

# STAPS

## Conseil de perfectionnement du master MDS, lundi 7 avril 2025

**Composante : UFR STAPS**

**Mention : Master Management du sport**

**Parcours (le cas échéant) : Sports : territoires, acteurs et réseaux**

**Rappel de la composition du conseil :**

<b>NOM Prénom</b>	<b>Fonction</b> <i>(EC, Ens., Etudiants, BIATSS, Rep. du monde socio-professionnel, ...)</i>	<b>Qualité</b> <i>(Président / Membre du conseil)</i>	<b>Présence</b> <i>(Oui / Non)</i>
HELLEU Boris	EC, responsable du master et du M2	Président	Oui
LESTRELIN Ludovic	EC, responsable du M1	Membre	Oui
LE MANCQ Fanny	EC, responsable de la L MDS	Membre	Excusée, avis motivé transmis
DURAND Christophe	EC, futur responsable du M1	Membre	Oui
DOSSEVILLE Darius	Etudiant M2	Membre	Oui
FOUQUE Saskia	Etudiante M1	Membre	excusée
SAUVAGE Joachim	Gestionnaire de scolarité	Membre	Non
FINEL Antoine	Professionnel	Membre	Excusé, avis motivé transmis
COUTANT Axel	Professionnel	Membre	Excusé, avis motivé transmis

**Date et lieu de la réunion : 7 avril 2025 16h30 en visio**

**Rappel de l'ordre du jour :**

1. Modification de la maquette

**Compte-rendu de la réunion :**

La question de la place du mémoire dans la maquette du master figurait déjà à l'ordre du jour du dernier conseil de perfectionnement qui s'est déroulé le 3 décembre 2024. La circulaire du 7 mars 2025 portant sur les conseils de perfectionnement et les demandes de modifications de l'organisation des enseignements et des MCC a donc incité l'équipe pédagogique à ajuster la maquette à la marge. Les membres du conseil de perfectionnement ont été informés du projet de modification de la maquette par une note de synthèse envoyée le 26 mars 2025. Le conseil de perfectionnement du 7 avril valide la demande ci-après exposée (voir aussi le document joint).

**Annexe relative à une demande d'évolution de la formation (maquette, MCC, régime d'inscription, etc...)**

**Composante : UFR STAPS**

**Mention : Master Management du sport**

**Parcours (le cas échéant) : Sports : territoires, acteurs et réseaux**

**Evolution de la formation :**

L'évolution de la formation concerne :

- La maquette / l'organisation des enseignements
- Les modalités de contrôle de connaissances
- Le régime d'inscription des étudiants
- Autres (préciser) : .....

Si l'évolution de la formation concerne l'organisation des enseignements et/ou les modalités de contrôle de connaissances, des dispositions transitoires sont-elles prévues ? (notamment pour les redoublants)

- Oui
- Non

Si non, pourquoi : l'ajustement de la maquette n'affecterait pas la bonne poursuite du programme notamment par les étudiants.

**Année d'application de l'évolution :**

L'ajustement concerne l'année de M2, dès la rentrée 2025-2026 (avec un effet réel en 2026-2027 car la demande concerne la finalisation / soutenance du mémoire professionnel, qui débute en M1 mais est finalisé en M2)

**Argumentaire concernant la demande :**

**Contexte** : l'offre de formation actuelle reflète le positionnement généraliste et pluridisciplinaire du Master MDS. Il existe un juste équilibre entre les sciences de gestion et les sciences humaines et sociales. La formation bénéficie d'une excellente appréciation des étudiants (enquête de satisfaction anonyme menée chaque année par l'établissement) et les étudiants mènent à bien leur projet professionnel, le plus souvent en décrochant un CDI/CDD dans la foulée du stage. Aussi, les modifications requises ne sont que mineures. L'équipe pédagogique et plus largement le conseil de perfectionnement mènent depuis deux ans une réflexion sur le calendrier général du M1/M2 et la place de la soutenance de mémoire en deuxième année. En master 2, les enseignements s'achèvent en février / mars. Les étudiants s'engagent ensuite dans un stage qui peut perdurer jusqu'en septembre. Après quoi ils sont rappelés en première session à soutenir leur mémoire et le stage. En cas de défaillance, ils ont une quinzaine de jours pour se préparer à la session 2. C'est trop peu pour améliorer un mémoire qui a nécessité des mois de travail. Cela-dit, dans les faits, une fois accaparés par leur stage, les étudiants n'ont plus vraiment l'occasion de rédiger leur mémoire ou de solliciter leur responsable. En conséquence, nous observons des cas de redoublement en M2 pour non validation du mémoire. Les trois-quarts des redoublants abandonnent sans valider le diplôme.

**Objectif :** Cette demande de modification de maquette a pour principal objectif de favoriser la soutenance de mémoire en session 1 avant le départ en stage. Ainsi, les étudiants seraient appelés à défendre leur mémoire en février / mars. En cas de défaillance, ils auraient quelques mois pour parfaire leur document à présenter en session 2 mi-septembre.

**Démarches :** Cette option a déjà été exposée lors du conseil de perfectionnement du 3 décembre 2024. Il a été identifié un retour favorable des représentants étudiants et de l'équipe pédagogique. Pour autant, ce changement de calendrier de soutenance incite à la modification de la maquette. En effet, des EC associés au mémoire auraient alors plus de sens à être dispensés au premier semestre.

**Modifications :** les modifications demandées ne concernent que l'année de M2 MDS. Elles peuvent être instaurées à la rentrée 2026-2027.

- L'UE15 / cours de projet tutoré disparaissent : il faut ré-affecter 4 ECTS. Nous libérons une vingtaine d'heures d'encadrement de projets.
- Les 3 cours de l'U12 passent ainsi de 2 à 3 ECTS et sont valorisés à même hauteur que les précédents.
- Le dernier ECTS est attribué au stage qui passe à 9 ECTS, soit à hauteur du mémoire.
- Au premier semestre du M2, l'UE 10 évolue. Intitulée « méthodes, outils et techniques », elle est composée de 2 EC qui existaient déjà.
- Le cycle de séminaires figure maintenant au semestre 2 (10 heures TD) et se trouve fusionné dans l'UE13 avec le mémoire.
- A la marge, le cours EC12.2 dédié à l'esport évolue vers un intitulé plus large qui embrasse d'autres formes ludiques (le CEMU est déjà sollicité pour co-animer cet enseignement).

Il y a continuité des MCC :

MCC de la nouvelle UE 10 : assiduité + oral CC 100%, écrit en session 2

MCC de l'UE 13 : écrit + oral de 45 minutes et session 1 et 2

**Résultats attendus :**

- Mettre les étudiants et l'équipe pédagogique dans les meilleures conditions pour soutenir le mémoire en session 1 avant le départ en stage
- Donner aux étudiants assez de temps pour améliorer la qualité du mémoire en session 2 et ainsi limiter le phénomène de redoublement / abandon
- Tous les cours sont valorisés à 3 ECTS. Le stage et le mémoire sont à 9 ECTS.
- Le nouveau fonctionnement permet de raccourcir la période de formation. Il n'y aura plus de session 2 en octobre ou novembre.
- La nouvelle maquette n'occasionne aucune hausse du nombre d'heures.

Master 2 MDS						
Responsable pédagogique : Boris HELLEU	Intitulés de cours	CM	TD	TP	ECTS	Total ECTS
<b>SEMESTRE 3</b>						
UE 8 : Gérer et administrer des organisations sportives	EC 8.1 Comptabilité, contrôle, finances	20			3	9
	EC 8.2 Droit du sport	20			3	
	EC 8.3 Fiscalité / Investissements	20			3	
UE 9 : Comprendre les spécificités du sport professionnel	EC 9.1 Économie politique du sport professionnel	20			3	9
	EC 9.2 Grands stades et Arénas : enjeux économiques et marketing	20			3	
	EC 9.3 Marketing digital du sport	20			3	
UE 10 : Construire des savoirs et transmettre des connaissances	EC 10.1 Séminaire de mémoire		10		3	6
	EC 10.2 Biblio / compétences diverses à badger		20		3	
UE 11 : Comprendre et évaluer les actions d'une organisation sur un territoire	EC 11.1 Sport et tourisme	20			3	6
	EC 11.2 Sport, territoires et développement	20			3	
<b>SEMESTRE 4</b>						
UE 12 : Maîtriser les outils numériques, savoir communiquer. Spécialisation de cycle 2	EC 12.1 Anglais		20		2	6
	EC 12.2 Esport : business Model, evenementiel, sponsoring		15		2	
	EC 12.3 Communication		20		2	
UE 13 : Développer et intégrer des savoirs hautement spécialisés cycle 2	EC 13.1 Mémoire				9	9
UE 14 : Elaborer un projet professionnel cycle 2	EC 14.1 Conférences professionnelles et visites sur sites	15	15		3	11
	EC 14.2 Stage				8	
UE 15 : Concevoir et conduire un projet	EC 15.1 Projets tutorés				4	4

Figure 1 : maquette M2 actuelle

Master 2 MDS						
Responsable pédagogique : Boris HELLEU	Intitulés de cours	CM	TD	TP	ECTS	Total ECTS
<b>SEMESTRE 3</b>						
UE 8 : Gérer et administrer des organisations sportives	EC 8.1 Comptabilité, contrôle, finances	20			3	9
	EC 8.2 Droit du sport	20			3	
	EC 8.3 Fiscalité / investissements	20			3	
UE 9 : Comprendre les spécificités du sport professionnel	EC 9.1 Économie politique du sport professionnel	20			3	9
	EC 9.2 Grands stades et Arénas : enjeux économiques et marketing	20			3	
	EC 9.3 Marketing digital du sport	20			3	
UE 10 : méthodes, outils et techniques	Gestion de projet		10		3	6
	Methodologie du mémoire		10		3	
UE 11 : Comprendre et évaluer les actions d'une organisation sur un territoire	EC 11.1 Sport et tourisme	20			3	6
	EC 11.2 Sport, territoires et développement	20			3	
<b>SEMESTRE 4</b>						
UE 12 : Maîtriser les outils numériques, savoir communiquer. Spécialisation de cycle 2	EC 12.1 Anglais		20		3	9
	EC 12.2 esport, jeux et gamification		15		3	
	EC 12.3 Communication		20		3	
UE 13 : Développer et intégrer des savoirs hautement spécialisés cycle 2	EC 13.1 séminaire et Mémoire		10		9	9
UE 14 : Elaborer un projet professionnel cycle 2	EC 14.1 Conférences professionnelles et visites sur sites	15	15		3	12
	EC 14.2 Stage				9	

Figure 2 : maquette M2 révisée

**Suivi administratif de la demande :**

<b>Instances</b>	<b>Date</b>	<b>Avis</b>
Conseil de perfectionnement	<u>Lundi 7 avril 2025</u>	<u>validée</u>
Conseil de composante		
CFVU		
CA		

CR rédigé par Boris Helleu, responsable du Master MDS et de l'année M2.



## Conseil de perfectionnement Licence STAPS du 23 avril 2025

Ce compte-rendu et son annexe seront utilisés à l'appui de la demande qui sera présentée devant le conseil de la composante puis devant les conseils centraux.

**Composante : STAPS**

**Mention : L1 et diverses mentions de L2 et L3**

**Parcours (le cas échéant) :**

**Rappel de la composition du conseil :**

Nom-Prénom des membres du conseil de perfectionnement	Fonction	Membres	Présence
Jean-Marc Lemonnier	Directeur des études	X/Président	X
Fabrice Dosseville	Responsable L1	X	
Antoine Gauthier	Responsable licence mention APAS	X	X
Pauline Yvard	Responsable L3 mention EM	X	Exc <small>(contrôle par mail)</small>
Philippe Breysacher	Responsable licence mention ES	X	Exc <small>(contrôle par mail)</small>
Bruno Mantel	Responsable licence mention ESPM	X	Exc <small>(contrôle par mail)</small>
Fanny Le Mancq	Responsable licence mention MDS	X	X
Pascale Leconte	Représentante Master APAS	X	Exc
Francine Thullier	Responsable Master 1 Ergonomie	X	Exc
Ludovic Lestrelin	Responsable Master 1 MDS	X	Exc
Elise Faugloire	Directrice-adjointe formation	X	X
Emilie Bazeille	BIATSS	X	X
Camille Jacques	Professionnel	X	Abs
Sébastien Bergin	Professionnel	X	X
Marine Lebouc	Professionnel	X	Abs
Anne Cécile Guillon	Professionnel	X	Abs
Agathe Garnier	Etudiant parmi les délégués ESPM	X	Abs
Timéo Pilard	Etudiant parmi les délégués MDS	X	X

**Date et lieu de la réunion : 23 avril de 17h30 à 18h**

**Rappel de l'ordre du jour :**

1. Validation des demandes de modification de MCC et de maquette suite aux réunions mensuelles des RP et des échanges avec les équipes pédagogiques de chaque année et mentions.

**Compte-rendu de la réunion :**

**Jean-Marc Lemonnier (JML)** reprend dans le présent document l'ensemble des demandes émanant des équipes pédagogiques relayées par les Responsables d'année et de mentions. JML rappelle qu'il s'agit des dernières modifications concernant l'offre de formation actuelle. Le détail de ces demandes figure dans l'annexe ci-dessous. Il objective la teneur de chaque modification en se référant à la maquette et MCC de l'année 24-25.

**Annexe relative à une demande d'évolution de la formation (maquette, MCC, régime d'inscription, etc...)**

**Composante** : UFR STAPS

**1/**

**Mention** : Année transversale de L1

**Evolution de la formation :**

L'évolution de la formation concerne :

- La maquette / l'organisation des enseignements
- Les modalités de contrôle de connaissances
- Le régime d'inscription des étudiants
- Autres (préciser) : .....

Si l'évolution de la formation concerne l'organisation des enseignements et/ou les modalités de contrôle de connaissances, des dispositions transitoires sont-elles prévues ? (notamment pour les redoublants)

- Oui
- Non

Si oui, lesquelles : ....

Si non, pourquoi : Adaptation simple de la maquette

**Année d'application de l'évolution** : 2025-2026

**Argumentaire concernant la demande** : Expérimenter le dispositif de classe inversée afin de diminuer, voire abandonner, certains CM dans la NOF. 16 groupes de TD et 24 groupes TP sont concernés.

Semestre	UE	Enseignement	MCC ou Maquette	Actuellement	Demande
<b>2</b>	9.2	Physiologie de l'exercice	<b>Maquette</b>	18h CM et 6h TP	<b>12h CM, 4h TD et 4h TP</b>

**2/**

**Mention** : Toutes les mentions de L2

**Evolution de la formation :**

L'évolution de la formation concerne :

- La maquette / l'organisation des enseignements
- Les modalités de contrôle de connaissances
- Le régime d'inscription des étudiants
- Autres (préciser) : .....

Si l'évolution de la formation concerne l'organisation des enseignements et/ou les modalités de contrôle de connaissances, des dispositions transitoires sont-elles prévues ? (notamment pour les redoublants)

- Oui  
 Non

Si oui, lesquelles : ....

Si non, pourquoi : Adaptation simple des MCC

**Année d'application de l'évolution : 2025-2026**

**Argumentaire concernant la demande :** Un allègement du CT qui passerait de 2h à 1h30 (ce qui semble positif pour l'organisation des examens). Une harmonisation par rapport aux L3, qui ont déjà 60% CC et 40% CT.

Semestre	UE	Enseignement	MCC ou Maquette	Actuellement	Demande
				CT 60% et CC 40%	<b>CT 40% et CC 60%</b>
<b>3</b>	14.2 pour toutes les mentions	Anglais	<b>MCC</b>	CT durée 2h	<b>CT durée 1h30</b>

**3/**

**Mention :** L2 APAS

**Evolution de la formation :**

L'évolution de la formation concerne :

- La maquette / l'organisation des enseignements  
 Les modalités de contrôle de connaissances  
 Le régime d'inscription des étudiants  
 Autres (*préciser*) : .....

Si l'évolution de la formation concerne l'organisation des enseignements et/ou les modalités de contrôle de connaissances, des dispositions transitoires sont-elles prévues ? (*notamment pour les redoublants*)

- Oui  
 Non

Si oui, lesquelles : ....

Si non, pourquoi : Adaptation simple des MCC

**Année d'application de l'évolution : 2025-2026**

**Argumentaire concernant la demande :** Nous souhaitons que cet enseignement ne soit plus évalué car l'intérêt pédagogique est limité dans le sens où l'objectif pour les L2 APAS est de participer à l'animation d'évènements sportifs avec des publics spécifiques en guise d'initiation à leur futur métier d'enseignant en APA. De plus, nous constatons que de nombreux dossiers sont similaires pour les étudiants ayant participé aux mêmes évènements et il y a été observé que les étudiants se transmettent les dossiers d'une année sur

l'autre sur les événements récurrents. De ce fait, la constitution d'un dossier n'apporte pas rien d'un point de vue professionnel et pédagogique.

Semestre	UE	Enseignement	MCC ou Maquette	Actuellement	Demande
<b>3 et 4</b>	14 et 19	14.3 et 19.3 Projet tuteuré	<b>MCC</b>	écrit 100%	<b>Aucune évaluation</b>

**Argumentaire concernant la demande** : La demande est motivée par rapport à la difficulté de gérer pour l'instant l'utilisation de l'IA, d'où le fait de baisser le poids du dossier et passer le dossier à hauteur de 40% et l'oral à 60%.

Semestre	UE	Enseignement	MCC ou Maquette	Actuellement	Demande
<b>3</b>	12	12.2 Identification des publics spécifiques	<b>MCC</b>	Session 1 : 50% écrit et 50% oral	<b>Session 1 : écrit 40% et oral 60%</b>

4/

**Mention** : L2 EM (Education & Motricité)

**Evolution de la formation** :

L'évolution de la formation concerne :

- La maquette / l'organisation des enseignements
- Les modalités de contrôle de connaissances
- Le régime d'inscription des étudiants
- Autres (*préciser*) : .....

Si l'évolution de la formation concerne l'organisation des enseignements et/ou les modalités de contrôle de connaissances, des dispositions transitoires sont-elles prévues ? (*notamment pour les redoublants*)

- Oui
- Non

Si oui, lesquelles : ....

Si non, pourquoi : Adaptation simple des MCC

**Année d'application de l'évolution** : 2025-2026

**Argumentaire concernant la demande** : Permet de rattraper l'ensemble des épreuves de la session 1

Semestre	UE	Enseignement	MCC ou Maquette	Actuellement	Demande
----------	----	--------------	-----------------	--------------	---------

<b>4</b>	19.1	Gestion d'une AS/Projet tutoré	<b>MCC</b>	Session 2 : CC 50% + Ecrit 1h 50%	<b>Session 2 : Ecrit 1h 100%</b>
----------	------	--------------------------------	------------	---	--

5/

**Mention** : L2 ES (Entraînement sportif)

**Evolution de la formation :**

L'évolution de la formation concerne :

- La maquette / l'organisation des enseignements
- Les modalités de contrôle de connaissances
- Le régime d'inscription des étudiants
- Autres (préciser) : .....

Si l'évolution de la formation concerne l'organisation des enseignements et/ou les modalités de contrôle de connaissances, des dispositions transitoires sont-elles prévues ? (notamment pour les redoublants)

- Oui
- Non

Si oui, lesquelles : ....

Si non, pourquoi : Adaptation simple de la maquette et des MCC

**Année d'application de l'évolution** : 2025-2026

**Argumentaire concernant la demande** : Les CM servent à faire toute la partie analyse de l'activité en lien avec tous concepts théoriques. 3 groupes TD sont concernés.

Semestre	UE	Enseignement	MCC ou Maquette	Actuellement	Demande
<b>3 L2 ES</b>	UE12 Disciplinaire	EC12.2 Mesure et analyse de la performance	<b>Maquette</b>	10h CM et 10h TD	<b>14h CM 6h TD soit 4h TD converties en 4h CM</b>

**Argumentaire concernant la demande** : Les CM servent à voir toutes les méthodes d'entraînement des différentes qualités physiques et cognitives et la planification. Les TP valorisent les états d'avancement des dossiers. 3 groupes TD sont concernés.

Semestre	UE	Enseignement	MCC ou Maquette	Actuellement	Demande
<b>4 L2 ES</b>	UE19 Transversale	EC19.2 Méthodologie et planification de l'entraînement	<b>Maquette</b>	15h CM, 4h TD et 6h TP	<b>17h CM 4h TD et 4h TP soit 2h TP converties en 2h CM</b>

**Argumentaire concernant la demande** : Contraindre le temps et l'espace de rédaction afin d'obtenir des réponses rédigées, construites et argumentées et non récitatives.

Semestre	UE	Enseignement	MCC ou Maquette	Actuellement	Demande
<b>4 L2 ES</b>	UE 17	EC 17.1 Connaissance du haut niveau	<b>MCC</b>	Session 1 : CT 1h30 Session 2 : CT 1h30	Session 1 : <b>CT 1h</b> Session 2 : <b>CT 1h</b>

6/

**Mention** : L2 ESPM (Ergonomie)

**Evolution de la formation** :

L'évolution de la formation concerne :

- La maquette / l'organisation des enseignements
- Les modalités de contrôle de connaissances
- Le régime d'inscription des étudiants
- Autres (préciser) : .....

Si l'évolution de la formation concerne l'organisation des enseignements et/ou les modalités de contrôle de connaissances, des dispositions transitoires sont-elles prévues ? (notamment pour les redoublants)

- Oui
- Non

Si oui, lesquelles : ....

Si non, pourquoi : Adaptation simple de la maquette

**Année d'application de l'évolution** : 2025-2026

**Argumentaire concernant la demande** : Densifier les contenus des CM, ces derniers sont illustrés durant les TP.

Semestre	UE	Enseignement	MCC ou Maquette	Actuellement	Demande
<b>4 L2 ESPM</b>	UE19 Transversale	EC19.3 Ergonomie du matériel	<b>Maquette</b>	10h CM, 2h TD et 6h TP	<b>12h CM et 6h TP soit 2h TD converties en 2h CM</b>

7/

**Mention** : L3 APAS (Activités physiques adaptées et Santé)

**Evolution de la formation** :

L'évolution de la formation concerne :

- La maquette / l'organisation des enseignements
- Les modalités de contrôle de connaissances

- Le régime d'inscription des étudiants  
 Autres (préciser) : .....

Si l'évolution de la formation concerne l'organisation des enseignements et/ou les modalités de contrôle de connaissances, des dispositions transitoires sont-elles prévues ? (notamment pour les redoublants)

- Oui  
 Non

Si oui, lesquelles : ....

Si non, pourquoi : Adaptation simple des MCC

**Année d'application de l'évolution : 2025-2026**

**Argumentaire concernant la demande** : Valoriser deux modalités d'évaluation et d'expression. Permettre plus de confort temporel pour les étudiants.

Semestre	UE	Enseignement	MCC ou Maquette	Actuellement	Demande
5	22	EC 22.1 Vieillessement Mutualisé APAS/ESPM	<b>MCC</b>	Session 1 CC Ecrit 100%  Session 2 Ecrit 1h30 100%	<b>Session 1 CC oral 35% CT Ecrit 65%</b>  <b>Session 2 Ecrit 2h 100%</b>

**Argumentaire concernant la demande** : Optimiser la cohérence pédagogique ainsi que la répartition de la charge de travail liée aux CT. L'année de L3 STAPS APAS comporte un stage d'un mois positionné au semestre 6 (évalué au travers d'un mémoire de stage) au cours duquel les étudiants interviennent dans la prise en charge de publics à besoins spécifiques. La préparation de ce stage ainsi que le travail théorique et la problématisation sont réalisés par les étudiants au cours du semestre 5, et donne lieu à la production d'un pré-mémoire, évalué dans le cadre de l'UE 21 du S5. Les structures d'accueil des stagiaires (définies dès le S5) sont assez diverses, ce qui occasionne des projets étudiants de nature variée. L'inversion demandée permettrait donc : - De renforcer la diversité des contenus théoriques au S5, nécessaires pour que les étudiants disposent des ressources pour s'engager dans des projets qui couvrent le champ des possibles (en sciences de la vie et sciences humaines et sociales). - D'alléger la charge théorique et d'exams sur table au semestre 6 qui est très contraint par la réalisation du stage et du mémoire (élément évoqué lors des retours au conseil de perf L). - De renforcer l'identité opérationnelle du S6 en termes de maîtrise de techniques et d'outils, le cours « Communication et publics spécifiques » étant centré sur la langue des signes. Pas de souci vis-à-vis des ECTS, coef et moyenne.

Semestre	UE	Enseignement	MCC ou Maquette	Actuellement	Demande
5 et 6	23 et 28	23.1 Communication et publics spécifiques (24h)  28.1 Interactions sociales et dynamiques collectives (24h)	<b>Maquette</b>	En S5 évalué en CC  En S6 évalué en CT	<b>Passage en S6 en UE 28 (CC)</b>  <b>Passage en S5 en UE 23 (CT)</b>

8/

**Mention** : L3 pour les mentions APAS, ES, ESPM et MDS

**Evolution de la formation** :

L'évolution de la formation concerne :

- La maquette / l'organisation des enseignements
- Les modalités de contrôle de connaissances
- Le régime d'inscription des étudiants
- Autres (*préciser*) : .....

Si l'évolution de la formation concerne l'organisation des enseignements et/ou les modalités de contrôle de connaissances, des dispositions transitoires sont-elles prévues ? (*notamment pour les redoublants*)

- Oui
- Non

Si oui, lesquelles : ....

Si non, pourquoi : Adaptation simple des MCC

**Année d'application de l'évolution** : 2025-2026

**Argumentaire concernant la demande** Plus en accord avec les compétences des étudiants.

Semestre	UE	Enseignement	MCC ou Maquette	Actuellement	Demande
5	24	EC Anglais	<b>MCC</b>	CT durée 2h	<b>CT durée 1h30</b>

9/

**Mention** : L3 MDS (Management du sport)

**Evolution de la formation** :

L'évolution de la formation concerne :

- La maquette / l'organisation des enseignements
- Les modalités de contrôle de connaissances
- Le régime d'inscription des étudiants
- Autres (*préciser*) : .....

Si l'évolution de la formation concerne l'organisation des enseignements et/ou les modalités de contrôle de connaissances, des dispositions transitoires sont-elles prévues ? (*notamment pour les redoublants*)

- Oui
- Non

Si oui, lesquelles : ....

Si non, pourquoi : Adaptation simple des MCC

**Année d'application de l'évolution** : 2025-2026

**Argumentaire concernant la demande** : Un temps plus conséquent pour produire efficacement une fiche de synthèse. Cela limite également l'utilisation de l'IA lors de la constitution de la fiche de lecture (dossier).

Semestre	UE	Enseignement	MCC ou Maquette	Actuellement	Demande
<b>5</b>	21	EC 21.2 Savoir lire et analyser un texte scientifique	<b>MCC</b>	Session 2 : CT écrit	<b>Session 2 : CT de 4h sur table</b>

**Suivi administratif de la demande :**

Instances	Date	Avis
Conseil de perfectionnement	23/04/2025	Favorable
Conseil de composante		
CFVU		
CA		

## Conseil de perfectionnement – Master Ergonomie

**Composante : UFR STAPS**

**Mention : Ergonomie**

**Rappel de la composition du conseil :**

<b>NOM Prénom</b>	<b>Fonction</b> <i>(EC, Ens., Etudiants, BIATSS, Rep. du monde socio-professionnel, ...)</i>	<b>Qualité</b> <i>(Président / Membre du conseil)</i>	<b>Présence</b> <i>(Oui / Non)</i>
Barré Jessy	EC	Membre	Oui
Benguigui Nicolas	EC	Membre	Non
Bocca Marie-Laure	EC	Membre	Oui
Faugloire Elise	EC Responsable M2	Présidente	Oui
Mantel Bruno	EC	Membre	Non
Poutrain-Lejeune Laure	EC Référente péda FP et stages M2	Membre	Non
Thullier Francine	EC Responsable M1 et stages M1	Membre	Oui (visio)
Sauvage Joachim	BIATSS Gestionnaire Master	Membre	Non
Senhadji Lisa	Etudiante M2 Ergonomie, alternante	Membre	Non
Hubert Mathis	Etudiant M2 Ergonomie, stagiaire	Membre	Oui
Michel Antonin	Etudiant M1 Ergonomie	Membre	Oui
Charlot Mathis	Etudiant M1 Ergonomie	Membre	Oui
Genest Marie-Laure	Ergonome Renault Trucks (Groupe VOLVO)	Membre	Oui
Maillard Jason	Ergonome gérant APSO Ergonomie	Membre	Oui (visio)

**Date et lieu de la réunion :** mardi 22/04/2025, 17h30-18h30, Sc3-275

**Rappel de l'ordre du jour :** Evolution de la maquette pour 2025-2028

1. Durée de stage M2
2. Evolution maquette M1 : séminaires pro M1/M2
3. Bascule d'un enseignement du S3 au S4
4. Autres échanges

**Compte-rendu de la réunion :**

Accueil des nouveaux représentants étudiants et présentation des intervenants professionnels.

Cette réunion du conseil de perfectionnement concerne les évolutions de maquette à apporter pour les trois années restantes de l'offre de formation actuelle (2025-2028). L'ordre du jour est basé sur des propositions d'ajustement de maquette qui permettraient de répondre à quatre points principaux mis en évidence lors du conseil de perfectionnement (CP) 2023-2024 qui s'est tenu le 19/11/2024.

Le premier point est lié à la mise en adéquation de la durée de stage de M2 affichée à la maquette par rapport aux durées réellement constatées, notamment dans la perspective de la reconnaissance du diplôme pour le titre d'Ergonome Junior Certifié (EJC) :

- a) Durée minimale de stage en M2

Les trois autres sont issus des retours étudiants à l'enquête interne sur les points à améliorer/renforcer dans la formation, retours émis par les promotions de M2 2022-2023, 2023-2024, et 2024-2025 (enquête réalisée le 28/03/2025 et dont les résultats détaillés seront lors d'un prochain conseil de perfectionnement) :

- b) dynamiser les échanges entre étudiants en ergonomie, en particulier entre M1 et M2 ;

- c) plus de situations concrètes et/ou plus d'intervenants professionnels plus tôt dans la formation, notamment les séminaires professionnels.
- d) déséquilibre de charge de travail entre le semestre 3 (S3) et le semestre 4 (S4).

### **1. Durée minimale de stage de M2**

Lors du dernier CP, la question de l'allongement de la durée minimale de stage de M2 avait été posée afin de rendre plus visible la durée d'expérience conséquente de nos étudiants, même lorsqu'ils ne réalisent pas leur M2 en alternance, et de valider sans équivoque l'un des critères pour la certification du diplôme à la délivrance du titre d'*Ergonome Junior Certifié* (EJC). Il avait été convenu que la faisabilité d'une telle augmentation soit étudiée à partir des données archivées par la responsable des stages de M2 (cf. p. 13 du compte-rendu du CP du 19/11/2024).

Cette analyse a été menée sur les étudiants de M2 en formation initiale des promotions 2018-2019 à 2023-2024, soit sur 55 stages sur 6 ans. Elle révèle notamment :

- une durée moyenne de stage de 749h (écart-type = 113,2h) ;
- le fait que 98,2% des stages ont une durée supérieure ou égale à 500h, 92,7% des stages ont une durée supérieure ou égale à 550h, et 87,3% des stages ont une durée supérieure ou égale à 600h.

Actuellement, la durée minimale de stage de M2 affichée en M2 Ergonomie est de 462h (soit équivalent 3 mois) soit bien en-deçà des durées effectives constatées. Ce constat nous amène à demander une augmentation de la durée minimale de stage de M2, afin de mettre en adéquation les durées affichées et effectives ainsi que dans la perspective d'une demande de certification du diplôme à la délivrance du titre d'*EJC*.

Les détails de cette demande sont présentés en Annexe (voir Demande n°1).

### **2. Séminaires professionnels communs M1-M2**

Concernant le point b), il avait notamment été suggéré lors du dernier CP d'organiser des séminaires professionnels communs entre M1 et M2 (cf. p. 11 du compte-rendu du CP du 19/11/2024). Cette option avait également été mentionnée comme réponse possible au point c) (cf. p. 12 du compte-rendu du CP du 19/11/2024), et serait en accord avec les suggestions récurrentes d'étudiants de M2 (notamment promotions 21-22, 22-23 et tout récemment 24-25) de proposer des séminaires professionnels dès le M1. Par ailleurs, cette solution aurait pour avantage :

- o de ne pas présenter de surcoût pour l'établissement, 30h de séminaires professionnels étant déjà prévues à la maquette de M2,
- o d'augmenter le nombre de thématiques de séminaire pouvant être vues sur les 2 années de master.

Les détails de cette demande sont présentés en Annexe (voir Demande n°2).

### **3. Bascule d'un enseignement du S3 au S4**

Le déséquilibre de charge de travail entre les deux semestres du M2 revient chaque année dans les enquêtes internes. En 2024, nous avons demandé le maquettage d'heures de travail préparatoire aux travaux demandés dans le cadre de certains enseignements de façon à ce qu'un volume horaire soit identifié et placé à l'emploi du temps. Malgré cela, la promotion de M2 2024-2025 remonte à nouveau ce problème de déséquilibre entre S3 et S4. Par ailleurs, instaurer des séminaires communs M1+M2 va nécessiter d'identifier certaines plages horaires communes au 1<sup>er</sup> semestre, ce qui ne va faire qu'accentuer le nombre d'heures de cours sur ce semestre. Il semble donc pertinent de basculer un enseignement du S3 au S4.

Afin d'identifier l'enseignement qui pourrait être décalé d'un semestre, un nouveau sondage rapide a été conduit auprès de la promotion de M2 2024-2025 entre le 31/03 et le 02/04/2025. Deux enseignements semblent possibles à basculer pour la totalité des répondants (13 réponses soit 68% de la promotion) : *Anglais*

et *Approche sociologique du travail* (Figure 1). Pour des raisons de cohérence de compétences développées au sein des UE, la bascule du cours *Approche sociologique du travail* du S3 au S4 semble la plus adaptée.

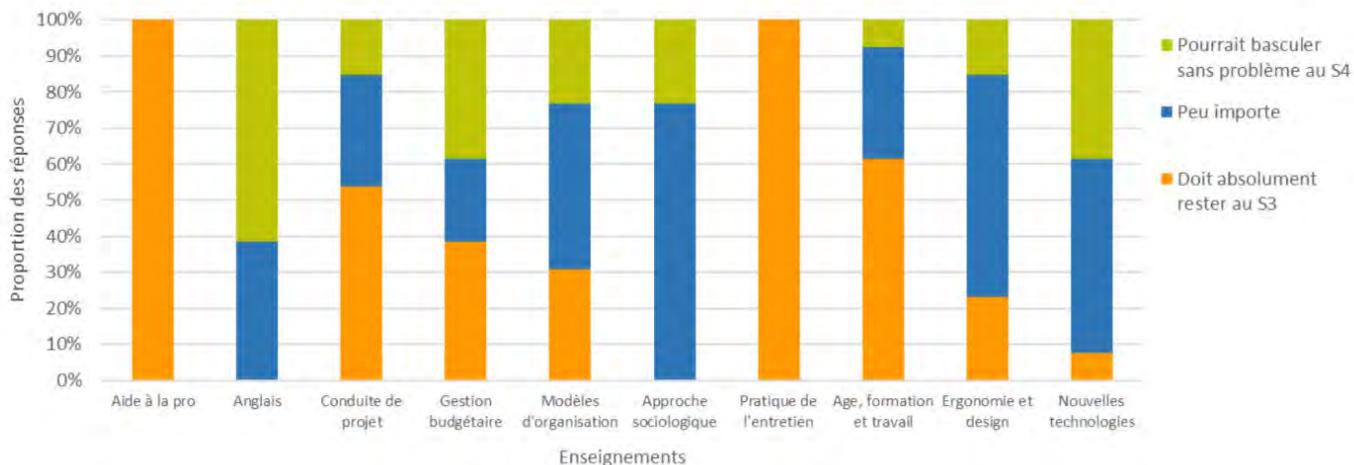


Figure 1. Répartition des réponses à la question "Indiquez le ou les enseignement(s) qui pourrai(en)t selon vous être basculé(s) du S3 au S4", sur 13 répondants (soit 68% de la promotion de M2 2024-2025).

Les détails de cette demande sont présentés en Annexe (voir Demande n°3).

#### 4. Autres échanges

- Concernant l'évolution des contenus, il est proposé que le cours d'anglais soit plus associé aux contenus du cours « Aide à la professionnalisation », cours composant tous les deux l'UE7 « Communication professionnelle ». Par exemple, la rédaction d'un CV ou d'une lettre de motivation en anglais pourraient être proposées. Marie-Laure Genest indique qu'un certain niveau au TOEIC est requis chez Volvo pour être recruté comme Bac +5.
- La demande de la promotion de M2 2024-2025 d'ajouter des projets tuteurés dès le M1, de façon à pouvoir conduire des projets longs, sur 2 ans, est mentionnée. Cette proposition très intéressante nécessiterait néanmoins plusieurs modifications de maquette dont les conséquences sont à peser, notamment le passage de « Outils de gestion de projet » du M2 au M1, la soutenance d'un pré-projet en M1, etc.
- L'idée d'allonger la période de stage de M1 est soulevée. Le calendrier 2025-2026 va déjà permettre de gagner 1 semaine de temps de stage. La question de densifier les semaines de cours au 2<sup>e</sup> semestre du M1 pour un départ plus précoce est posée, avec la difficulté que certains lieux de stage ne publient pas leurs offres de stage avant fin janvier voire plus tard.

**Annexe relative à une demande d'évolution de la formation (maquette, MCC, régime d'inscription, etc...)**

**Composante : UFR STAPS**

**Mention : Ergonomie**

**Evolution de la formation :**

L'évolution de la formation concerne :

- La maquette / l'organisation des enseignements
- Les modalités de contrôle de connaissances
- Le régime d'inscription des étudiants
- Autres (préciser) : ajustements de 0,5 à 1 ECTS liés à la demande n°3

Si l'évolution de la formation concerne l'organisation des enseignements et/ou les modalités de contrôle de connaissances, des dispositions transitoires sont-elles prévues ? (notamment pour les redoublants)

- Oui
- Non : pas d'incidence pour d'éventuels redoublants

**Année d'application de l'évolution : 2025-2026**

**Argumentaire concernant la demande :**

**Demande n°1 : Augmentation de la durée minimale de stage en M2**

Afin de rendre plus visible la durée d'expérience conséquente de nos étudiants, même lorsqu'ils ne réalisent pas leur M2 en alternance, et de valider sans équivoque l'un des critères pour la certification du diplôme à la délivrance du titre d'*Ergonome Junior Certifié (EJC)*, nous souhaitons augmenter la durée de stage minimale affichée à la maquette de Master 2. **Nous souhaiterions ainsi passer d'une durée minimale de stage de M2 de 462h à 550h.**

Une analyse menée sur les promotions de M2 2019 à 2024 (soit 6 promotions et 55 stages) montre que 92,7% des stages réalisés présentaient des durées supérieures à 550h (Figure 2). A noter que ces données comprennent les deux stages de Formation Continue que nous avons connu sur la période 2019-2024, pour lesquels les durées étaient de 674h et 730h.

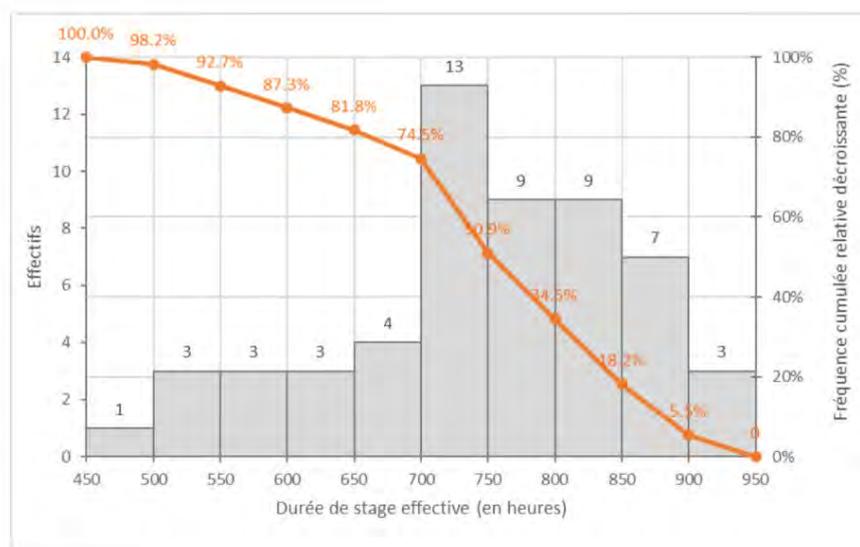


Figure 2. Durées effectives de stages de M2 Ergonomie constatées de 2019 à 2024 (soit 55 stages), en effectifs et en fréquence cumulée relative décroissante.

Afficher une durée minimale de stage de M2 de 550h dans notre maquette nous paraît un bon compromis pour :

- mettre en accord la durée minimale exigée avec les durées de stage effectives généralement constatées,
- rendre visible le fait que, même pour nos étudiants de M2 qui ne sont pas en alternance, leur expérience professionnelle est conséquente, sachant que ce point est un prérequis pour la reconnaissance du titre d'EJC,
- ne pas contraindre excessivement les conditions d'aboutissement des conventions de stage, en particulier pour les stages en laboratoire de recherche, pour lesquels le financement peut être limitant. Jusqu'alors, le coût minimal d'un ou une stagiaire s'élevait à environ 2000€ (brut chargé) pour une durée de 462h (durée minimale à la maquette de M2). Passer à une durée minimale de 550h augmenterait ce coût minimal d'environ 380€.

Il est à noter que la responsable des stages de M2, bien qu'indisponible sur le créneau de réunion retenu pour ce conseil de perfectionnement, a validé cette demande écrite en amont du conseil.

Demande n°2 : Ajout de séminaires professionnels communs M1+M2 à la maquette de M1

En réponse aux demandes formulées par les étudiants à l'occasion de l'enquête interne d'évaluation de la formation, à savoir augmenter le nombre d'interventions d'ergonomes professionnels dès le M1, mettre des séminaires professionnels plus tôt (dès le M1) et créer des occasions formalisées de rencontre entre M1 et M2, nous souhaitons ajouter un **nouvel élément constitutif (EC) intitulé » « Séminaires professionnels » au sein de l'UE6 « Mise en situation professionnelle M1 »**. Cet EC sera composé de **12h TD** de séminaires professionnels communs M1/M2.

Cette demande n'induit pas de coût supplémentaire pour l'établissement car 30h de séminaires professionnels sont déjà maquetés sur l'année de M2. De plus, elle aura pour avantage supplémentaire de permettre aux étudiants de suivre plus de thématiques de séminaires sur les 2 années de Master, soit 14 séminaires de 3h sur les 2 ans contre 10 actuellement (Tableau 1). En effet, toutes les thématiques souhaitables à aborder ne peuvent l'être aujourd'hui faute de volume horaire suffisant à la maquette. Des séminaires communs M1/M2 permettront de palier en partie ce manque.

*Tableau 1. Exemple de roulement des thèmes de séminaires professionnels de 2025-2026 à 2027-2028.*

Thèmes	Années			
	24-25	25-26	26-27	27-28
1	M2	M1+M2		M1+M2
2	M2	M1+M2		M1+M2
3	M2	M1+M2		M1+M2
4	M2	M1+M2		M1+M2
5	M2	M2	M1+M2	
6	M2	M2	M1+M2	
7	M2	M2	M1+M2	
8	M2	M2	M1+M2	
9	M2	M2	M2	M2
10	M2	M2	M2	M2
11			M2	M2
12			M2	M2
13			M2	M2
14			M2	M2
<b>Nombre de thèmes vus sur 2 ans pour les M2 sortant</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>14</b>	<b>14</b>

Il est à noter que comme c'est le cas pour l'élément constitutif « Séminaires professionnels » en M2, les séminaires ajoutés à la maquette de M1 ne donneront pas lieu à une évaluation spécifique, l'évaluation se situera à l'échelle de l'élément constitutif « Stage et mémoire ».

Cette demande de modification est illustrée sur fond orange en Figure 3.

Semestre 2	Intitulés de cours	Intervenants	CM	TD	TP	Heures/ét.	ECTS	Total	
								Heures/ét.	ECTS
UE4. L'activité humaine et son contexte	Psychologie sociale	A. Salinas	10	5		15	2	60	8
	Ergonomie cognitive	B. Mantel	18	7		25	3		
	Sociologie du risque	P. Vassort	12	8		20	3		
UE5. Prévention des risques	Ergonomie de l'environnement physique	E. Faugloire, J. Barré, F. Baraud, Q. Martel	15	7	8	30	4	70	10
	Droit du travail	E. Ayral	12	8		20	3		
	Analyse et gestion des risques	B. Riffault, D. Fleury	10	8	2	20	3		
UE6. Mise en situation professionnelle M1*	Stage et mémoire (min. 308 heures)	F. Thullier (coord)					10	27	12
	Séminaires professionnels	E. Faugloire (coord.)		12		12			
	Outils pour l'intervention	J. Langlois		7	8	15	2		

\*La compensation s'applique pour les UE du second semestre si et seulement si l'étudiant obtient une note supérieure ou égale à 10/20 à l'UE Mise en situation professionnelle.

Figure 3. Ajout de 12h TD de séminaires professionnels à la maquette du M1, au 2<sup>e</sup> semestre. Ces séminaires seront communs aux M2.

### Demande n°3 : Bascule de l'élément constitutif « Approche sociologique du travail » du S3 au S4

Depuis 3 ans, les étudiants de M2 remontent dans les enquêtes internes un déséquilibre de charge de travail important entre S3 et S4. Afin d'équilibrer la charge de travail entre les semestres, et en accord avec l'enseignant concerné, nous souhaitons **déplacer l'élément constitutif « Approche sociologique du travail » dans l'UE12 du semestre S4.**

**Cette modification induit de légers ajustements d'ECTS à chaque semestre :**

- Au Semestre 3 :
  - Les EC « Anglais » et « Gestion budgétaire de projet » sont revalorisés de 0,5 ECTS (soit 2,5 au lieu de 2)
  - Les EC « Pratique de l'entretien et auto-confrontation » et « Age, formation et travail » sont revalorisés de 1 ECTS (soit 3 au lieu de 2 et 4 au lieu de 3, respectivement).
- Au semestre 4 :
  - L'EC « Approches sociologique du travail » passe de 3 à 2 ECTS
  - Toutes les autres EC de l'UE12 perdent 0,5 ECTS.

Ces modifications sont résumées sur fond orange en Figure 4.

Semestre 3										Total	
	Intitulés de cours	CM	TD	TP	Travail prép	Heure s/ét.	Anciens ECTS	Nouveaux ECTS	Heure s/ét.	ECTS	
<b>UE7. Communication professionnelle</b>	Aide à la professionnalisation		18		8	26	3	3	44	5.5	
	Anglais		18			18	2	2.5			
<b>UE8. Concevoir de nouvelles situations de travail</b>	Conduite de projets en ergonomie	10	8	7		25	4	4	43	6.5	
	Gestion budgétaire de projet	10	8			18	2	2.5			
<b>UE9. Comprendre l'organisation du travail et ses incidences</b>	Modèles d'organisation du travail	17	7			24	4	4	78	11	
	<del>Approche sociologique du travail</del>										
	Pratique de l'entretien et de l'auto-confrontation		10	8	8	26	2	3			
<b>UE10. Innover dans les processus de conception</b>	Age, formation et travail	10	4	6	8	28	3	4	54	7	
	Ergonomie et Design	10	4	6		20	3	3			
	Nouvelles technologies dans les environnements de travail	13	7	6	8	34	4	4			
										ECTS	30

Semestre 4										Total	
	Intitulés de cours	CM	TD	TP	Travail prép	Heure s/ét.	Anciens ECTS	ECTS	Heures /ét.	ECTS	
<b>UE11. Projet tuteuré</b>	Outils de gestion de projet		10		5	15		3	65	3	
	Projet tuteuré				50	50					
<b>UE12. Analyser et transformer les situations de travail</b>	Analyse et optimisation des situations de travail	15	12	8		35	4	3.5	121	12	
	Publics spécifiques et maintien dans l'emploi	10	10			20	3	2.5			
	Communication et travail	4	4	4	8	20	2	1.5			
	<del>Approche sociologique du travail</del>	12	8			20	3	2			
<b>UE13. Mise en situation professionnelle M2*</b>	Risques psycho-sociaux	13	13			26	3	2.5	45	15	
	Stage et mémoire (min. 550 heures)				15	15		15			
	Séminaires professionnels		30			30					
										ECTS	30

\*La compensation s'applique pour les UE du second semestre si et seulement si l'étudiant obtient une note supérieure ou égale à 10/20 à l'UE Mise en situation professionnelle.

Figure 4. Bascule de l'enseignement « Approche sociologique du travail » du semestre 3 au semestre 4 et ajustement des ECTS associés à cette bascule.

**Suivi administratif de la demande :**

Instances	Date	Avis
Conseil de perfectionnement	22/04/2025	Favorable
Conseil de composante	25/04/2025	Favorable
CFVU		
CA		



## Conseil de perfectionnement

### Master STAPS mention EOPS

#### Parcours « Préparation physique, préparation mentale et entraînement dans le sport de haut-niveau »

**Composante : UFR STAPS**

**Mention : Master mention EOPS**

**Parcours (*le cas échéant*) : « Préparation physique, préparation mentale et entraînement dans le sport de haut-niveau »**

**Rappel de la composition du conseil :**

<b>NOM Prénom</b>	<b>Fonction</b> <i>(EC, Ens., Etudiants, BIATSS, Rep. du monde socio-professionnel, ...)</i>	<b>Qualité</b> <i>(Président / Membre du conseil)</i>	<b>Présence</b> <i>(Oui / Non)</i>
BEN SADOUD Grégory	Enseignant intervenant	Membre	Oui
BOCCA Marie-Laure	Enseignante intervenant	Membre	Oui
BRETTEVILLE Louis	Étudiant M1 en FI	Membre	Oui
BREYSACHER Philippe	Responsable master EOPS	Membre	Oui
DOSSEVILLE Fabrice	Responsable master EOPS	Président	Oui
FRANCHEQUIN Johann	Professionnel : Caen Training	Membre	Oui
LACOUR Florian	Étudiant M1 en FA	Membre	Oui
SAUVAGE Joachim	BIATSS	Membre	Oui

**Date et lieu de la réunion : Mardi 15 avril 2025**

**Rappel de l'ordre du jour :**

1. Approbation du CR du conseil de perfectionnement du lundi 3 février 2025
2. Examen des demandes de modifications de maquette et/ou de Modalités de contrôle des connaissances

**Compte-rendu de la réunion :**

1. Le CR du dernier conseil de perfectionnement est approuvé à l'unanimité  
*8 votants, 8 « Pour »*
2. Présentation des demandes de modifications de maquette et/ou de Modalités de contrôle des connaissances

Deux demandes sont présentées par G. Ben Sadoun et sont discutées en séance. Ces demandes concernent des modifications des modalités de contrôle des connaissances pour deux enseignements de première année du Master STAPS mention EOPS :

- Physiologie de l'exercice (Semestre 1 ; M1OPPHY)

- Pratique supervisée en préparation physique, musculation et stretching (Semestre 2 ; M1EOPRA2)

Ces deux enseignements sont actuellement évalués en CC écrit et les demandes sont respectivement de passer en CT de 3h (60%) et un dossier en CC (40%) pour M1OPPHY, et, à un CC Dossier + Oral pour M1EOPRA2.

Après échanges, les demandes sont validées par le conseil de perfectionnement à l'unanimité.

*8 votants, 8 « Pour »*

Annexe relative à une demande d'évolution de la formation (maquette, MCC, régime d'inscription, etc...)

**Composante : UFR STAPS**

**Mention : Master mention EOPS**

**Parcours : « Préparation physique, préparation mentale et entraînement dans le sport de haut-niveau »**

**DEMANDE 1**

**Evolution de la formation :**

L'évolution de la formation concerne :

- La maquette / l'organisation des enseignements
- Les modalités de contrôle de connaissances**
- Le régime d'inscription des étudiants
- Autres (préciser) : .....

Si l'évolution de la formation concerne l'organisation des enseignements et/ou les modalités de contrôle de connaissances, des dispositions transitoires sont-elles prévues ? (notamment pour les redoublants)

- Oui
- Non

Si non, pourquoi : Seules les MCC sont modifiées et n'ont aucune conséquence sur les contenus de formation

**Année d'application de l'évolution : 2025-2026**

**Argumentaire concernant la demande :**

Les modalités de contrôle des connaissances demandent un certain temps d'intégration car consistantes sur le plan théorique, le CT fin de semestre est plus approprié. Le dossier vient compléter l'évaluation sur un élément plus appliqué de l'enseignement

SEMESTRE	UE	ENSEIGNEMENT	MCC ou maquette	ACTUELLEMENT	DEMANDE
1	1	Physiologie de l'exercice	MCC	CC écrit	1 écrit 3h (60%) + Dossier (40%)

**Suivi administratif de la demande :**

Instances	Date	Avis
Conseil de perfectionnement		
Conseil de composante		
CFVU		
CA		

## DEMANDE 2

### Evolution de la formation :

L'évolution de la formation concerne :

- La maquette / l'organisation des enseignements
- Les modalités de contrôle de connaissances**
- Le régime d'inscription des étudiants
- Autres (*préciser*) : .....

Si l'évolution de la formation concerne l'organisation des enseignements et/ou les modalités de contrôle de connaissances, des dispositions transitoires sont-elles prévues ? (*notamment pour les redoublants*)

- Oui
- Non

Si oui, lesquelles : ....

Si non, pourquoi : Seules les MCC sont modifiées et n'ont aucune conséquence sur les contenus de formation

**Année d'application de l'évolution : 2025-2026**

### Argumentaire concernant la demande :

Ce module concerne l'appropriation de certaines méthodes d'entraînement de pratiques spécifiques pour comprendre leurs fondamentaux et identifier des axes de travail pertinent pour d'autres APS. Un dossier court et un oral présentant cette identification dans plusieurs APS est compatible et pertinent

SEMESTRE	UE	ENSEIGNEMENT	MCC OU MAQUETTE	ACTUELLEMENT	DEMANDE
2	1	Pratique supervisée en préparation physique, musculation et stretching	MCC	CC écrit	CC Dossier + Oral

**Suivi administratif de la demande :**

<b>Instances</b>	<b>Date</b>	<b>Avis</b>
Conseil de perfectionnement	15 avril 2025	FAVORABLE
Conseil de composante	25 avril 2025	Favorable
CFVU		
CA		



# COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT DU MASTER APAS

Lundi 3 février 2025, 18h-19h30

**Présents** : 7 personnes

*Enseignants STAPS* : Pascale LECONTE (RP M2 APAS, présidente du CP Master APAS), Leslie DECKER (RP M1 APAS), Fabrice DOSSEVILLE (enseignant Master APAS), Jérémy SELLIER (intervenant pro EAPA).

*Etudiants Master APAS* : Ingrid ROSETTE (M1 APAS), Julien FOURNIGAUT (M1 APAS), Louise POIRIER (M2 APAS).

*Excusés* : Christophe BOULANT, Antoine GAUTHIER, Juliette PERRIOT, Joachim SAUVAGE.

## **Ordre du jour** :

- 1. Point sur les effectifs M1 et M2 APAS en 2024-25**
  - 2. Point sur les résultats des enquêtes satisfaction M1 et M2 APAS du 1<sup>er</sup> semestre**
  - 3. Point sur les demandes de modifications maquette & MCC en M1 et M2 APAS**
- 

Pascale L. présente l'ordre du jour et rappelle la composition, les objectifs et les modalités de fonctionnement du conseil de perfectionnement du Master APAS.

## **I- Point sur les effectifs M1 et M2 APAS en 2024-25**

Pascale L. présente les effectifs M1 et M2 APAS pour l'année 2024-25 :

**M1 APAS** : 10 étudiants inscrits (vs 21 en 2023-24)

- 6 issus de la L3 APAS de Caen dont 1 abandon au 1<sup>er</sup> semestre
- 4 extérieurs

*RQ* : 290 candidats au M1 APAS pour la campagne 2024-25 (vs 316 pour 2023-24). Le taux de candidature a un peu baissé -8%).

**M2 APAS** : 23 étudiants inscrits (vs 15 en 2023-24)

- 20 issus du M1 APAS de Caen
- Elise MIART (issue de L3 APAS Caen)
- Mael Le Meneur (reprise d'études)
- Chloé BISSON (issue de M1 Montpellier)

## II- Résultats des enquêtes satisfaction M1 & M2 APAS 1<sup>er</sup> semestre 2024-25

Pascale L. rappelle les modalités et les objectifs des enquêtes satisfaction menées à chaque semestre depuis l'ouverture du Master APAS. Elle indique que ces enquêtes ont permis de susciter diverses modifications et ajustements au niveau de l'offre de formation Master APAS (*i.e.* au niveau des intitulés, des contenus et des modalités d'évaluation des enseignements).

Elle présente ensuite les résultats de l'enquête satisfaction réalisée auprès des étudiants de M1 et M2 APAS, concernant les enseignements dispensés au 1<sup>er</sup> semestre 2024-25. Elle indique que 100% des étudiants de M1 et 74% des étudiants de M2 APAS ont renseigné l'enquête, ce qui est représentatif.

### RESULTATS ENQUETE 1<sup>er</sup> SEMESTRE M1 APAS 2024-25 (10 répondants / 20)

M1S1 : 10 répondants sur 10		0 : pas du tout satisfait / 1 : légèrement satisfait / 2 : plutôt satisfait / 3 : très satisfait			
	Enseignant resp.	/3	/3	/3	MOYENNE / 3
<b>S1</b>					
<b>UE1. Outils de recherche et de professionnalisation en APA</b>		<b>Contenu</b>	<b>Forme</b>	<b>Correspondance</b>	
Recherche en ergonomie et en santé	L. Decker	2,10	2,00	1,60	1,90
Outils bibliographiques et méthodologiques	F. Thullier	1,50	1,60	1,40	1,50
Analyse des réseaux sociaux	L. Lestrelin	3,00	3,00	2,60	2,87
Connaissance des organisations et insertion professionnelle	L. Lejeune	2,70	2,70	2,50	2,63
<b>UE2. Connaissance des publics spécifiques &amp; PEC en APA</b>		<b>Contenu</b>	<b>Forme</b>	<b>Correspondance</b>	
Vieillesse pathologique & APA	A. Langeard	2,80	2,60	2,60	2,67
Maladies métaboliques & APA	G. Quarck	2,90	2,50	2,90	2,77
Affections ostéo-musculaires & APA	A. Gauthier	2,50	2,50	2,60	2,53
Développement pathologique chez l'enfant et l'adolescent	P. Leconte	2,60	2,40	2,50	2,50
Maladies mentales & APA	G. Quarck	2,80	3,00	2,70	2,83
<b>UE3. Outils &amp; langues en APA</b>		<b>Contenu</b>	<b>Forme</b>	<b>Correspondance</b>	
Statistiques	A. Le Gall	2,40	2,50	2,20	2,37
Anglais	E. Parisse	2,90	2,90	2,60	2,80
Outils & techniques de communication	A. Meslin	2,80	2,70	2,40	2,63
Mini-projet étudiant	P. Leconte	2,50	2,60	2,40	2,50

Appréciation globale semestre M1S1 = 2,55 / 3 (satisfait) RQ : 2023-24 = 2/3

#### Remarques diverses :

Deux enseignements ont donné lieu à un niveau de satisfaction assez faible ( $\leq 2/3$ ), comparés à 4 enseignements l'année dernière. Cela a suscité des échanges et des pistes d'amélioration, notamment sur la base des retours des délégués de promotion.

**NB : tous les retours issus de l'enquête satisfaction pour tous les EC du M1S1 se trouvent en annexe.**

**Recherche en ergonomie et en santé (plusieurs enseignants) : 1,9 / 3 (vs 1,23 en 2023-24)**

Contenu des cours	
<p><b>Leslie DECKER</b> Unicaen, UFR STAPS, Professeur des universités</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation du système de recherche et d'innovation</li> <li>Forums Masters, doctorants, post-doctorants et professionnels STAPS</li> </ul>	<p><b>Ludovic LESTRELIN</b> Unicaen, UFR STAPS, Maître de conférences HDR</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Parcours du doctorant et de l'enseignant-chercheur</li> </ul>
<p><b>Marianne HÉBERT</b> CHU de Caen Normandie, Chargée de valorisation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Réglementation de la recherche impliquant la personne humaine</li> </ul>	<p><b>Fabian DOCAGNE</b> INSERM, responsable du service "Sciences et société"</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Recherche participative : vers une science avec, pour (et par?) la société</li> </ul>
<p><b>Pascale LECONTE</b> Unicaen, UFR STAPS, Maître de conférences</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Projets phares de recherche appliquée en Activité Physique Adaptée et Santé</li> </ul>	<p><b>Nicolas BENGUIGUI</b> Unicaen, UFR STAPS, Professeur des universités</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Projets phares de recherche appliquée en Ergonomie</li> </ul>

#### Retours enquête satisfaction étudiants :

- Selon moi, cet enseignement devrait avoir lieu en 2e année de Master car dès le début de Master il est trop tôt. Si le but cherché est de donner envie de faire de la recherche je pense que c'est plutôt raté.
- Il aurait été plus pertinent d'avoir ce cours plus tard dans l'année voire en M2. En septembre nous n'avons pas commencé le master 1 qu'on nous parle déjà du doctorat."
- Intéressant et enrichissant d'un point de vue personnel car je n'avais pas tellement de connaissances sur la recherche. Cet UE aurait peut-être plus d'impact au 2ème semestre.
- Bien que peu intéressé par la recherche en général, je trouve tout de même cela important de connaître les différentes méthodologies de celle-ci. Bien d'avoir 1 cours sur 1 méthodologie.

#### Pistes d'amélioration suggérées par le CP :

- Les objectifs et enjeux de ce cours ont été précisés lors de la première intervention, car ils n'étaient pas forcément bien compris par les étudiants, qui s'étonnaient d'avoir des cours « Recherche » alors qu'ils n'ont pas choisi de suivre une formation ou un parcours « Recherche ». Il semble que ce cours soit mieux appréhendé cette année.
- Il faudrait envisager d'introduire des éléments liés à la recherche dès le L3, notamment au sein du cours « Méthodologie de la recherche », afin que les étudiants puissent se faire une idée plus claire des métiers de la recherche, et éveiller l'intérêt de certains pour ce type d'orientation.

**Outils bibliographiques et méthodologiques (F. Thullier, C. Lafabregue) : 1,5 / 3 (vs 1,1 en 2023-24)**

#### Retours enquête satisfaction étudiants :

- Malheureusement je ne vois pas l'intérêt de ce cours dans le cadre du master. Je ne doute pas qu'il y en ait un mais peut être que la façon de l'apporter n'est pas la plus adapté
- Je n'ai pas eu l'impression d'apprendre quoi que ce soit. Cela fait beaucoup d'heures de cours, pour très peu d'apprentissage.
- Deux professeurs avec deux approches différentes. Cours de Madame Thullier CM et TD biens et pertinents. Cependant, je reste sur ma faim concernant les cours de M. Lafabregue : davantage de pédagogie et d'empathie aideraient à mieux vivre les cours TD.
- Enseignement qui aurait pu se résumer en 4h. Autant le cours de Mme THULLIER était bien clair, mais ceux de Mr LAFABREGUE étaient d'un ennui à mourir : aucune intention d'avoir notre attention, très peu d'explication de notions, et beaucoup trop d'exemples longs qui suffisent à nous endormir.

#### Pistes d'amélioration suggérées par le CP :

- Cet enseignement ne correspond pas aux attentes des étudiants dans son format actuel, et ce depuis de nombreuses années. Un réaménagement de cet EC pour les M1 APAS n'étant pas possible à la rentrée prochaine, ce dernier étant commun au M1 APAS et M1 Ergonomie, il est envisagé de retirer cet EC de la maquette du M1 APAS. Certains thèmes et certaines heures pourront toutefois être intégrés dans un autre EC du Master.

## Satisfaction générale sur 4 items

(1) Organisation des cours sur la semaine (massés sur 3 jours) = 2,5/3

(2) MCC / examens = 2,5/3

(3) Coordination et suivi des stages = 2,8 / 3

(4) Coordination du M1 APAS = 2,7 / 3

### Retours enquête satisfaction étudiants sur ces 4 points :

- Personnellement je m'attendais à avoir beaucoup plus le côté gestion et mise en place de projet et non plus le côté pathologie.
- J'ai trouvé qu'il y avait un bon suivi des étudiants. Les cours sont dans l'ensemble intéressants et répondent à mes attentes. Je m'attendais peut-être à avoir plus de cours sur la conception et la gestion de projet dans son ensemble.
- Point fort sur le suivi et la rapidité de réponses données par les responsables et la scolarité.
- Comme dit précédemment, certains enseignements mériteraient d'être raccourcis au détriment d'autre, voire de ne pas être évalué dessus.
- La communication entre étudiants/enseignants est bonne, et nous assure un véritable suivi sur nos différents travaux ou interrogation. Merci de prendre de votre temps pour nous.
- Il serait plus agréable de mieux répartir les cours sur tout le semestre car en septembre nous n'avons pratiquement pas cours, ce qui fait que toute la charge de travail est concentrée sur novembre et décembre.
- Une meilleure répartition des cours serait appréciée. Commencer les autres UE en même temps que l'UE 1, car on commence l'année par 1 mois et demi avec très peu de cours et des travaux à faire chez nous, puis au retour des vacances nous sommes surchargés, et cela est d'autant plus compliqué pour ceux qui sont en stage en fin de semaine et qui ont beaucoup de travail à faire.

### Retours des délégués de promo M1 APAS et suggestions du conseil de perfectionnement :

- Des cours de gestion de projet pourraient être intégrés dès le Master 1 APAS, notamment des cours méthodologiques ou théoriques.
  - **Suggestion** : Rajouter des cours méthodo de projet au sein de l'EC « Mini projet »
- Envisager la mise en place d'un tutorat entre M2 et M1, afin de créer du lien entre les 2 promos et faciliter les choses pour les étudiants de M1 APAS.
  - **Suggestion** : Mettre en place du tutorat à la rentrée prochaine, proposer à l'association 2APES de porter cette action. Avec organisation d'une soirée inter-promo APAS, comme cela s'est déjà fait auparavant, via 2APES.
- Mini-projet : le projet se déroule au 2<sup>e</sup> semestre, mais toutes les heures de méthodologie de projet sont au semestre 1. Envisager de basculer quelques heures TD au 2<sup>e</sup> semestre, pour finaliser le projet.
  - **Suggestion** : faire passer cet EC à 16h au lieu de 12h actuellement, avec 10h au S1 et 6h au S2.
- Organisation des cours au S1 : les cours de l'UE1 démarrent en 1<sup>er</sup>, et les cours spécifiques APAS de l'UE2 et de l'UE3 démarrent après la Toussaint, ce qui crée un décalage pour les étudiants, et un EDT allégé au départ, puis chargé en 2<sup>e</sup> partie de semestre.
  - **Suggestion** : Envisager si c'est possible dans l'EDT, de faire démarrer les cours des UE2 et UE3 trois semaines plus tôt, par rapport au calendrier habituel.

## RESULTATS ENQUETE 1<sup>er</sup> SEMESTRE M2 APAS 2024-25 (9 répondants / 20)

M2S3 : 17 répondants sur 23		0 : pas du tout satisfait / 1 : légèrement satisfait / 2 : plutôt satisfait / 3 : très satisfait			
Enseignant resp.	/3	/3	/3	MOYENNE / 3	
<b>UE1. Parcours de soin et PEC en APA</b>					
Ethique et déontologie de la PEC en APA	J. Barbedienne	1,71	2,06	1,47	1,75
Cancers et APA	P. Leconte	1,94	2,00	1,59	1,84
Nouvelles technologies et e-santé	L. Decker	2,53	2,59	2,35	2,49
<b>UE2. Connaissance des publics spécifiques &amp; PEC en APA</b>					
Promotion de l'AP et lutte contre la sédentarité	F. Dosseville	2,18	2,53	2,29	2,33
Pathologies neurologiques et neuroéducation du mouvement	L. Decker	2,18	2,18	2,06	2,14
Réadaptation cardiaque et respiratoire	P. Leconte	2,29	2,41	2,29	2,33
Rééducation fonctionnelle par les APA	P. Leconte	2,41	2,41	2,41	2,41
<b>UE3. Outils &amp; langues</b>					
Anglais professionnel	E. Parisse	2,29	2,53	2,24	2,35
Statistiques	L. Decker	2,35	1,94	2,18	2,16
<b>UE4. Ingénierie de projet</b>					
Création d'entreprise et d'association en lien avec l'AP	C. Boulant	1,94	2,35	2,06	2,12
Gestion de projet en APA	F. Dosseville	2,35	2,35	2,53	2,41
Gestion budgétaire / recherche de financements	F. Dosseville	2,12	2,18	2,24	2,18
Mini-projet en APA	F. Dosseville	2,18	2,35	2,35	2,29

**Appréciation globale semestre M2S3 = 2,22 / 3 (plutôt satisfait) RQ : 2022-23 = 2,49/3**

### Remarques diverses :

Deux enseignements ce semestre ont donné lieu à un niveau de satisfaction moyen ( $\leq 2/3$ ) et a suscité des échanges et des pistes d'amélioration, notamment sur la base des retours de l'enquête satisfaction et du délégué de promotion M2 APAS.

NB : deux étudiants ont mis fréquemment des notes satisfaction très basses, avec des appréciations négatives, non partagées par le reste du groupe, ce qui peut biaiser les notes globales de certains EC.

**Ethique et déontologie de la PEC en APA : 1,75 / 3 (vs 1,9 en 2023-24)**

### Retours enquête satisfaction étudiants :

- UE très léger en enseignement malgré un bon enseignant dynamique
- Plus de mise en situation ou même des vidéos sinon tous les exemples étaient très intéressants et nous fait réaliser les problèmes qui peuvent arriver
- Cours très théorique avec peu de partie participative.
- Apports très maigres et parfois infondés
- L'enseignant a une volonté de nous apprendre des connaissances. Il y a un vrai travail sur la pédagogie (cas pratique, dynamique, confiant). Néanmoins, le contenu est vide, au bout de 2 heures, on a fait le tour.

**Cancer et APA : 1,84 / 3 (vs 1,43 en 2023-24)**

### Retours enquête satisfaction étudiants :

- Format intéressant cependant beaucoup de redites par rapport aux années précédentes, certains intervenants (minorités, 2-3) peu pertinent.
- Contenu et forme très intéressante, dommage de ne pas avoir plus d'interactions avec les professionnels en formation avec nous, pour échanger sur leurs approches de la pratique.
- Intervenants de qualité (pour la majorité), mais la forme paraît trop condensée pour pouvoir approfondir.
- Connaitre plus de séances et comment les mettre en places pour ces différents publics.
- Plus de mise en pratique / TP / TD que des CM mais très intéressant et instructif pour la majorité des interventions et très bien d'être mélangé avec d'autres formations (BPJEPS...)

- Formation qui mérite d'être intégrée plus tôt dans le cursus universitaire
- Formation pouvant être intéressante et bien construite mais les enseignants et les contenus ont déjà été vu au cours de la formation donc peu utile en M2. Pourquoi pas en L3 ?
- Beaucoup d'intervenant donc des diaporamas assez intenses mais très intéressants. Examen final = QCM ? afin de valoriser les révisions et prendre en charge une large partie des connaissances plutôt que 4 questions.
- Un roulement de professeur qui empêche l'étudiant de s'imprégner des connaissances.
- Trop général.
- Il serait intéressant de travailler plus longtemps sur les contre-indications à la pratique et la fatigue lié au cancer

#### Suggestions du conseil de perfectionnement :

NB : il est important de noter qu'en L3 APAS, il n'y a que 2 à 3h de cours ciblés sur le cancer, sa physiopathologie et sa prise en charge. Il est donc évident que 20h de formation APA CANCER en M2 APAS ne peuvent pas être assimilées à seulement 2-3h de formation en L3 APAS. Il y a un biais de perception de certains étudiants, qui pensent connaître des contenus, parce qu'ils en ont entendu parler une fois ou deux en cours.

- Voir si possibilité de basculer cet EC en M1 APAS, mais en inversant avec lequel ? Il y a des cours ciblés sur la PEC en charge en APA de différentes pathologies en M1 et en M2 APAS. Cela ne modifierait pas la logique de la maquette que d'opérer cette bascule.
- Faire un retour au réseau ONCO NORMANDIE, organisateur de la formation et aux différents intervenants, afin de prévoir des améliorations / modifications dans leurs interventions.
- Prévoir un temps d'échange entre les étudiants M2 APAS et professionnels à la fin des 3 jours.

#### **Satisfaction générale sur 4 items**

**(5) Organisation des cours sur la semaine (massés sur 3 jours) = 2,7/3**

**(6) MCC / examens = 2,7/3**

**(7) Coordination et suivi des stages = 2,1 / 3**

**(8) Coordination du M1 APAS = 2,2 / 3**

#### Retours enquête satisfaction étudiants :

- Pour la partie examen, les rendus de dossier sont plutôt judicieux car ils nous mettent en condition réelle de travail (temps déterminé, liberté de recherche, travail en groupe...).
- Axer la formation sur la partie coordo avec des UE plus pertinents.
- Malheureusement je trouve que la formation n'est pas autant axée sur l'apprentissage de la gestion et de la conduite de projet qu'elle devrait l'être. Nous évoquons peu le cadre APA/chargé de mission, tandis que le rôle de l'EAPA est beaucoup repris alors qu'il a été vu pendant 4 ans avant le M2.
- Je pense que certaines disciplines devraient être mises en avant et en priorité par rapport à d'autres. Je pense même que certaines matières devraient être supprimées ou bien que leurs contenus devraient être à revoir et modifiés selon les attentes de chacun.

#### Suggestions du conseil de perfectionnement :

**NB1 : en Master 2 APAS, il y a 6 enseignements ciblés sur la gestion / conception de projet et la gestion d'une équipe, donc des compétences et missions de niveau cadre :**

- ⇒ 3 au S1, au sein de l'UE « Ingénierie de projet » :
  - Création d'entreprise et d'asso en lien avec l'APA
  - Gestion de projet en APA
  - Gestion budgétaire, recherche de financement
- ⇒ 3 au S2, au sein de l'UE « Connaissance du milieu professionnel »
  - Cadre légal et professionnel en APA (avec que des intervenants « cadres » en APA)
  - Management et gestion RH
  - Conception, conduite et évaluation de programme (avec un projet à mener)

*NB2 : il est impossible de proposer une maquette à la carte, selon les attentes de chacun. En effet, le Master APAS de Caen est une formation généraliste et ne cible pas un public/un domaine en particulier.*

*NB3 : très souvent, ce sont les étudiants qui se placent au niveau L3 APAS / EAPA, et les RP doivent régulièrement faire des rappels des attentes qui sont de niveau Master (ex : pour le stage et mémoire)*

- Un rappel va être fait à l'équipe pédagogique du Master APAS afin de cibler davantage les cours et interventions sur un niveau Master APAS, et non Licence APAS.

### **Problèmes rencontrés / constatés par les RP du Master APAS**

- Formation APA CANCER en M2 APAS : diverses remarques peu fondées. Le contenu des 20h de formation aurait déjà été vu en grande partie en Licence APAS ... Ce qui n'est pas possible, étant donné que seulement 2h ou 3h de cours sont dédiés à des contenus ciblés sur le cancer.
- Des remarques et propos de + en + désobligeants dans l'enquête satisfaction, surtout en M2 APAS (tout n'est pas dans le CR). C'est peu constructif, et bourré de fautes d'orthographe !
- Des attitudes et façon de s'adresser à l'enseignant peu correctes. Des étudiants pour certains très exigeants mais peu impliqués pourtant.
- Peu de remise en question de certains étudiants, qui pour certains tiennent tête à l'enseignant.
- **Difficulté de mise en œuvre de certains enseignements nécessitant des intervenants pros :**
  - ✓ Beaucoup de vacataires à gérer : une 50aine sur le Master APAS
  - ✓ De + en + difficiles à mobiliser pour peu d'heures de cours
  - ✓ Tous surchargés !
  - ✓ Des cours déplacés, difficiles à replanifier

### **III- Point sur les demandes de modifications maquette & MCC en M1 et M2 APAS**

En Master 1 APAS : 6 demandes de modifications sont formulées concernant la maquette de formation (cf. annexe 1)

En Master 2 APAS : 3 demandes de modifications sont formulées concernant la maquette de formation (cf. annexe 1)

#### **AVIS du CP :**

**Le conseil de perfectionnement du Master APAS approuve l'ensemble des demandes de modification formulées.**

**Annexe 1 relative à une demande d'évolution de la formation (maquette, MCC, régime d'inscription, etc...)**

**Composante : UFR STAPS**

**Mention : 1<sup>ère</sup> année de Master STAPS mention APAS**

**Parcours (le cas échéant) : PRISAPA**

**(1) Evolution de la formation :**

L'évolution de la formation concerne :

- La maquette / l'organisation des enseignements
- Les modalités de contrôle de connaissances
- Le régime d'inscription des étudiants
- Autres (préciser) : .....

Si l'évolution de la formation concerne l'organisation des enseignements et/ou les modalités de contrôle de connaissances, des dispositions transitoires sont-elles prévues ? (notamment pour les redoublants)

- Oui
- Non

Si oui, lesquelles : ....

Si non, pourquoi : Adaptation simple de la maquette

**Description de la demande :** Remplacement du cours « Outils bibliographiques et méthodologiques » (8h CM ; 8h TD) planifié au M1S1 par le cours "Etudes et enquêtes en santé" (8h CM ; 8h TD) planifié au M1S2 à l'heure actuelle.

Semestre	UE	Enseignement	MCC ou Maquette	Actuellement	Demande
S1	UE1	Outils bibliographiques et méthodologiques (8h CM + 8h TD)	<b>Maquette</b>	Outils bibliographiques et méthodologiques (8h CM + 8h TD)	<b>Disparition de ce cours, et remonter le cours « Etudes et enquêtes en santé » (8h CM ; 8h TD) à la place</b>

**Année d'application de l'évolution : 2025-26**

**Argumentaire concernant la demande :** Cet EC, mutualisé avec le M1 Ergonomie, ne correspond pas aux attentes du M1 APAS. Depuis plusieurs années, les enquêtes de satisfaction mettent en évidence une insatisfaction récurrente des étudiants et une inadéquation de cet EC avec la formation. De plus, il présente des redondances avec un cours du S2, plus spécifiques au M1 APAS, intitulé "Etudes et enquêtes en santé". Nous demandons donc que le cours « Etudes et enquêtes de santé » soit déplacé en S2.

## **(2) Evolution de la formation :**

L'évolution de la formation concerne :

- La maquette / l'organisation des enseignements
- Les modalités de contrôle de connaissances
- Le régime d'inscription des étudiants
- Autres (*préciser*) : .....

Si l'évolution de la formation concerne l'organisation des enseignements et/ou les modalités de contrôle de connaissances, des dispositions transitoires sont-elles prévues ? (*notamment pour les redoublants*)

- Oui
- Non

Si oui, lesquelles : ....

Si non, pourquoi : Adaptation simple de la maquette

**Description de la demande :** Renommer le cours « Affections ostéo-musculaires et APA » en « Affections musculaires et APA »

Semestre	UE	Enseignement	MCC ou Maquette	Actuellement	Demande
S1	UE2	Affections ostéo-musculaires et APA	<b>Maquette</b>	Affections ostéo-musculaires et APA	<b>Affections musculaires et APA</b>

**Année d'application de l'évolution : 2025-26**

**Argumentaire concernant la demande :** L'enseignant responsable de cet EC a demandé à ce que le titre soit modifié en "Affections musculaires et APA" (en supprimant le mot « ostéo »), pour plus de cohérence avec le contenu du cours.

### **(3) Evolution de la formation :**

L'évolution de la formation concerne :

- La maquette / l'organisation des enseignements
- Les modalités de contrôle de connaissances
- Le régime d'inscription des étudiants
- Autres (préciser) : .....

Si l'évolution de la formation concerne l'organisation des enseignements et/ou les modalités de contrôle de connaissances, des dispositions transitoires sont-elles prévues ? (notamment pour les redoublants)

- Oui
- Non

Si oui, lesquelles : ....

Si non, pourquoi : Adaptation simple de la maquette

**Description de la demande :** Renommer le cours « Mini projet en APA » en « Projet en APA1 ».

Semestre	UE	Enseignement	MCC ou Maquette	Actuellement	Demande
S1	UE3	Mini-projet en APA (6h CM ; 6h TD)	<b>Maquette</b>	Mini-projet en APA (6h CM ; 6h TD)	<b>Projet en APA1 (12h TD)</b>

**Année d'application de l'évolution : 2025-26**

**Argumentaire concernant la demande :** En réponse aux demandes récurrentes des étudiants de M1 APAS d'avoir un 2<sup>e</sup> cours de mini-projet au semestre 2 (et pas qu'au semestre 1 comme actuellement), afin qu'ils puissent assurer la conception et la mise en œuvre complète de leur projet annuel de manière supervisée, nous avons décidé d'intégrer un cours de "Projet" également au S2, avec 12h TD sur chaque cours de Projet (S1 : Projet en APA1 : 10h TD ; S2 : Projet en APA2 : 10hTD). Les étudiants seront donc évalués sur la conception du projet en S1, et sur la mise en œuvre et l'évaluation du projet en S2. Le cours "Mini projet" (6h CM ; 6h TD) au S1, deviendrait donc "Projet en APA1" (12h TD).

#### **(4) Evolution de la formation :**

L'évolution de la formation concerne :

- La maquette / l'organisation des enseignements
- Les modalités de contrôle de connaissances
- Le régime d'inscription des étudiants
- Autres (préciser) : .....

Si l'évolution de la formation concerne l'organisation des enseignements et/ou les modalités de contrôle de connaissances, des dispositions transitoires sont-elles prévues ? (notamment pour les redoublants)

- Oui
- Non

Si oui, lesquelles : ....

Si non, pourquoi : Adaptation simple de la maquette

**Description de la demande :** Remonter le cours « Etudes et enquêtes en santé » au S1.

Semestre	UE	Enseignement	MCC ou Maquette	Actuellement	Demande
S2	UE4	Etudes et enquêtes en santé (8h CM ; 8h TD)	<b>Maquette</b>	Au semestre 2 dans l'UE4	<b>A déplacer au semestre 1 dans l'UE1</b>

**Année d'application de l'évolution : 2025-26**

**Argumentaire concernant la demande :** Le cours "Etudes et enquêtes en santé" est pertinent à placer au S1, car il permet aux étudiants d'acquérir les outils et techniques nécessaires à la réalisation d'une étude ou d'une enquête dans le cadre de leur stage, qui démarre souvent au cours du S1. De plus, une place se libère au S2, avec la disparition du cours "Outils bibliographiques et méthodologiques", qui ne convenait plus aux attentes et comportait des redondances.

**(5) Evolution de la formation :**

L'évolution de la formation concerne :

- La maquette / l'organisation des enseignements
- Les modalités de contrôle de connaissances
- Le régime d'inscription des étudiants
- Autres (préciser) : .....

Si l'évolution de la formation concerne l'organisation des enseignements et/ou les modalités de contrôle de connaissances, des dispositions transitoires sont-elles prévues ? (notamment pour les redoublants)

- Oui
- Non

Si oui, lesquelles : ....

Si non, pourquoi : Adaptation simple de la maquette

**Description de la demande :** Faire passer les ECTS de deux cours de 1,5 à 2,5.

Semestre	UE	Enseignement	MCC ou Maquette	Actuellement	Demande
S2	UE4	EC1 : Evaluations physiologiques et fonctionnelles (SDV) : 1,5 ECTS EC2 : Evaluations psychologiques et cognitives (SHS) : 1,5 ECTS	<b>Maquette</b>	1,5 ECTS pour chacune de ces deux EC	<b>Faire passer à 2,5 ECTS pour chacune de ces deux EC.</b>

**Année d'application de l'évolution : 2025-26**

**Argumentaire concernant la demande :** Si le cours « Etudes et enquêtes de santé » (2 ECTS) est déplacé du S2 au S1 (cf. demande précédente), les ECTS de ces deux EC devraient être portés à 2,5 (au lieu de 1,5), afin de compenser et stabiliser l'UE4 à 10 ECTS.

Les 2,5 ECTS se justifient aussi au regard de l'évaluation réalisée au sein de ces deux EC.

## (6) Evolution de la formation :

L'évolution de la formation concerne :

- La maquette / l'organisation des enseignements
- Les modalités de contrôle de connaissances
- Le régime d'inscription des étudiants
- Autres (préciser) : .....

Si l'évolution de la formation concerne l'organisation des enseignements et/ou les modalités de contrôle de connaissances, des dispositions transitoires sont-elles prévues ? (notamment pour les redoublants)

- Oui
- Non

Si oui, lesquelles : ....

Si non, pourquoi : Adaptation simple de la maquette

**Description de la demande :** Remplacer le cours « AP, risques, santé & recommandations » par « Projet en APA2 ».

Semestre	UE	Enseignement	MCC ou Maquette	Actuellement	Demande
S2	UE5	AP, risques, santé et recommandations (8h CM ; 8h TD)	<b>Maquette</b>	AP, risques, santé et recommandations (8h CM ; 8h TD)	<b>Projet en APA2 (16hTD)</b>

**Année d'application de l'évolution : 2025-26**

**Argumentaire concernant la demande :** Une partie de ce cours est trop redondante avec d'autres cours de la maquette du Master APAS, car les recommandations en activité physique pour les publics spécifiques sont déjà traitées dans les 9 cours du Master APAS, ciblés sur des publics spécifiques et leur prise en charge. En conséquence, et à la demande récurrente des étudiants depuis plusieurs années, il a été décidé de remplacer ce cours par un 2ème cours "Projet en APA2", afin de permettre aux étudiants d'être supervisés dans la phase de mise en oeuvre et d'évaluation de leur projet annuel. Pour ce cours, 16h TD suffiront, on passerait donc de 8h CM/8h TD à 16h TD.

**BILAN pour les 6 demandes de modifications relatives au Master 1 STAPS mention APAS :**

**Cela enlève 27h éq. TD à la maquette actuelle**

**Composante : UFR STAPS**

**Mention : 2<sup>e</sup> année de Master STAPS mention APAS**

**Parcours (le cas échéant) : PRISAPA**

**(1) Evolution de la formation :**

L'évolution de la formation concerne :

- La maquette / l'organisation des enseignements
- Les modalités de contrôle de connaissances
- Le régime d'inscription des étudiants
- Autres (préciser) : .....

Si l'évolution de la formation concerne l'organisation des enseignements et/ou les modalités de contrôle de connaissances, des dispositions transitoires sont-elles prévues ? (notamment pour les redoublants)

- Oui
- Non

Si oui, lesquelles : ....

Si non, pourquoi : Adaptation simple de la maquette

**Description de la demande :** Renommer le cours « Mini-projet en APA » en « Projet en APA1 » et ajouter 2h TD.

Semestre	UE	Enseignement	MCC ou Maquette	Actuellement	Demande
S3	UE4	Mini-projet en APA (10h TD)	<b>Maquette</b>	Mini-projet en APA (10h TD)	<b>Projet en APA1 (12TD)</b>

**Année d'application de l'évolution : 2025-26**

**Argumentaire concernant la demande :** De manière cohérente avec les intitulés de cours équivalents en M1 APAS, nous souhaitons renommer ce cours "Projet en APA1" et passer de 10h TD à 12h TD (comme en M1). Un cours "Projet en APA2" sera intégré au 2e semestre du M2 APAS (idem qu'en M1).

## **(2) Evolution de la formation :**

L'évolution de la formation concerne :

- La maquette / l'organisation des enseignements
- Les modalités de contrôle de connaissances
- Le régime d'inscription des étudiants
- Autres (préciser) : .....

Si l'évolution de la formation concerne l'organisation des enseignements et/ou les modalités de contrôle de connaissances, des dispositions transitoires sont-elles prévues ? (notamment pour les redoublants)

- Oui
- Non

Si oui, lesquelles : ....

Si non, pourquoi : Adaptation simple de la maquette

**Description de la demande :** Passer ce cours de 8h CM + 8h TD à 16h CM

Semestre	UE	Enseignement	MCC ou Maquette	Actuellement	Demande
S4	UE6	Cadre légal et professionnel en APA (8h CM ; 8h TD)	<b>Maquette</b>	8h CM ; 8h TD	<b>16h CM</b>

**Année d'application de l'évolution : 2025-26**

**Argumentaire concernant la demande :** Cet enseignement a évolué depuis quelques années, en cycle de conférences, faisant intervenir différents professionnels sur différents thèmes. Il est donc pertinent de le faire passer en 100% CM, soit 16h CM.

### **(3) Evolution de la formation :**

L'évolution de la formation concerne :

- La maquette / l'organisation des enseignements
- Les modalités de contrôle de connaissances
- Le régime d'inscription des étudiants
- Autres (préciser) : .....

Si l'évolution de la formation concerne l'organisation des enseignements et/ou les modalités de contrôle de connaissances, des dispositions transitoires sont-elles prévues ? (notamment pour les redoublants)

- Oui
- Non

Si oui, lesquelles : ....

Si non, pourquoi : Adaptation simple de la maquette

**Description de la demande :** Modifier l'intitulé et le volume horaire de ce cours.

Semestre	UE	Enseignement	MCC ou Maquette	Actuellement	Demande
S4	UE6	Conception, conduite et évaluation de programme en APA (8h CM ; 8h TD)	<b>Maquette</b>	Conception, conduite et évaluation de programme en APA (8h CM ; 8h TD)	<b>Projet en APA2 (16h TD)</b>

**Année d'application de l'évolution : 2025-26**

**Argumentaire concernant la demande :** Dans le cadre de ce cours, les étudiants M2 APAS mettent en œuvre un projet ou un programme en APAS qu'ils ont conçu au 1er semestre (idem qu'en M1, mais projet plus important). Il s'agit donc de bien identifier les cours ciblés "Projet en APA". Nous proposons ainsi un nouvel intitulé comme en M1 : "Projet en APA2", avec 16h TD (au lieu de 8h cm ; 8h TD).

**BILAN pour les 3 demandes de modifications relatives au Master 2 STAPS mention APAS :**

**Cela requiert de rajouter 2h éq. TD à la maquette M2 APAS.**

**BILAN pour l'ensemble des modifications M1 et M2 STAPS mention APAS : -25h éq. TD**

L'ensemble des modifications demandées impliquent d'enlever 25h éq. TD à la maquette du Master APAS.

**Suivi administratif de la demande :**

<b>Instances</b>	<b>Date</b>	<b>Avis</b>
Conseil de perfectionnement	03/02/25	Favorable
Conseil de composante	25/04/25	Favorable
CFVU		
CA		



**SEGGAT**

**Modifications de modalités de contrôle des connaissances/organisation des enseignements 2025-2026**  
**Conseil d'UFR du 29 avril 2025**

**COMPOSANTE : UFR SEGGAT**

Formation/Année/Semestre/UE/EC	Organisation actuelle	Modifications souhaitées	Modifications 20/05/2025	Préconisations CFE	
L1- Géographie - UE 22 : Traitement et représentation de l'information géographique	3 CC	2CC			
Licence Géographie/L2/S1/UE23 Terrain et techniques d'enquête/GO3TTE	3 notes en contrôle continu en session 1 (2 écrits et 1 oral) ; 1 écrit de 2h en CT pour session 2	Passage de 3 notes en CC en session 1 à 2 notes par suppression de la note d'oral. Pas de modifications pour la session 2			
L1 - ECO/GES/LAS - semestre 1 -Anglais	CT	2 CC (participation orale/ assiduité + présentation orale) + CT 1h	2 CC (participation orale/ assiduité + présentation orale) + CT écrit 1h	Préciser CT écrit	
L1 - ECO/GES/LAS - semestre 2 -Anglais	CT	2 CC (participation orale/ assiduité + présentation orale) + CT 1h	2 CC (participation orale/ assiduité + présentation orale) + CT écrit 1h	Préciser CT écrit	
L1 Economie Gestion LAS /2025/S1/Méthodologie	1 CC (Dossier ) et 1 CT	1 CC (écrit 2h) et 1 CT	1 CC (écrit 2h) et 1 CT écrit	Préciser CT écrit	
L2 - ECO/GES - Semestre 1 - Anglais	CC	2 CC (participation orale/ assiduité + présentation orale) + CT 2h	2 CC (participation orale/ assiduité + présentation orale) + CT écrit 2h	Préciser CT écrit	
L2 - ECO/GES - Semestre 2 - Anglais	CC	2 CC (participation orale/ assiduité + présentation orale) + CT 2h	2 CC (participation orale/ assiduité + présentation orale) + CT écrit 2h	Préciser CT écrit	
Licence Economie/L3/S1/Informatique Appliquée 1 (EC5INF)	Contrôle terminal - examen écrit d'1h	Contrôle continu avec 2 évaluations (1 écrit et 1 rapport)	Contrôle continu avec 2 écrit (1 écrit et 1 rapport)	Préciser "2 écrits"	
L3 Gestion/2024-2025/S2/Logistique - Gestion des Stocks	2 épreuves de Contrôle Continu	1 CT (de 2h)	1 CT (de 2h)	Préciser CT écrit	
L3 gestion/ parcours Entrepreneurial/ cours Responsabilité Sociétale des Entreprises S2	Session 1 "écrit 1h" - session 2 "dossier"	Session 1 "écrit 1h" - session 2 "écrit 1h"			
L3 GEST ENT/GEST GOP/2025/S2/LGSU6	Ecrit 2h	Ecrit 1h30			
LP SIG-DAT/S1/UE14/LPSDSIGA	1 CC écrit 50% - 1 CT écrit 50%	CC 100% - 3 écrits			
LP SIG-DAT/S1/UE16/LPSDANG	1 CC oral 50% - 1 CT écrit 50%	CC 100% - 1 oral 50% + 1 écrit 50%			
LP SIG-DAT/S2/UE22/LPSDSTAG		Validation du stage obligatoire ( >= 10/20)			
LP EAPTR/S1/UE 5/Anglais	CC oral 50% + 1 CT écrit 1h 50%	CC oral 50% + 1 CT écrit 2h 50%			
LP EAPTR/S1/UE 5/ Documents historiques	1CC 100% exercice pratique	Suppression de l'évaluation	suppression de l'exercice pratique (le peu d'heures d'enseignements, 10h, dispensés par les archivistes des archives départementales ne justifie pas la mise en place d'une évaluation. L'évaluation est dans les faits couplée avec l'UE de SIG (digitalisation des documents trouvés aux Archives Départementales	Pourquoi cette épreuve est-elle supprimée? Quid des ECTS le cas échéant ?	
Master 1 IPE semestre 1	Fiscalité des entreprises innovantes 12 h TD	Fiscalité des entreprises innovantes 9 h CM			
Master 1 IPE semestre 1	Initiation à la recherche (1) 10 h CM	initiation à la recherche (1) 9 h CM			
Master 1 IPE semestre 2	Stage CT 1ère et 2ème session Mémoire et soutenance	Stage CT 1ère et 2ème session Mémoire 100 %			
Master 1 IPE Semestre 1	Fiscalité des entreprise innovantes CT rapport 100 %	Fiscalité des entreprises innovantes CT écrit de 1 h			
Master Entrepreneuriat et Management de projet / Année 2/ Semestre 4/ UE 7/ Insertion professionnelle/E-reputation E-reputation	Ce cours de 5H CM a lieu au semestre 4 de la deuxième année du Master. Il est rattaché à l'UE 7 : insertion professionnelle	Suite à une demande récurrente des étudiants lors des conseils de perfectionnement, il serait effectivement et préférable d'avancer ce cours au semestre 1 car c'est un cours destiné à donner aux étudiants les outils nécessaires pour créer gérer leur image numérique sur Internet. Ainsi, nous demandons que ce cours ait lieu au semestre 1, sera rattaché à l'UE 2 Management entrepreneurial.	Suite à une demande récurrente des étudiants lors des conseils de perfectionnement, il serait effectivement et préférable d'avancer ce cours au semestre 3 car c'est un cours destiné à donner aux étudiants les outils nécessaires pour créer gérer leur image numérique sur Internet. Ainsi, nous demandons que ce cours ait lieu au semestre 3, sera rattaché à l'UE 2 Management entrepreneurial.	Merci de confirmer que ce cours est avancé du M2 (SEM. 4) au M1 (Sem. 1).  Si cela est confirmé, les étudiants diplômés en 2026 n'auront pas suivi ce cours. Qu'est-il prévu ?  Quels sont les régimes transitoires prévus?	

Master Entrepreneuriat et Management de projet / Année 2/ M2IPES4/ M2IPEU47/ Insertion professionnelle/E-reputation E-reputation	En termes de MCC, ce cours est évalué sous la forme d'un oral à 100%	Nous demandons à ce qu'en termes de MCC, le devoir se fait sur e-campus sous la forme d'envoi de rapport ou de vidéo	<b>On garde le même type d'évaluation. Merci pas de demande de changement</b>	Il faut choisir la nature de l'épreuve : écrit ou oral	
Master Entrepreneuriat et Management de projet / Année 2/ M2IPES4/ M2IPEU45 : créativité et innovation/Veille et intelligence stratégique	Ce cours de 12 HCM a lieu au semestre 4 de la deuxième année du Master. Il est rattaché à l'UE 5,	Les étudiants travaillent tout au long de l'année sur un projet entrepreneurial (création ex-nihilo ou bien accompagnement d'un porteur de projet), ce cours leur permet de développer l'étude de marché et de mieux percevoir les risques. Nous avons constaté que le cours arrive trop tard dans l'année ce qui affecte la qualité de l'étude menés par les étudiants. L'avancer au semestre 3, permettrait aux étudiants de mieux appréhender le projet. Nous souhaitons que ce cours soit rattaché à l'UE 3 stratégie entrepreneuriale			
Master Entrepreneuriat et Management de projet / Année 2/ M2IPES4/ M2IPEU45 : créativité et innovation/Veille et intelligence stratégique	En termes de MCC, ce cours fait partie du grand oral du semestre 4	En termes de MCC, ce cours ferait partie du grand oral du semestre 3 si le changement est accepté			
Master Entrepreneuriat et Management de projet / Année 2/ M2IPES3/ M2IPEU32 Management entrepreneurial / Coaching entrepreneurial	l'intitulé du cours est : " coaching entrepreneurial ", il traite de l'accompagnement entrepreneurial avec un aspect plus orienté coaching personnel de l'entrepreneur.	Au lieu de coaching entrepreneurial, le cours serait intitulé Entrepreneuriat durable et résilience. Ce changement permettra de faire travailler les étudiants sur des concepts et des modes de fonctionnement plus respectueux de l'environnement en intégrant les enjeux environnementaux et sociétaux auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui			
Master Entrepreneuriat et Management de projet / Année 2/ M2IPES3/ M2IPEU32 / Coaching entrepreneurial	En termes de MCC, ce cours est évalué sous la forme d'un écrit et un oral	Nous demandons qu'il soit évalué sous la forme d'un rapport écrit (évaluation projet)			
Master Entrepreneuriat et Management de projet / Année 2/ M2IPES3/ M2IPEU33 Stratégie Entrepreneuriale/ Entrepreneuriat et positionnement territoriale	Entrepreneuriat et positionnement territoriale	Entrepreneuriat durable et positionnement territoriale. Rajouter le mot durable			
Master Entrepreneuriat et Management de projet / Année 2/ M2IPES4/ M2IPEU34 : Ingénierie juridique et fiscale/ Droit de la propriété intellectuelle et industrielle	Droit de la propriété intellectuelle et industrielle est un cours qui fait partie de l'UE4 Ingénierie juridique et fiscale	Nous nous sommes rendu compte que ce cours est redondant avec un cours du master 1 qui porte le même intitulé. Nous souhaitons donc changer son intitulé qui deviendra " Prospective RH", un cours qui fera réfléchir les étudiants à la perspective métier, notamment les métiers d'entrepreneur, de conseiller et de chargé d'accompagnement et identifier les compétences passées, présentes et futures à développer. Nous souhaitons le positionner au Semestre 4/UES : créativité et innovation			
MADURA 1 - UE 2 - URBM1DSU	Un dossier et un oral	Un oral complémentaire de soutenance du dossier (15%) et un écrit complémentaire de contrôle des connaissances et lectures (à mi-semestre) de 2h.(20%) un dossier (15%),un écrit (2h, 20%) et deux oraux (10% et 15%) en CC un écrit en CT(3h)	Durée de l'écrit du CT (3h) à préciser. Poids respectifs de ces épreuves à préciser. CC : 60% , CT 40%)	Durée de l'écrit du CT à préciser. Poids respectifs de ces épreuves à préciser.	
MADURA 1 - UE 2 - YURB1TC1	Un dossier de CR de lectures	Compte-tenu des effets de ChatGPT, nous souhaitons que la présentation des ouvrages lus fasse l'objet d'un écrit en temps limité (3h) deux écrits (CC+CT) de 50% chacun	Durée de l'écrit du CT (3h) à préciser. Poids respectifs de ces épreuves à préciser. 50% en CC, 50% en CT	Durée de l'écrit du CT à préciser. Poids respectifs de ces épreuves à préciser.	
Master 2 AEE	Période session 2 fin juin 2025	Période session 2 5 août - 3 septembre 2025	les étudiants du M2 A2E doivent faire un mémoire de recherche et un stage au second semestre. Compte tenu du type de travail qui constitue le second semestre, si les étudiants n'ont pas réussi à satisfaire aux exigences pour la 1ere session (mi-fin mai), il est peu probable qu'ils puissent y parvenir pour la seconde session qui n'a lieu qu'un mois après la 1ere session à l'heure actuelle. Repousser la seconde session plus tard dans le calendrier permettrait à cette session de vraiment son rôle	Impossible de faire passer des épreuves pendant la fermeture de l'établissement (du 26 juillet au 17 août). Ceci n'est pas une demande de modification de MCCC mais une modification de calendrier, à nous faire parvenir rapidement pour passage en CFVU.	<b>C'est bien prévu pour les dates. La demande de modification du calendrier a bien été transmise dans les temps.</b>

Master Economie Appliquée - Parcours A2E /M1/S1/ EM2 Equilibrium and social optimality	1 cours de 24h CM et 12h TD pour 6 ECTS avec des examens de 1ere et 2eme session sous format d'écrits de 2h	Division de ce cours en 2 cours définis comme suit : 1) Intitulé : « <b>EM2a Game theory</b> » ; <b>Volume : 12hCM + 6hTD ; ECTS : 3 ;</b> CC:Pratique assiduité ; <b>CT Session 1 Ecrit 2h ; CT Session 1 Ecrit 2h. 2) Intitulé : « EM2b Equilibrium and social optimality » ; Volume : 12hCM + 6hTD ; ECTS : 3 ;</b> CC:Pratique assiduité ; <b>CT Session 1 Ecrit 2h ; CT Session 1 Ecrit 2h</b>	Les étudiants nous ont dit à l'issue du 1 <sup>er</sup> semestre être perturbés par le fait que le cours est composé de 2 parties distinctes et qu'ils préféreraient avoir des épreuves séparées pour chacune des 2 parties du cours. Nous avons donc séparé les 2 parties du cours pour créer 2 cours distincts. Cette modification permet une clarification de la maquette sans augmentation du volume horaire total et du coût total.	La commission suggère de ne pas diviser ce cours en 2 EC, mais plutôt de modifier les épreuves : exemple : faire une épreuve de 4 h avec 2 sujets distincts.	C'est d'accord nous gardons la structure actuelle et prévoyons les MCC en 2x2h à l'écrit
Master Economie Appliquée - Parcours A2E /M1/S2/EM3 EconomicDynamic	1 cours de 24h CM et 12h TD pour 6 ECTS avec des examens de 1ere et 2eme session sous format d'écrits de 2h	Division de ce cours en 2 cours définis comme suit : 1) Intitulé : « <b>EM3a Optimal control</b> » ; <b>Volume : 12hCM + 6hTD ; ECTS : 3 ;</b> CC:Pratique assiduité ; <b>CT Session 1 Ecrit 2h ; CT Session 1 Ecrit 2h. 2) Intitulé : « EM3b Dynamic programming » ; Volume : 12hCM + 6hTD ; ECTS : 3 ;</b> CC:Pratique assiduité ; <b>CT Session 1 Ecrit 2h ; CT Session 1 Ecrit 2h</b>	Les étudiants nous ont dit lors du conseil de perfectionnement qu'ils préféreraient avoir des épreuves séparées pour chacune des 2 parties du cours. Nous avons donc séparé les 2 parties du cours pour créer 2 cours distincts. Cette modification permet une clarification de la maquette sans augmentation du volume horaire total et du coût total.	La commission suggère de ne pas diviser ce cours en 2 EC, mais plutôt de modifier les épreuves : exemple : faire une épreuve de 4 h avec 2 sujets distincts.	C'est d'accord nous gardons la structure actuelle et prévoyons les MCC en 2x2h à l'écrit
Master Economie Appliquée - Parcours A2E /M1/S2/ TC4 Economics of information	1 cours de 12h CM sur l'économie de l'information intitulé « TC4 Economics of information »	Changement de contenu et d'intitulé du cours ainsi que de la modalité d'évaluation. L'intitulé du cours souhaité est « <b>TC4 Statistical learning</b> » et l'évaluation souhaitée est un <b>écrit (projet) en CT 1</b> (tous les autres éléments, soit volume horaire, ECTS et modalités d'évaluation en session 2 restent inchangées)	Il manque un cours de statistical / machine learning dans la maquette pour répondre aux compétences demandées maintenant sur le marché du travail en matière d'analyse de données. Nous introduisons ce cours en M1 à la place du cours d'Economics of Information qui était partiellement en doublon avec cours du M2 (voir ci-dessous). Cette modification permet d'augmenter les compétences des étudiants et d'améliorer la cohérence de la maquette sans augmentation du volume horaire total et du coût total. Pour bien évaluer la capacité des étudiants à appliquer les méthodes statistiques enseignées dans le module et favoriser la mise en pratique, le mode d'évaluation en 1ere session est modifié pour être le rapport d'un projet à rendre.	préciser la durée de l'écrit du CT	C'est un rapport écrit maison en session 1, il n'y a donc pas de durée à préciser.
Master Economie Appliquée - Parcours A2E /M2/S1/ Macro modelling for fiscal, monetary & prudential policies	1 cours de 20H CM comptant pour 3 ECTS intitulé « Macro modelling for fiscal, monetary & prudential policies »	Suppression du cours de la maquette	Manque de ressources en interne pour pouvoir assurer ce cours. De plus cette modification permet de réduire le nombre de cours différents dispensés au 1er semestre du M2 (11 cours au lieu de 12), ce qui favorisera la réussite des étudiants. Cette modification permet de plus d'économiser 20h de CM qui pourront être allouées à d'autres cours dont le volume était jugé insuffisant pour atteindre les objectifs pédagogiques (voir ci-dessous).		
Master Economie Appliquée - Parcours A2E /M2/S1/ Topics in growth and environment	1 cours de 20H CM comptant pour 3 ECTS intitulé « Topics in growth and environment »	Changement de l'intitulé en « <b>Advanced Topics in Macroeconomics</b> » (tous les autres éléments, ie volume horaire, ECTS et modalités d'évaluation restent inchangées)	Elargissement du contenu du cours pour compenser la suppression d'un cours de macroéconomie en M2 (voir ci-dessous)		
Master Economie Appliquée - Parcours A2E /M2/S1/ Political economics	1 cours de 30h CM comptant pour 4,5 ECTS intitulé « Political economics »	Changement de l'intitulé en « <b>Economics of Information</b> » et <b>réduction du volume horaire qui devient maintenant de 20h CM et réduction du nombre d'ECTS à 3 ECTS</b> (en cohérence avec le nouveau volume horaire)	Mise en cohérence de la maquette qui proposait auparavant du contenu lié de l'économie de l'information en M1 et en M2. Tout ce contenu est maintenant proposé dans un seul module en M2 pour ne plus avoir de doublon. De plus, réduire le volume horaire de 30 à 20h permet d'uniformiser le format des cours de ce semestre. Cette économie de 10h de CM est utilisée pour ajouter un nouveau cours à la maquette (voir ci-dessous).	Quels sont les régimes transitoires ?	Les cours de M2 sont des cours thématiques qui sont l'application des méthodes générales vues en première année dans les UE economic Modelling et Econometrics . Changer de Thématique en M2. Cela implique qu'il n'y a pas besoin de régime Transitoire

Master Economie Appliquée - Parcours A2E /M2/S1/ Gender and Inequality	Cours inexistant actuellement	Création du cours intitulé « <b>Inequality and gender</b> » ; <b>Volume : 10h CM ; ECTS : 1,5 ; Pas de CC ; CT session 1 : Rapport ; CT Session 2 : Ecrit.</b>	Création d'un cours en utilisant les 10h économisées du fait de la réduction du volume horaire d'un autre cours (voir ci-dessus). Ajout de ce cours pour approfondir des problématiques importantes en économie appliquée qui s'articule bien avec d'autres cours du master. Cette création permet d'élargir les thématiques abordées dans le master et élargir les compétences des étudiants sans augmentation du volume horaire total ou du coût total.	Préciser la durée de l'écrit de la session 2. Quels sont les régimes transitoires?	La session 2 sera un écrit de 1h30. Nous définirons cela au cas par cas
Master Economie Appliquée - Parcours A2E /M2/S1/ Topics in labor economics	Evaluation qui comprend notamment un CC qui était « Pratique/assiduité »	Modification des modalités du <b>CC en « Ecrit (rapport) »</b>	Les étudiants nous ont dit lors du conseil de perfectionnement qu'ils aimeraient avoir plus de mise en pratique sur logiciel en M2. En transformant le mode de CC en rapport dans ce cours, on permet d'ajouter une mise en pratique et application sur logiciel.		
Master Economie Appliquée - Parcours A2E /M2/S1/ Topics in energy economics	1 cours de 10h CM pour 1,5 ECTS intitulé « Topics in energy economics »	<b>Augmentation du volume horaire qui devient maintenant de 20h CM et augmentation du nombre d'ECTS à 3 ECTS</b> (en cohérence avec le nouveau volume horaire).	Utilisation de 10h économisées du fait de la suppression du cours de « macro modeling... ». Cette modification permettra aux intervenants de plus approfondir la thématique et d'augmenter les compétences des étudiants dans la thématique abordée dans ce cours, le volume de 10h étant insuffisant pour aborder tous les éléments souhaités. Cette modification se fait sans augmentation du volume horaire total ou du coût total.	Quels sont les régimes transitoires? L'augmentation des ECTS découle bien de la suppression du cours de macro-modelling?	Les cours de M2 sont des cours thématiques qui sont l'application des méthodes générales vues en première année dans les UE economic Modelling et Econometrics . Changer de Thématique en M2. Cela implique qu'il n'y a pas besoin de régime Transitoire
Master Economie Appliquée - Parcours A2E /M2/S1/ Topics in micro-development economics	1 cours de 10h CM pour 1,5 ECTS intitulé « Topics in micro-development economics »	<b>Augmentation du volume horaire qui devient maintenant de 20h CM et augmentation du nombre d'ECTS à 3 ECTS</b> (en cohérence avec le nouveau volume horaire).	Utilisation de 10h économisées du fait de la suppression du cours de « macro modeling... ». Cette modification permettra de plus approfondir la thématique et d'augmenter les compétences des étudiants dans la thématique abordée dans ce cours, le volume de 10h étant insuffisant pour aborder tous les éléments souhaités. Cette modification se fait sans augmentation du volume horaire total ou du coût total.	Quels sont les régimes transitoires? L'augmentation des ECTS découle bien de la suppression du cours de macro-modelling?	Les cours de M2 sont des cours thématiques qui sont l'application des méthodes générales vues en première année dans les UE economic Modelling et Econometrics . Changer de Thématique en M2. Cela implique qu'il n'y a pas besoin de régime Transitoire
M1 ESEDD 1er semestre	EC projets d'infrastructures	EC Projets et stratégies de développement (changement de l'intitulé qui correspond plus au contenu de l'intervenant professionnel)		La commission suggère de choisir un intitulé qui soit suffisamment général pour qu'il n'y ait pas de modifications récurrentes. Les changements d'intitulés ont, en effet, de nombreuses répercussions sur la modélisation.	
M1 ESEDD 2ième semestre	EC : Techniques de communication , Oral	Changement de modalités de MCC : 1 CT écrit de 1h30 et 1 oral			
M1 et M2 Contrôle de gestion -BPAC	Modifications des MCCC	Voir document annexe			
ESEDD/M2/S1/UE1/ Partenariats Publics-Privés	18h CM	9h CM			
ESEDD/M2/S1/UE4/Techniques d'expression orale et écrite		Nouvel EC - 9h CM MCC: CC dossier 50% + Oral CC 50% communs à l'UE 4			

Voici la maquette du master telle que souhaitée. Les éléments que l'on souhaite modifier sont mis jaune.

Intitulé du cours	Volume horaire	ECTS	CC	CT Session 1	CT Session 2
<b>Master 1 – Semestre 1</b>					
<b>UE1 Economic modelling</b>					
EM2a Game theory	12hCM/6HTD	3	Pratique/Assiduité	Ecrit 2h	Ecrit 2h
EM2b Equilibrium and social optimality	12hCM/6HTD	3	Pratique/Assiduité	Ecrit 2h	Ecrit 2h
EM1 Preferences and choice	24hCM/12HTD	6	Pratique/Assiduité	Ecrit 2h	Ecrit 2h
<b>UE2 Econometrics</b>					
ECT1 Econometrics 1	24hCM/12HTD	6	Ecrit	Ecrit 2h	Ecrit 2h
ECT2 Time series and forecasting	24hCM/12HTD	6	Pratique/Assiduité	écrit et oral	Ecrit 2h
<b>UE3 Economics as a profession &amp; Essay in bibliography</b>					
Boot camp	3*6hTD	0	Non noté	Non noté	Non noté
Economics as a profession	18hCM	3	Ecrit (3 rapports)		
Essay in bibliography		3		Projet	
<b>Master 1 – Semestre 2</b>					
<b>UE4 Economic modelling</b>					
EM3 Economic dynamics	24hCM/12HTD	6	Pratique/Assiduité	Ecrit 2h	Ecrit 2h
Project in modelling		3		Ecrit et oral	Ecrit et oral
<b>UE5 Econometrics</b>					
ECT3 Econometrics 3	24hCM/12HTD	6	Ecrit 2h	Ecrit 2h	Ecrit 2h
Project in econometrics		3		Ecrit et oral	Ecrit et oral
<b>UE6 Thematic courses</b>					
TC1 Firms and markets	12HCM	2		Ecrit ou Oral	Ecrit 1h30
TC2 Social choice	12HCM	2		Ecrit	Ecrit
TC3 Economic policy	12HCM	2		Ecrit ou Oral	Ecrit 1h30
TC4 Statistical learning	12HCM	2		Ecrit (rapport)	Ecrit 1h30
TC5 Environmental and Resource Economics	12HCM	2		Ecrit 1h30	Ecrit 1h30
TC6 Growth and fluctuations	12HCM	2		Ecrit ou Oral	Ecrit 1h30
Engagement étudiant (facultatif)		1		Oral 5min	
<b>Master 2 – Semestre 1</b>					
Advanced international economics	10CM	1,5		Ecrit	Ecrit
Corporate finance and product market competition	10CM	1,5		Ecrit 1h30	Ecrit 1h30
Inequality and Gender	10HCM	1,5		Ecrit (rapport)	Ecrit
Mechanism design	20HCM	3		Ecrit 2h	Ecrit 2h
Topics in energy economics	20HCM	3		Ecrit 2h	Ecrit 2h
Economics of information	20HCM	3		Ecrit	Ecrit
Topics in applied microeconometrics	20HCM	3	Pratique/Assiduité	Ecrit 2h	Ecrit 2h
Topics in labor economics	20HCM	3	Pratique/Assiduité	Ecrit 2h	Ecrit 2h
Advanced topics in macroeconomics	20HCM	3		Ecrit	Ecrit
Topics in intertemporal choice: A life cycle perspective	20HCM	3		Ecrit	Ecrit
Two-sided matching : theory and application to school ch	10HCM	1,5		Ecrit 1h30	Ecrit 1h30
Topics in micro-development economics	20HCM	3		Ecrit 1h30	Ecrit 1h30
<b>Master 2 – Semestre 2</b>					
Research Master Thesis		24		Ecrit et oral	Ecrit et oral
Research Internship		6		Oral	Oral

**Master 1 Contrôle de Gestion & Audit Organisationnel**  
**Parcours « Contrôleur de Gestion *Business Partner* & Amélioration Continue »**  
*Responsables pédagogiques : Julien Henriot & Sylvain Gorin*

**Modalités de contrôle des connaissances – Session unique**

**1. Organisation de la formation**

La formation est organisée en 9 UE (Unités d'Enseignement), chacune affectée d'un coefficient. Les UE 1 à 8 regroupent des enseignements constitutifs qui sont affectés d'un coefficient (voir la maquette des enseignements). Ces enseignements constitutifs sont programmés sur 13 semaines. L'UE 9 correspond quant à elle à l'alternance qui se déroule tout au long de l'année.

**2. Evaluation des enseignements**

L'évaluation prend la forme d'un contrôle continu intégral (session unique). Pour tous les enseignements constitutifs, une note de contrôle continu est obligatoire (écrit ou oral). L'assiduité est obligatoire et le défaut d'assiduité peut être sanctionné (retrait de points dans les enseignements constitutifs concernés). En cas d'absence à une évaluation du contrôle continu intégral :

- Si l'absence est justifiée, une évaluation de substitution est organisée.
- Si l'absence est injustifiée, la note de 0 sur 20 est attribuée à l'évaluation concernée.

L'évaluation de l'alternance est réalisée par le tuteur professionnel de l'étudiant, à partir d'une grille d'évaluation (voir la fiche d'appréciation de l'alternance). En concertation avec les tuteurs professionnels, les tuteurs universitaires sont autorisés à harmoniser les notes attribuées par les tuteurs professionnels.

**3. Obtention du Master 1**

Le Master 1 est décerné aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'évaluation de l'alternance. La compensation entre éléments constitutifs d'une unité d'enseignement, d'une part, et les unités d'enseignement, d'autre part, s'effectue sans note éliminatoire.

Les étudiants qui n'ont pas obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement et/ou qui n'ont pas obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'évaluation de l'alternance n'obtiennent pas le Master 1.

En cas de non-validation du Master 1, les étudiants en contrat d'apprentissage peuvent bénéficier d'un redoublement, sous réserve de la signature d'un nouveau contrat d'apprentissage (avec le même ou un autre employeur), conformément aux dispositions du Code du travail et aux exigences des OPCO. Le redoublant est tenu d'assister à l'ensemble des enseignements du Master 1, y compris pour les unités d'enseignement déjà validées. Les notes égales ou supérieures à 10/20 obtenues lors de la première inscription peuvent être conservées à l'appréciation du jury pédagogique. Toutefois, l'étudiant n'est pas dispensé d'assiduité aux enseignements correspondants.

**Master 2 Contrôle de Gestion & Audit Organisationnel**  
**Parcours « Contrôleur de Gestion *Business Partner* & Amélioration Continue »**  
*Responsables pédagogiques : Julien Henriot & Sylvain Gorin*

**Modalités de contrôle des connaissances – Session unique**

**1. Organisation de la formation**

La formation est organisée en 9 UE (Unités d'Enseignement), chacune affectée d'un coefficient. Les UE 1 à 8 regroupent des enseignements constitutifs qui sont affectés d'un coefficient (voir la maquette des enseignements). Ces enseignements constitutifs sont programmés sur 13 semaines. L'UE 9 correspond quant à elle à l'alternance qui se déroule tout au long de l'année. Elle fait l'objet de 3 évaluations qui sont détaillées dans le point n°2.

**2. Evaluation des enseignements**

L'évaluation prend la forme d'un contrôle continu intégral (session unique). Pour tous les enseignements constitutifs une note de contrôle continu est obligatoire (écrit ou oral). L'assiduité est obligatoire et le défaut d'assiduité peut être sanctionné (retrait de points dans les enseignements constitutifs concernés).

En cas d'absence à une évaluation du contrôle continu intégral :

- Si l'absence est justifiée, une évaluation de substitution est organisée.
- Si l'absence est injustifiée, la note de 0 sur 20 est attribuée à l'évaluation concernée.

L'alternance fait l'objet de trois évaluations :

- celle de l'alternance est réalisée par le tuteur professionnel de l'étudiant, à partir d'une grille d'évaluation (voir la fiche d'appréciation de l'alternance). En concertation avec le tuteur professionnel, le tuteur universitaire de l'étudiant transforme ensuite cette évaluation en une note sur 20 de coefficient 2.
- celle de la soutenance (45 mn) est réalisée par un jury composé d'un des deux co-responsables pédagogiques du Master et d'un professionnel de la gestion. Elle donne lieu à une note sur 20 de coefficient 7. Le tuteur professionnel de l'étudiant peut être présent à la soutenance. Il demeure néanmoins observateur de cette soutenance.
- celle du mémoire écrit est réalisée par les deux membres du jury de la soutenance. Elle donne lieu à une note sur 20 de coefficient 8.

### 3. Obtention du Master 2

Le Master 2 est décerné aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des évaluations de l'alternance.

La compensation entre éléments constitutifs d'une unité d'enseignement, d'une part, et les unités d'enseignement, d'autre part, s'effectue sans note éliminatoire.

Les étudiants qui n'ont pas obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement et/ou qui n'ont pas obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 sur l'UE 9 n'obtiennent pas le Master 2. L'autorisation de redoublement fait l'objet d'une délibération du jury.

### 4. Conditions de redoublement

En cas de non-validation du Master 2, les étudiants peuvent bénéficier d'un redoublement, sous réserve de la signature d'un nouveau contrat d'apprentissage ou de la prolongation du contrat existant, conformément à l'article L6222-7 du Code du travail.

Le redoublant est tenu :

- D'assister à l'ensemble des enseignements, y compris ceux correspondant à des unités d'enseignement déjà validées ;
- De repasser uniquement les évaluations des unités non validées (note < 10/20), sauf en cas de modification substantielle du contenu de l'unité d'enseignement.

À la demande du jury ou en cas d'évolution pédagogique, l'étudiant pourra être tenu de repasser certaines évaluations même déjà validées, dans un souci de cohérence pédagogique.

**SCIENCES**

**Modifications de modalités de contrôle des connaissances/ organisation des enseignements 2025-2026  
 adoptées au Conseil d'UFR du 28/04/2025 et du 23/05/2025**

**COMPOSANTE : UFR des Sciences**

**Légende :**

Surligné en bleu Demande de modifications des MCC

Surligné en rose Demande de modifications de la maquette pédagogique

Formation / Année d'études	Oganisation actuelle	Type de modifications	Modifications souhaitées	Argumentaire	Date présentation conseil	Précision
L1 Chimie parcours adapté	Semestre 1. UE Personnalisable (SPCHLP1C) comprenant : - EC Chimie organique 1 (YSCHL1A) - EC Chimie des solutions (YSCHL1A2) - EC Electronique, énergie électrique, automatique 1 (YSEAL1A1) - EC Mécanique 1 (YSMEL1B1)	Maquette	Suppression des éléments suivants : EC Electronique, énergie électrique, automatique 1 (YSEAL1A1) EC Mécanique 1 (YSMEL1B1)	Demande de suppression pour harmonisation avec la maquette du L1 Chimie dont les deux EC n'existent plus.	28/04/2025	EC mutualisés avec tout le portail PCI et restent en vigueur dans d'autres formations du portail. Les EC n'étant pas capitalisables (ECTS au niveau de l'UE), des contrats pédagogiques seront mis en place si besoin.
L1 EEEA	Semestre 1. EC Mécanique 1 (YSMEL1B1). 12,5h TD et 12,5h TP	Maquette	Modification de la ventilation des heures d'enseignement. 17,5h TD et 7,5h TP	Le volume horaire pour la partie cours (12,5h TD), n'est plus en adéquation avec le niveau des étudiants entrants. Ce transfert d'heures TP vers des heures TD a pour but de résorber les lacunes et de permettre les apprentissages des contenus de mécanique 1 dans de meilleures conditions (Cf. document).	28/04/2025	-
L1 EEEA	Semestre 1. UE Transversale (SPE3AL1D). EC Techniques de calcul 1 (YSPHL1C1) mutualisé avec l'ensemble des L1 du portail PCI et porté par la L1 Physique	Maquette	Démutualisation de l'EC Techniques de calcul 1 (YSPHL1C1). Création d'un nouveau code propre à la L1 Mécanique (parcours classique et parcours adapté) et à la L1 EEEA (parcours classique et parcours adapté)	Demande de démutualisation pour adapter les examens aux besoins des formations (Cf. document).	28/04/2025	-
L1 EEEA	Semestre 1. UE Transferable 2 (SPE3AL2D). EC Techniques de calcul 2 (YSPHL2C1) mutualisé avec l'ensemble des L1 du portail PCI et porté par la L1 Physique.	Maquette	Démutualisation de l'EC Techniques de calcul 2 (YSPHL2C1). Création d'un nouveau code propre à la L1 Mécanique (parcours classique et parcours adapté) et à la L1 EEEA (parcours classique et parcours adapté)	Demande de démutualisation pour adapter les examens aux besoins des formations (Cf. document).	28/04/2025	-
L1 EEEA parcours adapté	Semestre 1. EC Mécanique 1 (YSMEL1B1). 12,5h TD et 12,5h TP	Maquette	Modification de la ventilation des heures d'enseignement. 17,5h TD et 7,5h TP	Le volume horaire pour la partie cours (12,5h TD), n'est plus en adéquation avec le niveau des étudiants entrants. Ce transfert d'heures TP vers des heures TD a pour but de résorber les lacunes et de permettre les apprentissages des contenus de mécanique 1 dans de meilleures conditions (Cf. document).	28/04/2025	-
L1 EEEA parcours adapté	Semestre 2. UE Transversale (SPE3LP2C). EC Techniques de calcul 1 (YSPHL1C1) mutualisé avec l'ensemble des L1 du portail PCI et porté par la L1 Physique.	Maquette	Démutualisation de l'EC Techniques de calcul 1 (YSPHL1C1). Création d'un nouveau code propre à la L1 Mécanique (parcours classique et parcours adapté) et à la L1 EEEA (parcours classique et parcours adapté)	Demande de démutualisation pour adapter les examens aux besoins des formations (Cf. document).	28/04/2025	-
L1 Informatique	Semestre 2. EC Calcul scientifique (YSINL2B2). Mode de calcul de la moyenne (4) (écrits+pratique)/2	MCC	Modification du mode de calcul de la moyenne. Mode de calcul de la moyenne (4) Moyenne des notes	-	28/04/2025	-
L1 Informatique parcours accès santé	Semestre 2. EC Calcul scientifique (YSINL2B2). Mode de calcul de la moyenne (4) (écrits+pratique)/2	MCC	Modification du mode de calcul de la moyenne. Mode de calcul de la moyenne (4) Moyenne des notes	-	28/04/2025	-
L1 Mathématiques	Semestre 1. EC Mécanique 1 (YSMEL1B1). 12,5h TD et 12,5h TP	Maquette	Modification de la ventilation des heures d'enseignement. 17,5h TD et 7,5h TP	Le volume horaire pour la partie cours (12,5h TD), n'est plus en adéquation avec le niveau des étudiants entrants. Ce transfert d'heures TP vers des heures TD a pour but de résorber les lacunes et de permettre les apprentissages des contenus de mécanique 1 dans de meilleures conditions (Cf. document).	28/04/2025	-
L1 Mécanique	Semestre 1. EC Mécanique 1 (YSMEL1B1). 12,5h TD et 12,5h TP	Maquette	Modification de la ventilation des heures d'enseignement. 17,5h TD et 7,5h TP	Le volume horaire pour la partie cours (12,5h TD), n'est plus en adéquation avec le niveau des étudiants entrants. Ce transfert d'heures TP vers des heures TD a pour but de résorber les lacunes et de permettre les apprentissages des contenus de mécanique 1 dans de meilleures conditions (Cf. document).	28/04/2025	-

Formation / Année d'études	Oganisation actuelle	Type de modifications	Modifications souhaitées	Argumentaire	Date présentation conseil	Précision
L1 Mécanique	Semestre 1. UE Transversale (SPMECL1D). EC Techniques de calcul 1 (YSPHL1C1) mutualisé avec l'ensemble des L1 du portail PCI et porté par la L1 Physique.	Maquette	Démutualisation de l'EC Techniques de calcul 1 (YSPHL1C1). Création d'un nouveau code propre à la L1 Mécanique (parcours classique et parcours adapté) et à la L1 EEEA (parcours classique et parcours adapté)	Demande de démutualisation pour adapter les examens aux besoins des formations (Cf. document).	28/04/2025	-
L1 Mécanique	Semestre 2. UE Transferable 2 (SPMECL2D). EC Techniques de calcul 2 (YSPHL2C1) mutualisé avec l'ensemble des L1 du portail PCI et porté par la L1 Physique.	Maquette	Démutualisation de l'EC Techniques de calcul 2 (YSPHL2C1). Création d'un nouveau code propre à la L1 Mécanique (parcours classique et parcours adapté) et à la L1 EEEA (parcours classique et parcours adapté)	Demande de démutualisation pour adapter les examens aux besoins des formations (Cf. document).	28/04/2025	-
L1 Mécanique parcours adapté	Semestre 1. EC Mécanique 1 (YSMEL1B1). 12,5h TD et 12,5h TP	Maquette	Modification de la ventilation des heures d'enseignement. 17,5h TD et 7,5h TP	Le volume horaire pour la partie cours (12,5h TD), n'est plus en adéquation avec le niveau des étudiants entrants. Ce transfert d'heures TP vers des heures TD a pour but de résorber les lacunes et de permettre les apprentissages des contenus de mécanique 1 dans de meilleures conditions (Cf. document).	28/04/2025	-
L1 Mécanique parcours adapté	Semestre 2. UE Transversale (SPMELP2C). EC Techniques de calcul 1 (YSPHL1C1) mutualisé avec l'ensemble des L1 du portail PCI et porté par la L1 Physique.	Maquette	Démutualisation de l'EC Techniques de calcul 1 (YSPHL1C1). Création d'un nouveau code propre à la L1 Mécanique (parcours classique et parcours adapté) et à la L1 EEEA (parcours classique et parcours adapté).	Demande de démutualisation pour adapter les examens aux besoins des formations (Cf. document).	28/04/2025	-
L1 Physique	Semestre 1. EC Mécanique 1 (YSMEL1B1). 12,5h TD et 12,5h TP	Maquette	Modification de la ventilation des heures d'enseignement. 17,5h TD et 7,5h TP	Le volume horaire pour la partie cours (12,5h TD), n'est plus en adéquation avec le niveau des étudiants entrants. Ce transfert d'heures TP vers des heures TD a pour but de résorber les lacunes et de permettre les apprentissages des contenus de mécanique 1 dans de meilleures conditions (Cf. document).	28/04/2025	-
L1 Physique CUPGE	Semestre 1. EC Mécanique 1 (YSMEL1B1). 12,5h TD et 12,5h TP	Maquette	Modification de la ventilation des heures d'enseignement. 17,5h TD et 7,5h TP	Le volume horaire pour la partie cours (12,5h TD), n'est plus en adéquation avec le niveau des étudiants entrants. Ce transfert d'heures TP vers des heures TD a pour but de résorber les lacunes et de permettre les apprentissages des contenus de mécanique 1 dans de meilleures conditions (Cf. document).	28/04/2025	-
L1 Physique parcours adapté	Semestre 1. EC Mécanique 1 (YSMEL1B1). 12,5h TD et 12,5h TP	Maquette	Modification de la ventilation des heures d'enseignement. 17,5h TD et 7,5h TP	Le volume horaire pour la partie cours (12,5h TD), n'est plus en adéquation avec le niveau des étudiants entrants. Ce transfert d'heures TP vers des heures TD a pour but de résorber les lacunes et de permettre les apprentissages des contenus de mécanique 1 dans de meilleures conditions (Cf. document).	28/04/2025	-
L1 Physique parcours adapté	Semestre 2. UE SPHLP2E Transversale comprenant : - EC Anglais (YSCHL2D1) - EC Hygiène, sécurité, environnement en sciences (HSES) (YSCHL2D2) - EC Projet professionnel (YSCHL2D3)	Maquette	Modification de l'UE Transversale (SPHLP2E) en intégrant 2 EC à choix : EC Chimie comprenant un seul élément : EC Hygiène, sécurité, environnement en sciences (HSES) (YSCHL2D2). Création de l'EC Ingénierie comprenant deux éléments : EC Culture scientifique 1 en ECI (2 épreuves ; mode de calcul 4 ; coef 0,25) et l'EC Outils numérique 2 en ECI (2 épreuves ; mode de calcul 4 ; coef 0,25). Les étudiants du PA de Physique seront intégrés dans les groupes avec les PA Mécanique et EEEA.	Dans la maquette actuelle, les étudiants de L1 PA physique suivent les UE transversales au S1 et au S2 avec les chimistes indépendamment des UE personnalisables. Le problème est que ceux qui n'ont pas pris l'option chimie au S1 doivent faire l'EC Hygiène, sécurité, environnement en sciences (HSES) au S2 (avec TP de chimie entre autres et n'ont pas les pré-requis). Nous souhaiterions que les étudiants suivent l'UE Transversale au S2 avec le groupe correspondant à leur UE personnalisable prise au S1.	28/04/2025	-
L1 Sciences de la vie	Semestre 2. UE Méthodologie expérimentale (SBVI2B) comprenant : - EC Méthodologie en chimie (YBST2B1) - EC Méthodologie en biologie Végétale (YBST2B2) - EC Méthodologie en physique (YBST2B3) - EC Méthodologie en chimie de l'environnement (YBST2B4) comprenant 4 groupes pour la L1 SVT et 10 groupes pour la L1 SV.	Maquette	Modification de la capacité maximale de l'EC Méthodologie en chimie de l'environnement (YBST2B4). Ajouter une capacité maximale 8 groupes de 16 étudiants, soit 128 étudiants.	-	28/04/2025	2024/2025 : l'EC Méthodologie en chimie de l'environnement (2h TD et 8h TP) se compose de 6 groupes de 36 étudiants, soit 216 étudiants.  2025/2026 : l'EC Méthodologie en chimie de l'environnement (2h TD et 8h TP) se compose de 8 groupes de 16 étudiants, soit 128 étudiants. + EC Techniques d'expression (10h TP) se compose de 3 groupes de 15 étudiants, soit 45 étudiants max. + EC Anglais scientifique (10h TP) se compose de 4 groupes de 19 étudiants, soit 76 étudiants max. La diminution du nombre de groupes de l'EC Méthodologie en chimie de l'environnement permet des heures dans les deux nouveaux EC.  Il s'agit d'une UE obligatoire avec liste à choix à l'intérieur. Il est possible dans Apogée de paramétrer une capacité limitée sur les EC à choix.

Formation / Année d'études	Oganisation actuelle	Type de modifications	Modifications souhaitées	Argumentaire	Date présentation conseil	Précision
L1 Sciences de la vie	-	Maquette	Semestre 2. Ajout d'un EC Techniques d'expression. 3 groupes de 15 étudiants, soit 45 étudiants	Cet enseignement vise à former à la rédaction d'un résumé sur des sujets scientifiques, à évaluer et améliorer le niveau de français des étudiants. Ils passeront également la certification écrit+, proposée à l'échelle nationale et de plus en plus réclamée par les masters et pour les embauches. Cet EC est proposé par Simon Lanot (enseignant vacataire resp. de la mise en place d'écrit+ à l'Université de Caen) et Adèle Osouf (CEMU). La capacité d'accueil sera de 3 groupes de 15 étudiants, soit 45 étudiants sélectionnés sur la base d'une lettre de motivation (fiche du nouvel EC en Annexe II).	28/04/2025	2024/2025 : l'EC Méthodologie en chimie de l'environnement (2h TD et 8h TP) se compose de 6 groupes de 36 étudiants, soit 216 étudiants.  2025/2026 : l'EC Méthodologie en chimie de l'environnement (2h TD et 8h TP) se compose de 8 groupes de 16 étudiants, soit 128 étudiants. + EC Techniques d'expression (10h TP) se compose de 3 groupes de 15 étudiants, soit 45 étudiants max. + EC Anglais scientifique (10h TP) se compose de 4 groupes de 19 étudiants, soit 76 étudiants max. La diminution du nombre de groupes de l'EC Méthodologie en chimie de l'environnement permet des heures dans les deux nouveaux EC.
L1 Sciences de la vie	-	Maquette	Semestre 2. Ajout d'un EC Anglais scientifique. 4 groupes de 19 étudiants, soit 76 étudiants	Cet EC vise à entretenir et améliorer le niveau des étudiants en anglais en traitant de questions scientifiques en anglais. La capacité d'accueil sera de 4 groupes de 19 étudiants, soit 76 étudiants sélectionnés sur la base d'un niveau d'anglais B1 validé par le Carré international (fiche du nouvel EC en Annexe III).	28/04/2025	2024/2025 : l'EC Méthodologie en chimie de l'environnement (2h TD et 8h TP) se compose de 6 groupes de 36 étudiants, soit 216 étudiants.  2025/2026 : l'EC Méthodologie en chimie de l'environnement (2h TD et 8h TP) se compose de 8 groupes de 16 étudiants, soit 128 étudiants. + EC Techniques d'expression (10h TP) se compose de 3 groupes de 15 étudiants, soit 45 étudiants max. + EC Anglais scientifique (10h TP) se compose de 4 groupes de 19 étudiants, soit 76 étudiants max. La diminution du nombre de groupes de l'EC Méthodologie en chimie de l'environnement permet des heures dans les deux nouveaux EC.
L1 Sciences de la vie et de la Terre	Semestre 2. UE Méthodologie expérimentale (SBSVT2B) comprenant : - EC Méthodologie en biologie végétale (YBST2B2) - EC Méthodologie en géosciences (YBST2B5) - EC Méthodologie en chimie de l'environnement (YBST2B4)	Maquette	Modification de la capacité maximale de l'EC Méthodologie en chimie de l'environnement (YBST2B4). Ajouter une capacité maximale 8 groupes de 16 étudiant.es, soit 128 étudiants.	-	28/04/2025	-
L1 Sciences de la vie et de la Terre	Semestre 2. UE Transversale 2 (SBSVT2E) comprenant une liste à choix : - EC Pratiques culturelles et techniques d'élevage - EC Risques physiques, chimiques et biologiques (40 max) - EC Chimie au quotidien - EC Science et société - EC Initiation aux techniques de laboratoire (20 max) - EC Risques naturels - EC LVE LANSAD - EC Sport	Maquette	Création d'un nouvel élément dans la liste à choix. EC Préparation au CAPES SVT 1 (élément créé et assuré à l'INSPE).	Réforme du CAPES : création d'enseignement de préparation au concours suite au passage du concours en L3 et non en M2. Document Associé. Voté au Conseil de département.	28/04/2025	-
L1 Sciences pour la santé	Semestre 2. EC Statistiques (YBSPSA3). Evaluation session 1 : CC ; 2 épreuves.	MCC	Modification du nombre d'épreuves envisagées. Evaluation session 1 : CC avec 1 épreuve (remontée du nombre minimum d'épreuves à l'UE).	Nous souhaitons faire une modification de MCC pour la L1 SpS pour la rentrée 2024. Il s'agit de passer de 2 CC de 1h en statistiques (SPS2A3) à 1 seul CC d'1h30. En effet, le peu d'heures fait que 1 CC suffit pour interroger les étudiants.	28/04/2025	Remontée du nombre minimum d'épreuves à l'UE.
L2 EEEA	Semestre 2. UE Physique 3 (SPE3AL3C). EC Champs et interactions 1 (YSPHL3A1) comprenant : 25h CM et 25h TD (6 ECTS). Evaluation en ECI : écrit ; 3 épreuves.	Maquette	Suppression de l'EC Champs et interactions 1 (YSPHL3A1) remplacé par l'EC Thermodynamique physique 2 (YSPHL3E1) qui existe déjà en L2 PCI. 20h CM, 20h TD et 10h TP (6 ECTS). Evaluation en session 1 : écrit, 100% CC Evaluation en session 2 : écrit avec 70% CT (une des trois notes de CC en session 1 se réfère aux TP, elle est reportée en session 2 avec un poids de 30%).	Ce changement permet de compléter nos enseignements de la physique sans aucune incidence sur les bases fondamentales requises pour l'ingénierie en EEEA : les bases théoriques de l'électromagnétisme, dispensées dans l'enseignement Champs et Interactions, sont détaillées dans le cours d'électromagnétisme en EEEA, avec une approche à la fois théorique et pratique, au travers de séances de TP. Élément mutualisé avec la L2 Mécanique (Cf. document).	28/04/2025	Un groupe supplémentaire mais qui sera mutualisé, actuellement 4 groupes sont utilisés sur les 6 groupes de TP existants.
L2 Informatique	Semestre 4. EC Outils informatiques pour la communication (SINL4C21). Evaluation en ECI : mode de calcul 2	MCC	Modification mode de calcul. Evaluation en ECI : mode de calcul 4 (moyenne des deux notes)	A l'heure actuelle, la formule de calcul est max(moyenne(CC1,CC2), CC2). Le CC1 est lié à l'assiduité et au travail pendant les séances de TP, tandis que le CC2 est basé sur un rendu et une soutenance. A cause du MAX dans la formule de calcul, certains étudiants se permettent de sécher tous les cours (ils ont donc 0 en CC1) et s'appliquent simplement à faire un bon rendu et une bonne soutenance pour le CC2. Nous aimerions éviter cela en faisant une moyenne des 2 notes.	28/04/2025	-
L2 Informatique	Semestre 4. UE Mathématiques en algorithmique et programmation (SMINFL4D). Evaluation session 1 : écrit CC 50% et écrit CT 50% Evaluation session 2 : écrit CT 50%	MCC	Modification du mode d'évaluation. ECI avec 3 épreuves écrites envisagées. Mode de calcul 4 (formule dans précision).	Le changement est motivé par une meilleure réussite des étudiants. Actuellement, le CT se déroule plusieurs semaines après les derniers cours. Cette dispersion dans le temps rend difficile la bonne mémorisation des notions enseignées.	28/04/2025	-

Formation / Année d'études	Oganisation actuelle	Type de modifications	Modifications souhaitées	Argumentaire	Date présentation conseil	Précision
L2 Sciences de la vie et de la Terre	Semestre 2. EC Biochimie SVT (SBSVT4A). Evaluation session 1 : écrit et pratique, CC 100%	MCC	Modification du mode d'évaluation. Evaluation session 1 : écrit et oral, 3 épreuves, CC 100%	Évaluation en L2 SVT, UE Biochimie : évaluation à l'écrit et à l'oral (actuellement à l'écrit). A l'heure actuelle, pour évaluer les TP nous demandons des CR écrits pour chaque séance. Nous demanderions pour la dernière séance aux étudiants de préparer le protocole de la séance à l'avance, la thématique étant indiquée, puis en séance, nous leur posons des questions pour qu'ils explicitent leur choix, l'interrogation en séance correspond à l'oral. Cela nous semble correspondre à de futurs étudiants se destinant au métier d'enseignant.	28/04/2025	-
L2 Sciences de la vie et de la Terre	Semestre 4. UE Transversale 4 (SBSVT4E) comprenant une liste à choix : - EC Découverte de la biologie marine - EC Initiation aux sciences et technologies agroalimentaires - EC Initiation aux biotechnologies appliquées à la médecine - EC Introduction aux neurosciences - EC Sciences des comportements - EC Histoire et épistémologie des sciences de la vie et de la Terre - EC Introduction à la géologie marine - EC LV2 - EC Engagement étudiant	Maquette	Création d'un nouvel élément dans la liste à choix. EC Préparation au CAPES SVT 2 (élément créé et assuré à l'INSPE).	Réforme du CAPES : création d'enseignement de préparation au concours suite au passage du concours en L3 et non en M2. Document Associé. Voté au Conseil de département	28/04/2025	Bien que la CFE propose d'intégrer un module qui serait hors maquette, l'équipe pédagogique maintient sa volonté d'avoir un EC de 20h au choix parmi les autres EC découvertes.
L2 Sciences pour la santé	Semestre 2. UE Biologie Moléculaire (...) Ecrit (80%) + 2 écrits (TP 20%) Nombre d'épreuves envisagées : 3	MCC	Modification du mode d'évaluation. Ecrit (80%) + Ecrit (TP 20%) Nombre d'épreuves envisagées : 2	Le changement de MCC vise à clarifier les MCC de l'UE Biologie moléculaire 4, et éviter une confusion possible sur le nombre d'épreuves. Généralement, 4 notes sont appliquées pour cette UE (2 CC + 2 TP) mais il est préférable d'indiquer 2 minimum pour éviter tout risque en cas d'imprévu (grèves, maladie d'enseignants, etc.). A noter que les étudiants sont informés du nombre d'épreuve au début de l'UE.	28/04/2025	Modification suite observation DEVE : 2 épreuves <b>minimum</b> .
L3 Sciences de la vie parcours Biologie et écologie	Session 2. EC Anglais. CT 50%	MCC	Modification du mode d'évaluation. CT 100%	Harmonisation avec les MCC anglais des L1 et L2 SV.	28/04/2025	-
L3 Sciences de la vie parcours Biologie et physiologie des organismes	Session 2. EC Anglais. CT 50%	MCC	Modification du mode d'évaluation. CT 100%.	Harmonisation avec les MCC anglais des L1 et L2 SV.	28/04/2025	-
L3 Sciences pour la santé Tous les parcours	Semestre 2. EC CM/TP/TD communs (YBSPS6D1). Evaluation en ECI : 2 épreuves minimum.	MCC	Modification du nombre d'épreuves envisagées. EC CM/TP/TD communs (YBSPS6D1). Evaluation en ECI : 3 épreuves	L'EC YBSPS6D1 est commun aux 4 parcours de L3 SPS et fonctionne en ECI. Il est indiqué que la nature sera un écrit sous forme de CR de TP et que le nombre sera de 2. Nous souhaiterions pour l'année prochaine augmenter le nombre d'épreuve et passer ainsi à 3.	28/04/2025	Modification suite observation DEVE : 3 épreuves <b>minimum</b> .
L3 Physique	Semestre 5. UE Disciplinaire 1 (SPHYL5A) comprenant : - EC Champs & interactions 3 (SPHYL5A1) - EC Physique du mouvement 3 (SPHYL5A2)	Maquette	Modification de la constitution de l'UE. EC SPHYL5A1 Champs & interactions 3 EC SPHYL5A2 Physique statistique	Permutation de l'EC Physique statique dans l'UE Disciplinaire 1 et de l'EC Physique du mouvement 3 dans l'UE Personnalisation 1. L'EC Physique statistique est en effet optionnel alors qu'il est utilisé au second semestre dans le cadre des enseignements obligatoires de physique de la matière condensée et d'astrophysique (Cf. document).	28/04/2025	Les EC n'étant pas capitalisables (ECTS au niveau de l'UE), des contrats pédagogiques seront mis en place si besoin.
L3 Physique	Semestre 5. EC Physique relativiste (SPHYL5B1). Evaluation en ECI : 2 épreuves	MCC	Modification du nombre d'épreuves envisagées. Evaluation en ECI : 1 épreuve	18 épreuves sur 10 semaines sur le semestre 5, avoir une évaluation du semestre plus "digeste" pour les étudiants et enseignants, fusion de certains CC au sein d'une même UE afin de préserver les modalités en viheueur (Cf. document).	28/04/2025	Dans le règlement des études, il est indiqué en 2.2.1 > b > b.2 : "Lorsque l'ECI est instaurée pour une UE ou un EC, celle-ci se compose d'au moins trois évaluations réparties dans le semestre. Ce nombre est ramené à deux évaluations minimum pour les EC affectés d'ECTS dont le volume horaire est égal ou inférieur à 26h maquette." Etant donné qu'il n'y a pas d'ECTS sur EC, nous remontons le nombre d'épreuves à l'UE qui possède des ECTS dont le nombre d'épreuves au total est de 3. De plus cet EC est un enseignement de moins de 26h. L'évaluation sera faite au niveau de l'UE.
L3 Physique	Semestre 5. EC Calcul scientifique 2 (SPHYL5D1). Evaluation en ECI : 2 épreuves	MCC	Modification du nombre d'épreuves envisagées. Evaluation en ECI : 1 épreuve	18 épreuves sur 10 semaines sur le semestre 5, avoir une évaluation du semestre plus "digeste" pour les étudiants et enseignants, fusion de certains CC au sein d'une même UE afin de préserver les modalités en viheueur (Cf. document).	28/04/2025	Dans le règlement des études, il est indiqué en 2.2.1 > b > b.2 : "Lorsque l'ECI est instaurée pour une UE ou un EC, celle-ci se compose d'au moins trois évaluations réparties dans le semestre. Ce nombre est ramené à deux évaluations minimum pour les EC affectés d'ECTS dont le volume horaire est égal ou inférieur à 26h maquette." Etant donné qu'il n'y a pas d'ECTS sur EC, nous remontons le nombre d'épreuves à l'UE qui possède des ECTS dont le nombre d'épreuves au total est de 3. De plus cet EC est un enseignement de moins de 26h. L'évaluation sera faite au niveau de l'UE.
L3 Physique	Semestre 5. UE Personnalisation : EC option 1 ou EC option 2 (SPHYL5E) est une UE à choix entre l'EC option 1 (SPHYL5E1) ou l'EC option 2 (SPHYL5E2).	Maquette	Changement de nom et de nature de l'UE qui devient l'UE Personnalisation. L'EC Option 1 devient Personnalisation 1 et l'EC Option 2 devient Personnalisation 2. Les EC Personnalisation 1 et Personnalisation 2 sont obligatoires et les différents EC à l'intérieur deviennent à choix.	Modification adaptée aux poursuites d'études en écoles d'ingénieurs, dans des masters de physique appliquée ou encore pour la préparation du CAPES (Cf. document).	28/04/2025	-

Formation / Année d'études	Oganisation actuelle	Type de modifications	Modifications souhaitées	Argumentaire	Date présentation conseil	Précision
L3 Physique	Semestre 5. UE Personnalisation EC option 1 ou EC option 2 (SPHYL5E). EC Option 2 comprenant : - EC Physique quantique 1 (SPHL5E21) - EC Physique statistique (SPHL5E22) Les deux EC sont obligatoires.	Maquette	Modification de la constitution de l'EC Option 2. - EC Physique quantique 1 - EC Réactivité & chromatographie (qui était inscrit dans l'EC option 1) Les deux EC deviennent à choix.	Modification adaptée aux poursuites d'études en écoles d'ingénieurs, dans des masters de physique appliquée ou encore pour la préparation du CAPES (Cf. document).	28/04/2025	-
L3 Physique	Semestre 5. UE Personnalisation EC option 1 ou EC option 2 (SPHYL5E). EC Option 1 comprenant : - Réactivité & chromatographie (YSCHL5B1) - Chimie inorganique 3 (YSCHL5B2) Les deux EC sont obligatoires.	Maquette	Suppression de l'EC Chimie inorganique 3 (YSCHL5B2).	Modification adaptée aux poursuites d'études en écoles d'ingénieurs, dans des masters de physique appliquée ou encore pour la préparation du CAPES (Cf. document).	28/04/2025	EC optionnel mutualisé avec la L3 Chimie.
L3 Physique	Semestre 5. UE Personnalisation EC option 1 ou EC option 2 (SPHYL5E). EC Option 1 comprenant : - Réactivité & chromatographie (YSCHL5B1) - Chimie inorganique 3 (YSCHL5B2) Les deux EC sont obligatoires.	Maquette	Modification de la constitution de l'EC Option 1. Création d'un EC Approfondissements pour la physique fondamentale. Ajout de l'EC Physique du mouvement 3 (qui était inscrit dans l'UE Disciplinaire 1). Les deux EC deviennent à choix.	Modification adaptée aux poursuites d'études en écoles d'ingénieurs, dans des masters de physique appliquée ou encore pour la préparation du CAPES (Cf. document).	28/04/2025	-
L3 Physique	Semestre 5. UE Personnalisation EC option 1 ou EC option 2 (SPHYL5E).	Maquette	Création de l'EC Approfondissements pour la physique fondamentale. 12,5h CM et 12,5h TD	La soutenabilité du diplôme ne saurait être globalement impactée par l'ajout de cet élément, dans la mesure où l'option « Physique appliquée 4 » (SPHYL6E3) prévue au second semestre n'est plus ouverte depuis plusieurs années (Cf. document).	28/04/2025	En remplacement de l'EC Chimie inorganique 3 qui disparaît de la maquette dont les charges étaient de 12,5h CM et 12,5h TD.
L3 Physique	Semestre 5. UE Personnalisation EC option 1 ou EC option 2 (SPHYL5E).	MCC	Modalité d'évaluation du nouvel EC Approfondissements pour la physique fondamentale. Evaluation : ECI avec 2 épreuves écrites, mode de calcul 2.	Nouvel EC.	28/04/2025	-
M1 Biologie santé parcours Biologie santé	Semestre 1. EC Signalisation cellulaire (SBS7F1)	Maquette	Modification du nom de l'élément. EC Prolifération et Signalisation cellulaire (SBS7F1)	Le module "EC Signalisation cellulaire" (SBS7F1) s'appellera Prolifération et Signalisation cellulaire qui reflète mieux ce qui s'y enseigne.	28/04/2025	BIOSM1_201
M1 Biologie santé parcours Biologie santé	Semestre 1. EC Signalisation cellulaire (SBS7F1). Evaluation session 1 : CC ; oral ; 20% CT ; écrit ; 80% (1h30)	MCC	Semestre 1. EC Prolifération et signalisation cellulaire (SBS7F1). Evaluation session 1 : CC ; oral/ écrit ; 30% CT ; écrit ; 70% (1h30)	-	28/04/2025	-
M1 Biologie santé parcours Biologie santé	Semestre 2 : EC Interaction cellule/Matrice extracellulaire (SBS8B1) CC ; écrit ; 1 épreuve ; 30% CT ; écrit ; 1 épreuve ; 70%	MCC	Modification du mode d'évaluation. CC ; oral/ écrit ; 1 épreuve ; 30% CT ; écrit ; 1 épreuve ; 70%	Flexibilité d'évaluation des étudiants.	28/04/2025	-
M1 Biologie santé parcours Biologie santé	Semestre 2. EC Endocrinologie-Métabolisme-Vieillessement (SBS8C1). Evaluation : CC ; écrit ; 1 épreuve ; 30%	MCC	Modification du mode d'évaluation. CC ; oral/ écrit ; 1 épreuve ; 30%	Les épreuves de CC nous donnent la possibilité d'évaluer les étudiants potentiellement sous d'autres formats que l'écrit sur copie : oral, réalisation poster, travail à rendre... Ainsi, nous souhaitons pouvoir possiblement faire évoluer les modalités de l'évaluation du CC selon les souhaits des enseignants. Ainsi CC : oral ou écrit donnerait cette flexibilité.	28/04/2025	-
M1 Biologie santé parcours Biologie santé	Semestre 2. EC Expérimentation animale niv 2 (YBST8A2). Evaluation : CT, 1 épreuve, 100% Pour la certification niveau Applicateur : assiduité obligatoire dans tous les enseignements + la moyenne de 12/20 à l'examen écrit.	MCC	Modification du mode d'évaluation. Evaluation : CC ; 1 épreuve ; 100% Pour la certification niveau Applicateur : assiduité obligatoire dans tous les enseignements + la moyenne de 12/20 à l'examen écrit.	Cette UE est mutualisée entre différents Masters. Le passage d'un CT à un CC permettra d'être plus fluide sur la date d'évaluation et donc, de bien synchroniser l'épreuve entre les Masters concernés.	28/04/2025	-
M1 Chimie parcours CAE	EC Détermination structurale (YSPCO1B2)	Maquette	Modification du nom de l'élément. Détermination structurale 1 (YSPCO1B2)	Amélioration de la lisibilité pour les étudiants (éviter des confusions entre les EC).	28/04/2025	-
M1 Chimie parcours CAE	Semestre 2. UE Ouverture scientifique URN/UCN (SPCHIA2D)	Maquette	Ajout des EC suivis par les étudiants au sein de l'UE : - EC Détermination structurale 2 (SPCHO2A3) - Chimie fine : les insecticides et médicaments (SPCHO2B2) - Introduction à la chimie organométallique (SPCHO2C1) - TP (SPCHO2C3)	Mise à jour de la maquette, les étudiants suivent déjà ces enseignements. Meilleure lisibilité pour les étudiants (accès ADE, ecampus et RN) et pour la scolarité (organisation des examens, planification des EDT...).	28/04/2025	-
M1 Chimie parcours CAE	Semestre 1. EC Synthèse (YSPCO1A1)	Maquette	Modification du nom de l'élément. EC Chimie radicalaire	-	28/04/2025	-
M1 Chimie parcours COI	EC Détermination structurale (YSPCO1B2)	Maquette	Modification du nom de l'élément. EC Détermination structurale 1	Amélioration de la lisibilité pour les étudiants (éviter des confusions entre les EC).	28/04/2025	-

Formation / Année d'études	Oganisation actuelle	Type de modifications	Modifications souhaitées	Argumentaire	Date présentation conseil	Précision
M1 Chimie parcours COI	EC Détermination structurale (SPCHO2A3)	Maquette	Modification du nom de l'élément. Détermination structurale 2	Amélioration de la lisibilité pour les étudiants (éviter des confusions entre les EC).	28/04/2025	-
M1 Chimie parcours COI	Semestre 1. EC Synthèse (YSPCO1A1)	Maquette	Modification du nom de l'élément. EC Chimie radicalaire	-	28/04/2025	L'EC synthèse, initialement prévu au semestre 1 mutualisé avec le parcours CAE, nécessitant des bases solides en chimie organique, est plus adapté au semestre 2 car en accord avec le programme proposé aux étudiants du parcours COI uniquement. A l'inverse, l'EC chimie radicalaire, ne nécessitant pas de pré-requis, est parfaitement compatible avec les deux parcours suivant ce cours commun au semestre 1. En inversant ainsi ces deux cours (équivalent en nb d'heures et même MCC) soit chimie radicalaire au semestre 1 et synthèse au semestre 2, l'offre de formation s'en trouve ainsi plus adaptée.
M1 Chimie parcours COI	Semestre 2. EC Chimie radicalaire (SPCHO2C2)	Maquette	Modification du nom de l'élément. EC Synthèse	-	28/04/2025	L'EC synthèse, initialement prévu au semestre 1 mutualisé avec le parcours CAE, nécessitant des bases solides en chimie organique, est plus adapté au semestre 2 car en accord avec le programme proposé aux étudiants du parcours COI uniquement. A l'inverse, l'EC chimie radicalaire, ne nécessitant pas de pré-requis, est parfaitement compatible avec les deux parcours suivant ce cours commun au semestre 1. En inversant ainsi ces deux cours (équivalent en nb d'heures et même MCC) soit chimie radicalaire au semestre 1 et synthèse au semestre 2, l'offre de formation s'en trouve ainsi plus adaptée.
M1 Cybersécurité	Semestre 1. UE Anglais et communication (MCYBF11A). 40h TD	Maquette	Modification de la ventilation et du nombre d'heures d'enseignement. 22h TD et 20h TP	Rééquilibrage des heures entre TD et TP. Ajout de 2h TD pour arriver au 30h semaine pour les FA.	28/04/2025	-
M1 Cybersécurité	Semestre 1. UE Anglais et communication (MCYBF11A). Evaluation session 1 : part CC 1/3 et part CT 2/3 Evaluation session 2 : part CT 2/3	MCC	Modification du mode d'évaluation. Evaluation session 1 : part CC 1/2 et part CT 1/2 Evaluation session 2 : part CT 1/2	-	28/04/2025	-
M1 Cybersécurité	Semestre 1. UE Mathématiques pour la cryptographie (MCYBF11C). 20h CM et 20h TP	Maquette	Modification du nombre d'heures d'enseignement. 20h CM, 20h TP et 2h TD	Ajout de 2h TD pour arriver au 30h semaine pour les FA.	28/04/2025	-
M1 Cybersécurité	Semestre 1. UE Hacking éthique (FISE) (MCYBF11F)	Maquette	Modification du nom de l'UE. UE Introduction au Hacking	-	28/04/2025	-
M1 Cybersécurité	Semestre 2. UE Aspects sociétaux de la sécurité (MCYBF12A). 20h CM et 20h TP	Maquette	Modification du nombre d'heures d'enseignement. 20h CM, 20h TP et 30h TP	Ajout d'un MOOC de 30h existant déjà, les heures ne seront pas à déclarer dans OSE. Ajout pour atteindre les 30h semaine pour les FA. Il s'agit du MOOC de l'ANSSI. <a href="https://cyber.gouv.fr/le-mooc-secnumacademie">https://cyber.gouv.fr/le-mooc-secnumacademie</a>	28/04/2025	-
M1 Cybersécurité	Semestre 2. UE Aspects sociétaux de la sécurité (MCYBF12A). Evaluation session 1 : part CC 1/3 et part CT 2/3 Evaluation session 2 : part CT 2/3	MCC	Modification du mode d'évaluation. Evaluation session 1 : part CC 1/2 et part CT 1/2 Evaluation session 2 : part CT 1/2	-	28/04/2025	-
M1 Cybersécurité	Semestre 2. UE Linux avancé (MCYBF12B) 10h CM et 30h TP	Maquette	Modification du nombre d'heures d'enseignement. 10h CM, 30h TP et 2h TD	Ajout de 2h TD pour arriver au 30h semaine pour les FA.	28/04/2025	-
M1 Cybersécurité	Semestre 2. UE Sécurité web et réseau (MCYBF12D). 10h CM et 30h TP	Maquette	Modification du nombre d'heures d'enseignement. 10h CM, 30h TP et 2h TD	Ajout de 2h TD pour arriver au 30h semaine pour les FA.	28/04/2025	-
M1 Cybersécurité	Semestre 2. UE Stage de 4 à 6 mois (FISE) (MCYBF12F) - 10 ECTS	Maquette	Suppression de l'UE Stage de 4 à 6 mois (FISE) (MCYBF12F).	Pour les FA, le nouveau calendrier prévoit trois périodes d'enseignements. Nous avons découpé la période 3 en deux avec un trou d'un mois et demi. Pour simplifier l'organisation et éviter de demander à ce que le stage des FI soit entrecoupé, nous avons séparé en deux : - un projet entre les deux périodes du bloc 3 ; - un stage (plus court) après. Nous avons gardé 2 mois mini pour l'éligibilité à Erasmus.	28/04/2025	Suppression de l'UE Stage et création de 2 nouvelles UE (Hacking éthique et Stage) pour harmoniser le calendrier des étudiants inscrits en FI et FA (Cf. MCC ci-jointes).
M1 Cybersécurité	-	Maquette	Création de l'UE Hacking éthique - 5 ECTS. Charges d'enseignement : 4h par étudiant	Pour les FA, le nouveau calendrier prévoit trois périodes d'enseignements. Nous avons découpé la période 3 en deux avec un trou d'un mois et demi. Pour simplifier l'organisation et éviter de demander à ce que le stage des FI soit entrecoupé, nous avons séparé en deux : - Un projet entre les deux périodes du bloc 3 ; - Un stage (plus court) après. Nous avons gardé 2 mois mini pour l'éligibilité à Erasmus.	28/04/2025	-
M1 Cybersécurité	-	Maquette	Création de l'UE Stage de 2 à 4 mois - 5 ECTS. Charges d'enseignement : 2h par étudiant	Pour les FA, le nouveau calendrier prévoit trois périodes d'enseignements. Nous avons découpé la période 3 en deux avec un trou d'un mois et demi. Pour simplifier l'organisation et éviter de demander à ce que le stage des FI soit entrecoupé, nous avons séparé en deux : - Un projet entre les deux périodes du bloc 3 ; - Un stage (plus court) après. Nous avons gardé 2 mois mini pour l'éligibilité à Erasmus.	28/04/2025	-

Formation / Année d'études	Oganisation actuelle	Type de modifications	Modifications souhaitées	Argumentaire	Date présentation conseil	Précision
M1 Cybersécurité	-	MCC	Modalité d'évaluation de la nouvelle UE Hacking éthique. Evaluation : ECI ; écrit, TP, oral ; 3 épreuves ; mode de calcul 1.	Nouvelle UE.	28/04/2025	-
M1 Cybersécurité	-	Maquette	Création de l'UE Stage 2 à 4 mois. Evaluation session 1 : CC ; rapport, soutenance, travail ; 100%	Nouvelle UE.	28/04/2025	-
M1 Information médiation scientifique et technique (IMST)	Semestres 1 et 2. Evaluation CC et/ou CT	MCC	Modification du mode d'évaluation. Evaluation CC uniquement.	Une meilleure adéquation entre évaluation et contenu pédagogique. Meilleure flexibilité d'organisation (le master se déroule sur deux sites).	28/04/2025	-
M1 Information médiation scientifique et technique (IMST)	Semestre 1. EC Ecriture TER 1 Méthode et enjeux (SBIM7B1). 14h TD	Maquette	Modification du nombre d'heures d'enseignement. 16h TD	Les 2 EC TER du Master 1 IMST sont modifiés afin de permettre un meilleur encadrement des étudiants. Aujourd'hui ces EC sont constitués de 14h TD et 8h TD au semestre 1 et 2 respectivement. Ces TD permettent aux étudiants d'acquérir des compétences nécessaires pour la rédaction de leur TER (outils de recherche bibliographique, posture réflexive, écrire sa recherche, formuler un questionnaire) et sont répartis sur les 2 semestres. Nous souhaitons diminuer ces heures d'enseignements et les concentrer sur le premier semestre pour un total de 16h TD au semestre 1 afin que les étudiants aient toutes les clés dès le début de l'année universitaire. Les étudiants seront par la suite encadrés individuellement sur leur TER par des experts du domaine qu'ils auront choisis. Une heure d'encadrement par étudiant est donc demandé pour l'EC Ecriture TER (SBIM8B3) dont l'intitulé peut passer à TER uniquement.	28/04/2025	Demande de Florie Desriac.
M1 Information médiation scientifique et technique (IMST)	Semestre 2. EC Ecriture TER 2 (mémoire) (SBIM8B1) 8h TD	Maquette	Modification de l'élément. TER 1h TD par étudiant (référentiel) (SBIM8B1)	Les 2 EC TER du Master 1 IMST sont modifiés afin de permettre un meilleur encadrement des étudiants. Aujourd'hui ces EC sont constitués de 14h TD et 8h TD au semestre 1 et 2 respectivement. Ces TD permettent aux étudiants d'acquérir des compétences nécessaires pour la rédaction de leur TER (outils de recherche bibliographique, posture réflexive, écrire sa recherche, formuler un questionnaire) et sont répartis sur les 2 semestres. Nous souhaitons diminuer ces heures d'enseignements et les concentrer sur le premier semestre pour un total de 16h TD au semestre 1 afin que les étudiants aient toutes les clés dès le début de l'année universitaire. Les étudiants seront par la suite encadrés individuellement sur leur TER par des experts du domaine qu'ils auront choisis. Une heure d'encadrement par étudiant est donc demandé pour l'EC Ecriture TER (SBIM8B3) dont l'intitulé peut passer à TER uniquement.	28/04/2025	+ référentiel
M1 Informatique parcours ASI	Semestre 1. UE Base de données avancées (SMINFO1A). 12h CM et 28h TP	Maquette	Modification de la ventilation des heures d'enseignement. 14h CM et 26h TP	L'équipe pédagogique estime cette répartition plus adaptée.	28/04/2025	-
M1 Informatique parcours IA, SDS	Semestre 1. UE Base de données avancées (SMINFO1A). 12h CM et 28h TP	Maquette	Modification de la ventilation des heures d'enseignement. 14h CM et 26h TP	L'équipe pédagogique estime cette répartition plus adaptée.	28/04/2025	-
M1 Informatique parcours IA, FH	Semestre 1. UE Base de données avancées (SMINFO1A). 12h CM et 28h TP	Maquette	Modification de la ventilation des heures d'enseignement. 14h CM et 26h TP	L'équipe pédagogique estime cette répartition plus adaptée.	28/04/2025	-
M1 Informatique parcours ASI	Semestre 1. EC Sécurité réseaux (SMINF1F3). 5h CM et 15h TP	Maquette	Modification de la ventilation des heures d'enseignement. 10h CM et 10h TP	L'équipe pédagogique estime cette répartition plus adaptée.	28/04/2025	-
M1 Informatique parcours IA, SDS	Semestre 1. EC Sécurité réseaux (SMINF1F3). 5h CM et 15h TP	Maquette	Modification de la ventilation des heures d'enseignement. 10h CM et 10h TP	L'équipe pédagogique estime cette répartition plus adaptée.	28/04/2025	-
M1 Informatique parcours ASI	Semestre 1. EC Préprofessionnalisation (SMINF1C3). Evaluation en ECI : écrit ; 1 épreuve ; mode calcul CC	MCC	Modification du mode d'évaluation. Evaluation en ECI : assiduité ; mode calcul validation	Enseignement effectué par des intervenants extérieurs et grande difficulté de récupérer les notes de cet enseignement.	28/04/2025	-
M1 Informatique parcours ASI	Semestre 2. EC Préprofessionnalisation (SMINF2B3). Evaluation en ECI : écrit ; 1 épreuve ; mode calcul CC	MCC	Modification du mode d'évaluation. Evaluation en ECI : assiduité ; mode calcul validation	Enseignement effectué par des intervenants extérieurs et grande difficulté de récupérer les notes de cet enseignement.	28/04/2025	-
M1 Informatique parcours ASI	Semestre 2. EC Analyse de données (SMINF2E1). 15h CM et 15h TD	Maquette	Modification de la ventilation des heures d'enseignement. 16h CM et 14h TD	L'équipe pédagogique estime cette répartition plus adaptée.	28/04/2025	-
M1 Informatique parcours IA, SDS	Semestre 2. EC Analyse de données (SMINF2E1). 15h CM et 15h TD	Maquette	Modification de la ventilation des heures d'enseignement. 16h CM et 14h TD	L'équipe pédagogique estime cette répartition plus adaptée.	28/04/2025	-

Formation / Année d'études	Oganisation actuelle	Type de modifications	Modifications souhaitées	Argumentaire	Date présentation conseil	Précision
M1 Informatique parcours ASI	Semestre 2. EC Traitement automatique des langues (SMINF2F6). 20h CM	Maquette	Modification de la ventilation des heures d'enseignement. 14h CM et 6h TP	L'équipe pédagogique estime cette répartition plus adaptée.	28/04/2025	EC optionnel mutualisé sur 3 VET (ASI, IA-SDS et IA-FH)
M1 Informatique parcours IA, SDS	Semestre 2. EC Traitement automatique des langues (SMINF2F6). 20h CM	Maquette	Modification de la ventilation des heures d'enseignement. 14h CM et 6h TP	L'équipe pédagogique estime cette répartition plus adaptée.	28/04/2025	EC optionnel mutualisé sur 3 VET (ASI, IA-SDS et IA-FH)
M1 Informatique parcours IA, FH	Semestre 2. EC Traitement automatique des langues (SMINF2F6). 20h CM	Maquette	Modification de la ventilation des heures d'enseignement. 14h CM et 6h TP	L'équipe pédagogique estime cette répartition plus adaptée.	28/04/2025	EC optionnel mutualisé sur 3 VET (ASI, IA-SDS et IA-FH)
M1 Informatique parcours IA, FH	Semestre 2. EC Séminaires (SMIFH2F3). 10h CM	Maquette	Modification de la ventilation des heures d'enseignement. 10h TD	L'équipe pédagogique estime cette répartition plus adaptée.	28/04/2025	-
M1 Informatique parcours IA, FH	Semestre 2. EC Séminaires (SMIFH2F3). Evaluation en ECI : écrit ; 3 épreuves ; mode de calcul (CC1+CC2+CC3)/3	MCC	Modification du mode d'évaluation. Evaluation en ECI : assiduité ; mode calcul validation	-	28/04/2025	-
M1 Innovation, entreprise et société parcours VIB	Semestre 8. Crédits ECTS. UE Droit des contrats : 4 ECTS UE Techniques contractuelles : 3 ECTS UE Communication : 3 ECTS UE Innovation et valorisation : 4 ECTS UE Analyse et traitement des données : 3 ECTS UE Droit des données personnelles : 3 ECTS UE Anglais 2 : 4 ECTS UE Projet tutoré : 6 ECTS	MCC	Modifications des crédits ECTS. UE Droit des contrats : 4 ECTS UE Techniques contractuelles : 4 ECTS UE Communication : 3 ECTS UE Innovation et valorisation : 4 ECTS UE Analyse et traitement des données : 4 ECTS UE Droit des données personnelles : 4 ECTS UE Anglais 2 : 3 ECTS UE Projet tutoré : 4 ECTS	Nous souhaitons donner moins de poids à l'UE Projet tutoré. Pas de modification du mode de validation du M1 : compensation au sein des unités et entre les unités des semestres 7 et 8. Compensation entre les semestres 7 et 8.	28/04/2025	-
M1 Microbiologie parcours Sciences	Semestre 2. EC Microbiologie Industrielle et biotechnologies (SBMIC8B). Evaluation en session 1 : CT ; 1 épreuve ; 100% (2h)	MCC	Modification du mode d'évaluation. Evaluation en session 1 : CC ; oral ; 1 épreuve ; 20% CT ; écrit ; 1 épreuve ; 80% (2h)	Dans le cadre des MCC, nous souhaitons ajouter une épreuve orale (sous forme de CC) à l'UE Microbiologie industrielle et biotechnologies (SBMIC8B), qui compterait pour 20% de la note finale (et 80% pour le CT de 2h). Cet oral permettra d'évaluer les capacités oratoires des étudiants lors d'une mise en situation qui correspondra à l'audit d'une norme, ce qui arrive fréquemment en industrie. Les étudiants auront aussi l'occasion de débattre et de partager leur point de vue, ce qu'ils n'ont pas souvent l'occasion de faire puisque la majorité des épreuves sont écrites.	28/04/2025	-
M1 Neurosciences parcours NNCI	Semestre 2. EC Expérimentation animale niv 2 (YBST8A2) Evaluation : CT ; 1 épreuve ; 100% Pour la certification niveau Applicateur : assiduité obligatoire dans tous les enseignements + la moyenne de 12/20 à l'examen écrit.	MCC	Modification du mode d'évaluation. Evaluation : CC ; 1 épreuve ; 100% Pour la certification niveau Applicateur : assiduité obligatoire dans tous les enseignements + la moyenne de 12/20 à l'examen écrit	Cette UE est mutualisée entre différents Masters. Le passage d'un CT à un CC permettra d'être plus fluide sur la date d'évaluation et donc, de bien synchroniser l'épreuve entre les Masters concernés.	28/04/2025	-
M1 Neurosciences parcours Sciences des comportements	Semestre 2. EC Expérimentation animale niv 2 (YBST8A2). Evaluation : CT ; 1 épreuve ; 100% Pour la certification niveau Applicateur : assiduité obligatoire dans tous les enseignements + la moyenne de 12/20 à l'examen écrit.	MCC	Modification du mode d'évaluation. Evaluation : CC ; 1 épreuve ; 100% Pour la certification niveau Applicateur : assiduité obligatoire dans tous les enseignements + la moyenne de 12/20 à l'examen écrit.	Cette UE est mutualisée entre différents Masters. Le passage d'un CT à un CC permettra d'être plus fluide sur la date d'évaluation et donc, de bien synchroniser l'épreuve entre les Masters concernés.	28/04/2025	-
M2 Information médiation scientifique et technique (IMST)	Semestres 1 et 2. Evaluation CC et/ou CT	MCC	Modification du mode d'évaluation. Evaluation CC uniquement	Une meilleure adéquation entre évaluation et contenu pédagogique. Meilleure flexibilité d'organisation (le master se déroule sur deux sites).	28/04/2025	-
M2 Informatique parcours ASI	Semestre 1. UE Programmation par contraintes et programmation linéaire (SMINFO3B). Evaluation session 1 : écrit CC 50% et écrit CT 50% Evaluation session 2 : écrit CT 50%	MCC	Modification du mode d'évaluation. Evaluation en ECI : écrit et pratique ; 3 épreuves ; mode de calcul (CC1+CC2+CC3)/3	-	28/04/2025	-
M2 Informatique parcours IA, SDS	Semestre 1. UE Programmation par contraintes et programmation linéaire (SMINFO3B) Evaluation session 1 : écrit CC 50% et écrit CT 50% Evaluation session 2 : écrit CT 50%	MCC	Modification du mode d'évaluation. Evaluation en ECI : écrit ; 3 épreuves ; mode de calcul (CC1+CC2+CC3)/3	-	28/04/2025	-
M2 Informatique parcours ASI	Semestre 1. EC Préprofessionnalisation (SMINF3C3). Evaluation en ECI : écrit ; 5 épreuves ; mode de calcul CC	MCC	Modification du mode d'évaluation. Evaluation en CC intégral.	-	28/04/2025	Proposition initiale : évaluation en ECI avec assiduité ; mode calcul validation. La CFE propose d'enlever l'ECI car il n'y a pas de note attendue : proposition validée par l'équipe pédagogique.
M2 Informatique parcours ASI	Semestre 1. EC Algorithmique de l'image (SMINF3E6) 18h CM, 2h TD et 10h TP	Maquette	Modification de la ventilation des heures d'enseignement. 20h CM et 10h TP	L'équipe pédagogique estime cette répartition plus adaptée.	28/04/2025	-

Formation / Année d'études	Oganisation actuelle	Type de modifications	Modifications souhaitées	Argumentaire	Date présentation conseil	Précision
M2 Informatique parcours IA, SDS	Semestre 1. EC Algorithmique de l'image (SMINF3E6) 18h CM, 2h TD et 10h TP	Maquette	Modification de la ventilation des heures d'enseignement. 20h CM et 10h TP	L'équipe pédagogique estime cette répartition plus adaptée.	28/04/2025	-
M2 Informatique parcours ASI	Semestre 1. EC Processus décisionnels avancés (SMINF3D2). Evaluation session 1 : écrit CC 50% et écrit CT 50% Evaluation session 2 : écrit CT 50%	MCC	Modification du mode d'évaluation. Evaluation session 1 : écrit 100% CT Evaluation session 2 : écrit 100% CT	-	28/04/2025	-
M2 Informatique parcours ASI	Semestre 1. EC Aide à la décision des systèmes d'information des entreprises (SMINF3D6). 20h CM, 5h TD et 5h TP	Maquette	Modification de la ventilation des heures d'enseignement. 20h CM et 10h TP	L'équipe pédagogique estime cette répartition plus adaptée.	28/04/2025	-
M2 Informatique parcours ASI	Semestre 1. EC Combinatoire et analyse d'algorithmes (SMINF3E8) 20h CM et 10 h TP	Maquette	Modification de la ventilation des heures d'enseignement. 30h CM	L'équipe pédagogique estime cette répartition plus adaptée.	28/04/2025	-
M2 Informatique parcours ASI	Semestre 1. EC Forensique (SMINF3D7) 20h CM et 10h TD	Maquette	Suppression de l'élément.	Plus d'enseignants (dès cette année pour Biométrie déjà fermé et l'année prochaine pour Forensique) car il y a eu transition plus ou moins douce vers le master cybersécurité dans lequel ces UE sont déjà prévues en M2. Les enseignants concernés n'ont pas souhaité dédoubler leur enseignement.	28/04/2025	Les ECTS acquis par l'EC à choix Forensique seront reportés sur un autre EC de la même UE à choix qui se rapproche le plus de cet enseignement.
M2 Informatique parcours ASI	Semestre 1. EC Biométrie (SMINF3E7). 20h CM et 10h TD	Maquette	Suppression de l'élément.	Plus d'enseignants (dès cette année pour Biométrie déjà fermé et l'année prochaine pour Forensique) car il y a eu transition plus ou moins douce vers le master cybersécurité dans lequel ces UE sont déjà prévues en M2. Les enseignants concernés n'ont pas souhaité dédoubler leur enseignement.	28/04/2025	L'EC à choix Biométrie est fermé à l'inscription depuis cette année donc pas de capitalisation d'EC.
M2 Informatique parcours ASI	-	Maquette	Création de l'EC Développement avancé pour l'apprentissage automatique. 10h CM et 20h TP	La carte étant réduite de deux choix, il y a de la place dans l'EDT pour en proposer une alternative.	28/04/2025	Création EC
M2 Informatique parcours ASI	-	MCC	Création de l'EC Développement avancé pour l'apprentissage automatique. Modalité d'évaluation : - session 1 : écrit CC 60% et écrit CT 40% - session 2 : écrit CT 40%	-	28/04/2025	-
M2 Physique parcours NAC	-	MCC	Ajout de précisions au niveau des règles de seconde session. Les enseignants ont la possibilité de remplacer les épreuves écrites de session 2 par un oral lorsqu'il y a moins de 10 étudiants susceptibles de passer la session 2.	Peu d'étudiants en session 2 (entre 0 et 1). Ajout de cette précision pour faciliter la gestion et l'organisation des épreuves pour les enseignants.	28/04/2025	-
M2 Physique parcours NACI	-	MCC	Ajout de précisions au niveau des règles de seconde session. Les enseignants ont la possibilité de remplacer les épreuves écrites de session 2 par un oral lorsqu'il y a moins de 10 étudiants susceptibles de passer la session 2	Peu d'étudiants en session 2 (entre 0 et 1). Ajout de cette précision pour faciliter la gestion et l'organisation des épreuves pour les enseignants.	28/04/2025	-
M2 Biologie santé parcours OIG	UE options OIG 3 choix sur 4. L'UE compense les différents EC en son sein.	MCC	Modification des règles de compensation. L'UE ne compense pas les différents EC en son sein. Chaque EC doit être validé pour obtenir l'UE.	Harmonisation de la maquette avec Rouen qui ne dispose pas d'UE compensant des EC. A Rouen = 1EC/UE.	28/04/2025	-
M2 Biologie santé parcours PEPIT	UE Options PEPIT 3 choix sur 4. L'UE compense les différents EC en son sein.	MCC	Modification des règles de compensation. L'UE ne compense pas les différents EC en son sein. Chaque EC doit être validé pour obtenir l'UE.	Harmonisation de la maquette avec Rouen qui ne dispose pas d'UE compensant des EC. A Rouen = 1EC/UE.	28/04/2025	-
M2 Nutrition	Semestre 9 : UE Qualité des productions animales UE Qualité des productions végétales UE Qualité des aliments UE Nutrition et Relation aliment-santé UE Sécurité sanitaire des aliments UE Innovation alimentaire UE Communication professionnelle UE Biotechnologie et droit alimentaire	Maquette	Création d'une nouvelle UE. UE Valorisation et diffusion sur la recherche agro-alimentaire	Creation d'une nouvelle UE transversale intitulée "Valorisation et diffusion sur la Recherche en agro-alimentaire" correspondant à 20h TD et 2 ECTS. Voir document annexe pour explicatif des modifications d'ECTS et d'heures des autres UE.	28/04/2025	Dispositif transitoire : mise en place d'un contrat pédagogique.
M2 Nutrition	UE Innovation alimentaire : 4,5 ECTS, 25h CM et 25h TD UE Communication professionnelle : 2,5 ECTS, 30h TD UE Biotechnologie et droit alimentaire : 3 ECTS, 20h CM et 20h TD	MCC	Modificaion de la ventilation des crédits ECTS et des heures d'enseignement. UE Innovation alimentaire : 3,5 ECTS, 25h CM et 14h TD UE Communication professionnelle : 2 ECTS, 28h TD UE Biotechnologie et droit alimentaire : 2,5 ECTS, 20h CM et 13h TD UE Valorisation et diffusion sur la recherche agro-alimentaire : 2 ETCS, 20h TD	-	28/04/2025	Dispositif transitoire : mise en place d'un contrat pédagogique.

Formation / Année d'études	Oganisation actuelle	Type de modifications	Modifications souhaitées	Argumentaire	Date présentation conseil	Précision
M2 Nutrition	-	MCC	Modalité d'évaluation de la nouvelle UE Valorisation et diffusion sur la recherche agro-alimentaire. Evaluation : CC ; oral/ écrit/ pratique) ; 2 épreuves ; 100%	Evaluation susceptible de s'adapter au produit fourni par les étudiants (rapport, vidéo, présentation orale...). Supports co-encadrés par le CEMU dans le cadre d'un projet d'innovation pédagogique validé par l'Université, et expérimenté l'an dernier (projet ValoIR qui repose sur l'auto-détermination du sujet et du support par les étudiants eux-mêmes).	28/04/2025	-
M2 Sciences de la matière	Semestre 2. UE Communication internationale et professionnalisation (SPMAT3H). EC Analyse du cycle de vie, material sciences, dvlp durable (SPMAT3H2). 31h CM	Maquette	Suppression de l'EC Analyse du cycle de vie, material sciences, dvlp durable (SPMAT3H2).	L'EC "Analyse du cycle de vie, material sciences, développement durable" est proposé et réalisé par l'université de Rouen dans l'UE "Communication internationale et professionnalisation". Pour des raisons d'évolution de leur propre maquette, les collègues de Rouen ne peuvent plus assurer cet enseignement. Porté par Rouen.	28/04/2025	Suppression EC porté et mutualisé par l'Université de Rouen.
M2 Sciences de la matière	-	Maquette	Création d'un EC dans l'UE UE Communication internationale et professionnalisation (SPMAT3H). EC Acquisition des compétences professionnelles - Poursuites d'Etudes et Documentation Bibliographique. 11h CM, 10h TD et 10h TP	Suite à la suppression de l'EC "Analyse du cycle de vie, material sciences, dvlp durable" remplaçant cet EC par un renforcement de la professionnalisation avec un EC intitulé "Acquisition des compétences professionnelles-Poursuites d'Etudes et Documentation Bibliographique". Porté par Caen.	28/04/2025	En remplacement de la suppression de l'EC Analyse du cycle de vie, Material Sciences, dvlp durable. Porté par Caen.
M2 Sciences de la matière	-	MCC	Modalité d'évaluation du nouvel EC Acquisition des compétences professionnelles - Poursuites d'Etudes et Documentation Bibliographique. Evaluation session 1 : CC ; écrit ; 2 épreuves ; 100% Evaluation session 2 : CT ; écrit (1h30) ; 100%	-	28/04/2025	-
LP Métiers de l'IA outils et méthodes	UE2 Gestion de projet : 51h, 5 ECTS UE3 Application des LLM : 16h, 2 ECTS UE5 IA responsable : 16h UE5 Option 1 cybersécurité et robotique : 26h UE5 Option 2 santé et sport : 26h UE6 Projet tutoré : 101h, 20 ECTS UE6 Rapport d'activités. Durée de la formation : 435h	Maquette	Modification des crédits ECTS et des heures d'enseignement. UE2 Gestion de projet : 50h ; 4 ECTS UE3 Application des LLM : 30h ; 3 ECTS UE5 IA responsable : 20h UE5 Option 1 cybersécurité et robotique : 20h UE5 Option 2 santé et sport : 20h UE6 Projet tutoré : 70h - 15 ECTS UE6 Rapport d'activités : 33h ; 5 ECTS Durée de la formation : 446h	Cf. argumentaire en annexe.	28/04/2025	Variation volume horaire par étudiant : +9
LP Métiers de la radioprotection et de la sécurité nucléaire (MRSN)	UE7 Projet tutoré EC1 (EC unique) : seules les heures d'encadrement apparaissent dans la maquette.	Maquette	Création d'un nouvel EC et modification du nombre d'heures de présence des apprenants. EC1 Projet tutoré : 104h EC2 Visites : 46h	A la demande du SUFCA, les heures de projets doivent apparaître dans la maquette. Pas de surcoût pour l'UFR, mais permet de facturer ces heures à l'entreprise (présence obligatoire des apprenants au CFA - temps pédagogique - supervision et encadrement des responsables pédagogiques). Pour une meilleure lisibilité de la maquette, l'UE7 "Projet tutoré" comportera dorénavant 2 EC afin de bien distinguer les heures de projets et les heures de visites (pas d'évaluation).	28/04/2025	La formation habilitante (UE8-EC2) est portée par l'INSTN donc pas surcoût pour l'université.
LP Métiers de la radioprotection et de la sécurité nucléaire (MRSN)	UE8 Stage EC1 (EC unique) : seules les heures d'encadrement apparaissent dans la maquette.	Maquette	Modification du nom de l'UE8 et de l'EC1. UE8 : UE professionnalisante EC1 : Période en entreprise (stage et alternance)  Création d'un nouvel EC. EC2 : Formation habilitante : 105h	Modification de l'intitulé en "UE professionnalisante" ce qui inclus à la fois les stages des FI et le temps en entreprise pour les alternants. Nous avons également divisé l'UE8 en 2 EC afin de faire apparaître les heures de formations habilitantes suivies à l'INSTN.	28/04/2025	La formation habilitante (UE8-EC2) est portée par l'INSTN donc pas surcoût pour l'université.
LP Métiers de la radioprotection et de la sécurité nucléaire (MRSN)	UE7 Projet tutoré EC1 (EC unique) : 3 écrits et 3 oraux ; 10 ECTS (à l'UE et à l'EC).	MCC	Modalité d'évaluation du nouvel EC Visites et remontée des ECTS à l'UE (10 crédits). Pas d'évaluation.	A la demande du SUFCA, les heures de projets doivent apparaître dans la maquette. Pas de surcoût pour l'UFR, mais permet de facturer ces heures à l'entreprise (présence obligatoire des apprenants au CFA - temps pédagogique - supervision et encadrement des responsables pédagogiques). Pour une meilleure lisibilité de la maquette, l'UE7 "Projet tutoré" comportera dorénavant 2 EC afin de bien distinguer les heures de projets et les heures de visites (pas d'évaluation).	28/04/2025	-
LP Métiers de la radioprotection et de la sécurité nucléaire (MRSN)	UE8 UE stage EC1 (EC unique) : 1 écrit et 1 oral ; 10 ECTS (à l'UE et à l'EC).	MCC	Modalité d'évaluation du nouvel EC Formation habilitante et remontée des ECTS à l'UE (10 crédits). Pas d'évaluation	Modification de l'intitulé en "UE professionnalisante" ce qui inclus à la fois les stages des FI et le temps en entreprise pour les alternants. Nous avons également divisé l'UE8 en 2 EC afin de faire apparaître les heures de formations habilitantes suivies à l'INSTN.	28/04/2025	-
LP SARIII parcours CSSA	UE6 Projet tutoré (SFLPC6). Encadrement d'une heure par apprenant mais aucune heure en centre de formation pour les apprenants (alors qu'ils sont bien présent en CFA).	Maquette	Modification du nombre d'heures de présence des apprenants. En FA et FCCP : ajout de 40h de projet en CFA. En FC : ajout de 150h de projet.	A la demande du SUFCA, les heures de projets doivent apparaître dans la maquette. Pas de surcoût pour l'UFR mais permet de facturer ces heures à l'entreprise (présence obligatoire des apprenants au CFA, temps pédagogique, supervision et encadrement des responsables pédagogiques à hauteur du référentiel).	28/04/2025	Variation volume horaire par étudiant : +40
LP SARIII parcours CSSA	Lors d'une absence justifiée à une épreuve (motif validé par la scolarité de l'UFR des Sciences), l'étudiant est autorisé à prendre contact avec le responsable du module afin que ce dernier lui propose une épreuve de rattrapage (épreuve orale en général). S'il n'effectue pas cette démarche, il est dès lors considéré qu'il renonce à bénéficier de cette possibilité et se voit donc attribuer la note de 0/20."	MCC	Modification de la règle de gestion des absences. Dans le cas d'une évaluation continue intégrale (ECI), il n'y a pas de seconde session. Une épreuve de substitution est prévue pour les étudiants dont l'absence à une ou plusieurs épreuves a été justifiée. Les modalités de cette épreuve de substitution peuvent être différentes de l'épreuve initiale. Il n'y aura pas de rattrapage des épreuves de substitution.	Clarification de la gestion des absences.	28/04/2025	-

Formation / Année d'études	Oganisation actuelle	Type de modifications	Modifications souhaitées	Argumentaire	Date présentation conseil	Précision
M2 Chimie parcours CEI	UE6 Anglais. 30h mutualisées avec les autres masters Chimie	Maquette	Modification de la ventilation des heures d'enseignement. 22h30 mutualisées les autres masters Chimie + 7h30 non mutualisées pour préparation TOEIC + 2h d'évaluation au TOEIC (Carré international).	Le calendrier d'alternance des différents masters Chimie complique la mutualisation des cours d'anglais + souhait d'intégrer le TOEIC dans la maquette (certification reconnu dans le monde professionnel).	28/04/2025	-
M2 Chimie parcours CEI	UE4 SFM2CI41 : 16h UE4 SFM2CI42 : 18h UE4 SFM2CA42 : 18h	Maquette	Modification de la ventilation des heures d'enseignement. SFM2CI41 : 18h (+2h mutualisées en FI et FA) SFM2CI42 : 16h (-2h pour les FI qui vont basculer dans l'EC SFM2CI41) SFM2CA42 : 16h (-2h pour les FA qui vont basculer dans l'EC SFM2CI41)	L'enseignement de 2h sur les "rejets radioactifs" inclus dans l'EC "identification des déchets partie 2" (SFM2CI42 et SFM2CA42) pour les apprenants en FI et en FA sera dorénavant "mutualisé" pour l'ensemble des étudiants quel que soit leur statut (FI ou FA) et sera donc intégré dans l'EC "identification des déchets partie 1" (SFM2CI41).	28/04/2025	La séance de 2h sur les rejets radioactifs sera dorénavant mutualisée FI et FA donc cela fera <b>une économie de 2h.</b>
M2 Chimie parcours CEI	UE4 Risques sanitaires partie 1 (SFM2CI43). Evaluation session 1 : CT, durée 1h	MCC	Modification de la durée d'épreuve. Evaluation session 1 : CT, durée 1h30	-	28/04/2025	-
M2 Chimie parcours CEI	Coefficients : UE4_EC41 Identification des déchets, rejets et nuisances partie 1 : 0,27 UE4_EC42 Identification des déchets, rejets et nuisances partie 2 : 0,24 UE4_EC43 Risques sanitaires partie 1 : 0,38 UE4_EC44 Risques sanitaires partie 2 : 0,11 UE5_EC51 Développement durable, qualité et communication : 0,62 UE5_EC52 Approches juridiques et socioéconomiques : 0,38	MCC	Modification des coefficients : UE4_EC41 Identification des déchets, rejets et nuisances partie 1 : 0,24 UE4_EC42 Identification des déchets, rejets et nuisances partie 2 : 0,23 UE4_EC43 Risques sanitaires partie 1 : 0,43 UE4_EC44 Risques sanitaires partie 2 : 0,10 UE5_EC51 Développement durable, qualité et communication : 0,66 UE5_EC52 Approches juridiques et socioéconomiques : 0,34	La maquette a connu des petits changements au cours des deux dernières années sans que les coefficients n'aient été ajustés. Dans le but de maintenir une cohérence entre les volumes horaires des EC et les MCC, il était nécessaire d'ajuster les coefficients.	28/04/2025	
M2 Chimie parcours COI	Formation proposée en FI uniquement, le projet d'ouverture en FA a été décalé à la rentrée 2025. Le projet initial en FA se décomposait comme suit : 240h mutualisées avec la FI + 9h mutualisées avec le M2 CEI + 129h d'enseignements + 25h (peut-être plus) de projet personnel. Volume total d'heures par étudiant : 403h Volume d'heures en plus dans la maquette (hors mutualisation) : 129h	Maquette	Ajout du parcours en alternance. 240h mutualisées avec la FI + 9h mutualisées avec le M2 CEI + 129h d'enseignements + 42h de projet personnel. Volume total d'heures par étudiant : 420h Volume d'heures d'enseignements en plus dans la maquette (hors mutualisation) : 129h Cf. tableau Actuel pour le détail	A la demande du SUFCA, les heures de projets doivent apparaître dans la maquette : pas de surcoût pour l'UFR mais permet de facturer ces heures à l'entreprise (présence obligatoire des apprenants au CFA, temps pédagogique, supervision et encadrement des responsables pédagogiques à hauteur du référentiel).	28/04/2025	Variation volume horaire par étudiant : +17
M2 Chimie parcours CEDD	Formation proposée en FI uniquement, le projet d'ouverture en FA a été décalé à la rentrée 2025. Le projet initial en FA se décomposait comme suit : 210h mutualisées avec la FI + 58h mutualisées avec M2 des matériaux, CEI, COI, ENSI 3A parcours orga) + 90h d'enseignements (55h TD et 35h TP) + 25h (peut-être plus) de projet personnel. Volume total d'heures par étudiant : 398h (383h et 15h d'examen). Volume d'heures en plus dans la maquette (hors mutualisation) : 90h (55h TD et 35h TP).	Maquette	Ajout du parcours en alternance. 210h mutualisées avec la FI + 58h mutualisées avec M2 des matériaux, CEI, COI, ENSI 3A parcours orga) + 90h d'enseignements (55h TD et 35h TP) + 64h de projet personnel. Volume total d'heures par étudiant : 422h Volume d'heures d'enseignements en plus dans la maquette (hors mutualisation) : 90h (55h TD et 35h TP) Cf. tableau Actuel pour le détail	A la demande du SUFCA, les heures de projets doivent apparaître dans la maquette : pas de surcoût pour l'UFR mais permet de facturer ces heures à l'entreprise (présence obligatoire des apprenants au CFA, temps pédagogique, supervision et encadrement des responsables pédagogiques à hauteur du référentiel).	28/04/2025	Variation volume horaire par étudiant : +39
/						
M1 Biologie santé parcours réservé	2 UE à choisir (1UE au semestre 1 et 1 UE au semestre 2) + un stage	Maquette	Création d'un nouveau parcours pour les étudiants en 5e année de pharmacie. Duplication de la VET BIOSM1_203 mais en annualisant les UE. Les MCC restent identiques.	Les étudiants de pharmacie en P5 qui préparent le concours de l'internat au semestre 1 le passent mi-décembre. Ils n'ont donc pas le temps de se consacrer aux exmaens des UE du S1.	23/05/2025	Nouvelle VET validée par Mme Delalande et par Ivannah Pottier (enseignante de l'UFR Santé qui gère également ce master).
M2 Chimie parcours COI	Semestre 1. EC Hétérocycles (SPCHO3A2). Session 2 : durée épreuve de 2h	MCC	Modification de la durée des épreuves. Session 2 : durée épreuve de 1h30	Harmonisation avec les MCC de l'Ensicaen.	23/05/2025	-
M2 Chimie parcours COI	Semestre 1. EC Hétéroéléments (SPCHO3A3). Session 2 : durée épreuve de 2h	MCC	Modification de la durée des épreuves. Session 2 : durée épreuve de 1h	Harmonisation avec les MCC de l'Ensicaen.	23/05/2025	-
M2 Chimie parcours COI	Semestre 1. EC Catalyse et Industrie (SPCHO3C1). Session 2 : durée épreuve de 1h30	MCC	Modification de la durée des épreuves. Session 2 : durée épreuve de 1h	Harmonisation avec les MCC de l'Ensicaen.	23/05/2025	-
M2 Chimie parcours COI	Semestre 1. EC Transition énergétique (SPCHO3C2). Session 2 : durée épreuve de 1h30	MCC	Modification de la durée des épreuves. Session 2 : durée épreuve de 1h	Harmonisation avec les MCC de l'Ensicaen.	23/05/2025	-
M1 Sciences de la mer	Semestre 2. UE Travail d'étude et de recherche (SBMER8G). 5 crédits ECTS ; 40h TD Evaluation : ECI ; écrit/oral ; 2 épreuves ; mode de calcul 1	Maquette	Modification du nom et des charges d'enseignement. UE Stage (SBMER8G) 5 crédits ECTS ; 2h par étudiant Evaluation : CT ; écrit et oral ; 2 épreuves	-	23/05/2025	-

Formation / Année d'études	Oganisation actuelle	Type de modifications	Modifications souhaitées	Argumentaire	Date présentation conseil	Précision
M1 Biologie santé	Semestre 2. EC Expérimentation animale niv 2 (YBST8A2). A la fois élément constitutif de la maquette et certification externe à la maquette. Nécessité d'obtenir 10/20 pour valider l'EC mais nécessité d'obtenir 12/20 pour valider la certification. Pas de rattrapage de la certification si validation de l'EC à 10 ou par compensation.	Maquette	Création d'un élément hors maquette « certification » qui permettra de convoquer en session 2 les étudiants n'ayant pas obtenu la certification en session 1 mais ayant validé l'UE (par compensation ou non). La session 2 n'impactera pas la note à l'EC mais uniquement la délivrance de la certification.	Permettre aux étudiants n'ayant pas obtenu 12/20 à la certification d'avoir une seconde chance.	23/05/2025	-
M1 Neurosciences parcours NMC1	Semestre 2. EC Expérimentation animale niv 2 (YBST8A2). A la fois élément constitutif de la maquette et certification externe à la maquette. Nécessité d'obtenir 10/20 pour valider l'EC mais nécessité d'obtenir 12/20 pour valider la certification. Pas de rattrapage de la certification si validation de l'EC à 10 ou par compensation.	Maquette	Création d'un élément hors maquette « certification » qui permettra de convoquer en session 2 les étudiants n'ayant pas obtenu la certification en session 1 mais ayant validé l'UE (par compensation ou non). La session 2 n'impactera pas la note à l'EC mais uniquement la délivrance de la certification.	Permettre aux étudiants n'ayant pas obtenu 12/20 à la certification d'avoir une seconde chance.	23/05/2025	-
L1 Informatique	-	Maquette	Ajout d'une UE surnuméraire de 10h CM (1 crédit ECTS). Evaluation : ECI avec 2 épreuves. Pas de compensation avec les autres UE.	UE ouverte à tous les étudiants. Son obtention sera obligatoire pour les étudiants souhaitant poursuivre vers le futur parcours IA.	23/05/2025	-

/

<b>Formation</b>	<b>Organisation actuelle</b>	<b>Type de modification</b>	<b>Modification souhaitée</b>
L3 Chimie	-	Maquette	Création d'un module de préparation aux concours 2nd degré (UE surnuméraire, 60h TD).
L3 Chimie	Semestre 2. UE Transversale (SPCHIL6D). EC Stage (SCHL6D1)	Maquette	Modification de l'EC Stage qui devient un EC à choix : stage ou préparation concours.
L3 Mathématiques	-	Maquette	Création d'un module de préparation aux concours 2nd degré (UE surnuméraire, 60h TD).
L3 Physique	-	Maquette	Création d'un module de préparation aux concours 2nd degré (UE surnuméraire, 60h TD).
L3 Physique	Semestre 2. UE Transversale (SPHYL6D). EC Stage (SPHYL6D2)	Maquette	Modification de l'EC Stage qui devient un EC à choix : stage ou préparation concours.
L3 Sciences de la vie et de la Terre	-	Maquette	Création d'un module de préparation aux concours 2nd degré (UE surnuméraire, 60h TD).







**A PRECISER**

- règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
- règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
- règles de prise en compte des absences aux épreuves
- éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
- En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance
- autres remarques

compensation entre UE du 1 er semestre
pas de compensation entre semestre
Règle absence justifiée (ABJ) : Les absences justifiées ne donneront pas lieu à une épreuve de substitution.
ABI: 0; ABJ: session 2
rappport projet biblio: report en session 2

<b>EN LICENCE</b>
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

**4 CAS POSSIBLES :**

**Hors ECI**

	session 1	session 2
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT

D/ **ECI\*** **Evaluation continue intégrale**

Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves  
- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre  
Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

**\* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :**

-	Exemple sur 3 notes :	N1-N2 et N3 représente la seconde chance
(1)	$(N1+N2)/2$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	$(N1+N2+N3)/3$	
(2)	$(N1+N2+N3)/3$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	N3	
(3)	N1;N2;N3	Meilleures des 2 notes / 3
(4)		Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)



**A PRECISER**

règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)  
règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)  
règles de prise en compte des absences aux épreuves  
éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)  
En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance  
autres remarques

Compensation entre les UE d'un semestre Pas de compensation entre les semestres S3 et S4
Pas de statut AJAC possible sauf décision exceptionnelle du jury, pas de redoublement possible pour le Master 2
Règle absence justifiée (ABJ) : Les absences justifiées ne donneront pas lieu à une épreuve de substitution.
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de mention au master si l'étudiant ne valide pas le S3 en session 1

<b>EN LICENCE</b>
Pas de note éliminatoire Une moyenne aux semestres attendue pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

**4 CAS POSSIBLES :**

**Hors ECI**

	<b>session 1</b>	<b>session 2</b>
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT

D/ **ECI\***

**Evaluation continue intégrale**

Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves

- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves / semestre  
Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

**\* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :**

-	Exemple sur 3 notes :	N1-N2 et N3 représente la seconde chance
(1)	$(N1+N2)/2$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	$(N1+N2+N3)/3$	
(2)	$(N1+N2+N3)/3$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	N3	
(3)	N1;N2;N3	Meilleures des 2 notes / 3
(4)	Autre formule à préciser	Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)

**Modifications de modalités de contrôle des connaissances/organisation des enseignements 2025-2026  
 adoptées au Conseil d'UFR du 30/04/2025**

**COMPOSANTE : UFR des Sciences**

**Légende :**

Surligné en bleu Demande de modifications des MCC

Surligné en rose Demande de modifications de la maquette pédagogique

Formation / Année d'études	Oganisation actuelle	Type de modifications	Modifications souhaitées	Argumentaire
L1 Chimie parcours adapté	Semestre 1. UE Personnalisable (SPCHLP1C) comprenant : - EC Chimie organique 1 (YSCHL1A) - EC Chimie des solutions (YSCHL1A2) - EC Electronique, énergie électrique, automatique 1 (YSEAL1A1) - EC Mécanique 1 (YSMEL1B1)	Maquette	Suppression des éléments suivants : EC Electronique, énergie électrique, automatique 1 (YSEAL1A1) EC Mécanique 1 (YSMEL1B1)	Demande de suppression pour harmonisation avec la maquette du L1 Chimie dont les deux EC n'existent plus.
L1 EEEA	Semestre 1. EC Mécanique 1 (YSMEL1B1). 12,5h TD et 12,5h TP	Maquette	Modification de la ventilation des heures d'enseignement. 17,5h TD et 7,5h TP	Le volume horaire pour la partie cours (12,5h TD), n'est plus en adéquation avec le niveau des étudiants entrants. Ce transfert d'heures TP vers des heures TD a pour but de résorber les lacunes et de permettre les apprentissages des contenus de mécanique 1 dans de meilleures conditions (Cf. document).
L1 EEEA	Semestre 1. UE Transversale (SPE3AL1D). EC Techniques de calcul 1 (YSPHL1C1) mutualisé avec l'ensemble des L1 du portail PCI et porté par la L1 Physique	Maquette	Démutualisation de l'EC Techniques de calcul 1 (YSPHL1C1). Création d'un nouveau code propre à la L1 Mécanique (parcours classique et parcours adapté) et à la L1 EEEA (parcours classique et parcours adapté)	Demande de démutualisation pour adapter les examens aux besoins des formations (Cf. document).
L1 EEEA	Semestre 1. UE Transferable 2 (SPE3AL2D). EC Techniques de calcul 2 (YSPHL2C1) mutualisé avec l'ensemble des L1 du portail PCI et porté par la L1 Physique.	Maquette	Démutualisation de l'EC Techniques de calcul 2 (YSPHL2C1). Création d'un nouveau code propre à la L1 Mécanique (parcours classique et parcours adapté) et à la L1 EEEA (parcours classique et parcours adapté)	Demande de démutualisation pour adapter les examens aux besoins des formations (Cf. document).
L1 EEEA parcours adapté	Semestre 1. EC Mécanique 1 (YSMEL1B1). 12,5h TD et 12,5h TP	Maquette	Modification de la ventilation des heures d'enseignement. 17,5h TD et 7,5h TP	Le volume horaire pour la partie cours (12,5h TD), n'est plus en adéquation avec le niveau des étudiants entrants. Ce transfert d'heures TP vers des heures TD a pour but de résorber les lacunes et de permettre les apprentissages des contenus de mécanique 1 dans de meilleures conditions (Cf. document).

Formation / Année d'études	Organisation actuelle	Type de modifications	Modifications souhaitées	Argumentaire
L1 EEEA parcours adapté	Semestre 2. UE Transversale (SPE3LP2C). EC Techniques de calcul 1 (YSPHL1C1) mutualisé avec l'ensemble des L1 du portail PCI et porté par la L1 Physique.	Maquette	Démutualisation de l'EC Techniques de calcul 1 (YSPHL1C1). Création d'un nouveau code propre à la L1 Mécanique (parcours classique et parcours adapté) et à la L1 EEEA (parcours classique et parcours adapté)	Demande de démutualisation pour adapter les examens aux besoins des formations (Cf. document).
L1 Informatique	Semestre 2. EC Calcul scientifique (YSINL2B2). Mode de calcul de la moyenne (4) (écrits+pratique)/2	MCC	Modification du mode de calcul de la moyenne. Mode de calcul de la moyenne (4) Moyenne des notes	-
L1 Informatique parcours accès santé	Semestre 2. EC Calcul scientifique (YSINL2B2). Mode de calcul de la moyenne (4) (écrits+pratique)/2	MCC	Modification du mode de calcul de la moyenne. Mode de calcul de la moyenne (4) Moyenne des notes	-
L1 Mathématiques	Semestre 1. EC Mécanique 1 (YSMEL1B1). 12,5h TD et 12,5h TP	Maquette	Modification de la ventilation des heures d'enseignement. 17,5h TD et 7,5h TP	Le volume horaire pour la partie cours (12,5h TD), n'est plus en adéquation avec le niveau des étudiants entrants. Ce transfert d'heures TP vers des heures TD a pour but de résorber les lacunes et de permettre les apprentissages des contenus de mécanique 1 dans de meilleures conditions (Cf. document).
L1 Mécanique	Semestre 1. EC Mécanique 1 (YSMEL1B1). 12,5h TD et 12,5h TP	Maquette	Modification de la ventilation des heures d'enseignement. 17,5h TD et 7,5h TP	Le volume horaire pour la partie cours (12,5h TD), n'est plus en adéquation avec le niveau des étudiants entrants. Ce transfert d'heures TP vers des heures TD a pour but de résorber les lacunes et de permettre les apprentissages des contenus de mécanique 1 dans de meilleures conditions (Cf. document).
L1 Mécanique	Semestre 1. UE Transversale (SPMECL1D). EC Techniques de calcul 1 (YSPHL1C1) mutualisé avec l'ensemble des L1 du portail PCI et porté par la L1 Physique.	Maquette	Démutualisation de l'EC Techniques de calcul 1 (YSPHL1C1). Création d'un nouveau code propre à la L1 Mécanique (parcours classique et parcours adapté) et à la L1 EEEA (parcours classique et parcours adapté)	Demande de démutualisation pour adapter les examens aux besoins des formations (Cf. document).
L1 Mécanique	Semestre 2. UE Transferable 2 (SPMECL2D). EC Techniques de calcul 2 (YSPHL2C1) mutualisé avec l'ensemble des L1 du portail PCI et porté par la L1 Physique.	Maquette	Démutualisation de l'EC Techniques de calcul 2 (YSPHL2C1). Création d'un nouveau code propre à la L1 Mécanique (parcours classique et parcours adapté) et à la L1 EEEA (parcours classique et parcours adapté)	Demande de démutualisation pour adapter les examens aux besoins des formations (Cf. document).
L1 Mécanique parcours adapté	Semestre 1. EC Mécanique 1 (YSMEL1B1). 12,5h TD et 12,5h TP	Maquette	Modification de la ventilation des heures d'enseignement. 17,5h TD et 7,5h TP	Le volume horaire pour la partie cours (12,5h TD), n'est plus en adéquation avec le niveau des étudiants entrants. Ce transfert d'heures TP vers des heures TD a pour but de résorber les lacunes et de permettre les apprentissages des contenus de mécanique 1 dans de meilleures conditions (Cf. document).
L1 Mécanique parcours adapté	Semestre 2. UE Transversale (SPMELP2C). EC Techniques de calcul 1 (YSPHL1C1) mutualisé avec l'ensemble des L1 du portail PCI et porté par la L1 Physique.	Maquette	Démutualisation de l'EC Techniques de calcul 1 (YSPHL1C1). Création d'un nouveau code propre à la L1 Mécanique (parcours classique et parcours adapté) et à la L1 EEEA (parcours classique et parcours adapté).	Demande de démutualisation pour adapter les examens aux besoins des formations (Cf. document).

Formation / Année d'études	Oganisation actuelle	Type de modifications	Modifications souhaitées	Argumentaire
L1 Physique	Semestre 1. EC Mécanique 1 (YSMEL1B1). 12,5h TD et 12,5h TP	Maquette	Modification de la ventilation des heures d'enseignement. 17,5h TD et 7,5h TP	Le volume horaire pour la partie cours (12,5h TD), n'est plus en adéquation avec le niveau des étudiants entrants. Ce transfert d'heures TP vers des heures TD a pour but de résorber les lacunes et de permettre les apprentissages des contenus de mécanique 1 dans de meilleures conditions (Cf. document).
L1 Physique CUPGE	Semestre 1. EC Mécanique 1 (YSMEL1B1). 12,5h TD et 12,5h TP	Maquette	Modification de la ventilation des heures d'enseignement. 17,5h TD et 7,5h TP	Le volume horaire pour la partie cours (12,5h TD), n'est plus en adéquation avec le niveau des étudiants entrants. Ce transfert d'heures TP vers des heures TD a pour but de résorber les lacunes et de permettre les apprentissages des contenus de mécanique 1 dans de meilleures conditions (Cf. document).
L1 Physique parcours adapté	Semestre 1. EC Mécanique 1 (YSMEL1B1). 12,5h TD et 12,5h TP	Maquette	Modification de la ventilation des heures d'enseignement. 17,5h TD et 7,5h TP	Le volume horaire pour la partie cours (12,5h TD), n'est plus en adéquation avec le niveau des étudiants entrants. Ce transfert d'heures TP vers des heures TD a pour but de résorber les lacunes et de permettre les apprentissages des contenus de mécanique 1 dans de meilleures conditions (Cf. document).
L1 Physique parcours adapté	Semestre 2. UE SPHLP2E Transversale comprenant : - EC Anglais (YSCHL2D1) - EC Hygiène, sécurité, environnement en sciences (HSES) (YSCHL2D2) - EC Projet professionnel (YSCHL2D3)	Maquette	Modification de l'UE Transversale (SPHLP2E) en intégrant 2 EC à choix : EC Chimie comprenant un seul élément : EC Hygiène, sécurité, environnement en sciences (HSES) (YSCHL2D2). Création de l'EC Ingénierie comprenant deux éléments : EC Culture scientifique 1 en ECI (2 épreuves ; mode de calcul 4 ; coef 0,25) et l'EC Outils numérique 2 en ECI (2 épreuves ; mode de calcul 4 ; coef 0,25). Les étudiants du PA de Physique seront intégrés dans les groupes avec les PA Mécanique et EEEA.	Dans la maquette actuelle, les étudiants de L1 PA physique suivent les UE transversales au S1 et au S2 avec les chimistes indépendamment des UE personnalisables. Le problème est que ceux qui n'ont pas pris l'option chimie au S1 doivent faire l'EC Hygiène, sécurité, environnement en sciences (HSES) au S2 (avec TP de chimie entre autres et n'ont pas les pré-requis). Nous souhaiterions que les étudiants suivent l'UE Transversale au S2 avec le groupe correspondant à leur UE personnalisable prise au S1.
L1 Sciences de la vie	Semestre 2. UE Méthodologie expérimentale (SBVI2B) comprenant : - EC Méthodologie en chimie (YBST2B1) - EC Méthodologie en biologie Végétale (YBST2B2) - EC Méthodologie en physique (YBST2B3) - EC Méthodologie en chimie de l'environnement (YBST2B4)	Maquette	Modification de la capacité maximale de l'EC Méthodologie en chimie de l'environnement (YBST2B4). Ajouter une capacité maximale 8 groupes de 16 étudiants, soit 128 étudiants.	-
L1 Sciences de la vie	-	Maquette	Semestre 2. Ajout d'un EC Techniques d'expression. Capacité d'accueil : 45 étudiants	Cet enseignement vise à former à la rédaction d'un résumé sur des sujets scientifiques, à évaluer et améliorer le niveau de français des étudiants. Ils passeront également la certification écri+, proposée à l'échelle nationale et de plus en plus réclamée par les masters et pour les embauches. Cet EC est proposé par Simon Lanot (enseignant vacataire resp. de la mise en place d'écri+ à l'Université de Caen) et Adèle Osouf (CEMU). La capacité d'accueil sera de 3 groupes de 15 étudiants, soit 45 étudiants sélectionnés sur la base d'une lettre de motivation (fiche du nouvel EC en Annexe II).

Formation / Année d'études	Oganisation actuelle	Type de modifications	Modifications souhaitées	Argumentaire
L1 Sciences de la vie	-	Maquette	Semestre 2. Ajout d'un EC Anglais scientifique. Capacité d'accueil : 76 étudiants	Cet EC vise à entretenir et améliorer le niveau des étudiants en anglais en traitant de questions scientifiques en anglais. La capacité d'accueil sera de 4 groupes de 19 étudiants, soit 76 étudiants sélectionnés sur la base d'un niveau d'anglais B1 validé par le Carré international (fiche du nouvel EC en Annexe III).
L1 Sciences de la vie et de la Terre	Semestre 2. UE Méthodologie expérimentale (SBSVT2B) comprenant : - EC Méthodologie en biologie végétale (YBST2B2) - EC Méthodologie en géosciences (YBST2B5) - EC Méthodologie en chimie de l'environnement (YBST2B4)	Maquette	Modification de la capacité maximale de l'EC Méthodologie en chimie de l'environnement (YBST2B4). Ajouter une capacité maximale 8 groupes de 16 étudiant.es, soit 128 étudiants.	-
L1 Sciences de la vie et de la Terre	Semestre 2. UE Transversale 2 (SBSVT2E) comprenant une liste à choix : - EC Pratiques culturelles et techniques d'élevage - EC Risques physiques, chimiques et biologiques (40 max) - EC Chimie au quotidien - EC Science et société - EC Initiation aux techniques de laboratoire (20 max) - EC Risques naturels - EC LVE LANSAD - EC Sport	Maquette	Création d'un nouvel élément dans la liste à choix. EC Préparation au CAPES SVT 1 (élément créé et assuré à l'INSPE).	Réforme du CAPES : création d'enseignement de préparation au concours suite au passage du concours en L3 et non en M2. Document Associé. Voté au Conseil de département.
L1 Sciences pour la santé	Semestre 2. EC Statistiques (YBSPS2A3). Evaluation session 1 : CC ; 2 épreuves.	MCC	Modification du nombre d'épreuves envisagées. Evaluation session 1 : CC avec 1 épreuve (remontée du nombre minimum d'épreuves à l'UE).	Nous souhaitons faire une modification de MCC pour la L1 SpS pour la rentrée 2024. Il s'agit de passer de 2 CC de 1h en statistiques (SPS2A3) à 1 seul CC d'1h30. En effet, le peu d'heures fait que 1 CC suffit pour interroger les étudiants.
L2 EEEA	Semestre 2. UE Physique 3 (SPE3AL3C). EC Champs et interactions 1 (YSPHL3A1) comprenant : 25h CM et 25h TD (6 ECTS). Evaluation en ECI : écrit ; 3 épreuves.	Maquette	Suppression de l'EC Champs et interactions 1 (YSPHL3A1) remplacé par l'EC Thermodynamique physique 2 (YSPHL3E1) qui existe déjà en L2 PCI. 20h CM, 20h TD et 10h TP (6 ECTS). Evaluation en session 1 : écrit, 100% CC Evaluation en session 2 : écrit avec 70% CT (une des trois notes de CC en session 1 se réfère aux TP, elle est reportée en session 2 avec un poids de 30%).	Ce changement permet de compléter nos enseignements de la physique sans aucune incidence sur les bases fondamentales requises pour l'ingénierie en EEEA : les bases théoriques de l'électromagnétisme, dispensées dans l'enseignement Champs et Interactions, sont détaillées dans le cours d'électromagnétisme en EEEA, avec une approche à la fois théorique et pratique, au travers de séances de TP. Elément mutualisé avec la L2 Mécanique (Cf. document).
L2 Informatique	Semestre 4. EC Outils informatiques pour la communication (SINL4C21). Evaluation en ECI : mode de calcul 2	MCC	Modification mode de calcul. Evaluation en ECI : mode de calcul 4 (moyenne des deux notes)	A l'heure actuelle, la formule de calcul est $\max(\text{moyenne}(\text{CC1}, \text{CC2}), \text{CC2})$ . Le CC1 est lié à l'assiduité et au travail pendant les séances de TP, tandis que le CC2 est basé sur un rendu et une soutenance. A cause du MAX dans la formule de calcul, certains étudiants se permettent de sécher tous les cours (ils ont donc 0 en CC1) et s'appliquent simplement à faire un bon rendu et une bonne soutenance pour le CC2. Nous aimerions éviter cela en faisant une moyenne des 2 notes.

Formation / Année d'études	Oganisation actuelle	Type de modifications	Modifications souhaitées	Argumentaire
L2 Informatique	Semestre 4. UE Mathématiques en algorithmique et programmation (SMINFL4D). Evaluation session 1 : écrit CC 50% et écrit CT 50% Evaluation session 2 : écrit CT 50%	MCC	Modification du mode d'évaluation. ECI avec 3 épreuves écrites envisagées. Mode de calcul 4 (formule dans précision).	Le changement est motivé par une meilleure réussite des étudiants. Actuellement, le CT se déroule plusieurs semaine après les derniers cours. Cette dispersion dans le temps rend difficile la bonne mémorisation des notions enseignées.
L2 Sciences de la vie et de la Terre	Semestre 2. EC Biochimie SVT (SBSVT4A). Evaluation session 1 : écrit et pratique, CC 100%	MCC	Modification du mode d'évaluation. Evaluation session 1 : écrit et oral, 3 épreuves, CC 100%	Évaluation en L2 SVT, UE Biochimie : évaluation à l'écrit et à l'oral (actuellement à l'écrit). A l'heure actuelle, pour évaluer les TP nous demandons des CR écrits pour chaque séance. Nous demanderions pour la dernière séance aux étudiants de préparer le protocole de la séance à l'avance, la thématique étant indiquée, puis en séance, nous leur poserions des questions pour qu'ils explicitent leur choix, l'interrogation en séance correspond à l'oral. Cela nous semble correspondre à de futurs étudiants se destinant au métier d'enseignant.
L2 Sciences de la vie et de la Terre	Semestre 4. UE Transversale 4 (SBSVT4E) comprenant une liste à choix : - EC Découverte de la biologie marine - EC Initiation aux sciences et technologies agroalimentaires - EC Initiation aux biotechnologies appliquées à la médecine - EC Introduction aux neurosciences - EC Sciences des comportements - EC Histoire et épistémologie des sciences de la vie et de la Terre - EC Introduction à la géologie marine - EC LV2 - EC Engagement étudiant	Maquette	Création d'un nouvel élément dans la liste à choix. EC Préparation au CAPES SVT 2 (élément créé et assuré à l'INSPE).	Réforme du CAPES : création d'enseignement de préparation au concours suite au passage du concours en L3 et non en M2. Document Associé. Voté au Conseil de département
L2 Sciences pour la santé	Semestre 2. UE Biologie Moléculaire (...) Ecrit (80%) + 2 écrits (TP 20%) Nombre d'épreuves envisagées : 3	MCC	Modification du mode d'évaluation. Ecrit (80%) + Ecrit (TP 20%) Nombre d'épreuves envisagées : 2 minimum	Le changement de MCC vise à clarifier les MCC de l'UE Biologie Moléculaire 4, et éviter une confusion possible sur le nombre d'épreuves. Généralement, 4 notes sont appliquées pour cette UE (2 CC + 2 TP), mais il est préférable d'indiquer 2 minimum pour éviter tout risque en cas d'imprévus (grèves, maladie d'enseignants, etc.). A noter que les étudiants sont informés du nombre d'épreuve au début de l'UE.
L3 Sciences de la vie parcours Biologie et écologie	Session 2. EC Anglais. CT 50%	MCC	Modification du mode d'évaluation. CT 100%	Harmonisation avec les MCC anglais des L1 et L2 SV.
L3 Sciences de la vie parcours Biologie et physiologie des organismes	Session 2. EC Anglais. CT 50%	MCC	Modification du mode d'évaluation. CT 100%.	Harmonisation avec les MCC anglais des L1 et L2 SV.
L3 Sciences pour la santé <i>Tous les parcours</i>	Semestre 2. EC CM/TP/TD communs (YBSPS6D1). Evaluation en ECI : 2 épreuves minimum.	MCC	Modification du nombre d'épreuves envisagées. EC CM/TP/TD communs (YBSPS6D1). Evaluation en ECI : 3 épreuves minimum.	L'EC YBSPS6D1 est commun aux 4 parcours de L3 SPS et fonctionne en ECI. Il est indiqué que la nature sera un écrit sous forme de CR de TP et que le nombre sera de 2. Nous souhaiterions pour l'année prochaine augmenter le nombre d'épreuve et passer ainsi à 3.

Formation / Année d'études	Organisation actuelle	Type de modifications	Modifications souhaitées	Argumentaire
L3 Physique	Semestre 5. UE Disciplinaire 1 (SPHYL5A) comprenant : - EC Champs & interactions 3 (SPHYL5A1) - EC Physique du mouvement 3 (SPHYL5A2)	Maquette	Modification de la constitution de l'UE. EC SPHYL5A1 Champs & interactions 3 EC SPHYL5E22 Physique statistique	Permutation de l'EC Physique statistique dans l'UE Disciplinaire 1 et de l'EC Physique du mouvement 3 dans l'UE Personnalisation 1. L'EC Physique statistique est en effet optionnel alors qu'il est utilisé au second semestre dans le cadre des enseignements obligatoires de physique de la matière condensée et d'astrophysique (Cf. document).
L3 Physique	Semestre 5. EC Physique relativiste (SPHYL5B1). Evaluation en ECI : 2 épreuves	MCC	Modification du nombre d'épreuves envisagées. Evaluation en ECI : 1 épreuve	18 épreuves sur 10 semaines sur le semestre 5, avoir une évaluation du semestre plus "digeste" pour les étudiants et enseignants, fusion de certains CC au sein d'une même UE afin de préserver les modalités en viheueur (Cf. document).
L3 Physique	Semestre 5. EC Calcul scientifique 2 (SPHYL5D1). Evaluation en ECI : 2 épreuves	MCC	Modification du nombre d'épreuves envisagées. Evaluation en ECI : 1 épreuve	18 épreuves sur 10 semaines sur le semestre 5, avoir une évaluation du semestre plus "digeste" pour les étudiants et enseignants, fusion de certains CC au sein d'une même UE afin de préserver les modalités en viheueur (Cf. document).
L3 Physique	Semestre 5. UE Personnalisation : EC option 1 ou EC option 2 (SPHYL5E) est une UE à choix entre l'EC option 1 (SPHYL5E1) ou l'EC option 2 (SPHYL5E2).	Maquette	Changement de nom et de nature de l'UE qui devient l'UE Personnalisation. L'EC Option 1 devient Personnalisation 1 et l'EC Option 2 devient Personnalisation 2. Les EC Personnalisation 1 et Personnalisation 2 sont obligatoires et les différents EC à l'intérieur deviennent à choix.	Modification adaptée aux poursuites d'études en écoles d'ingénieurs, dans des masters de physique appliquée ou encore pour la préparation du CAPES (Cf. document).
L3 Physique	Semestre 5. UE Personnalisation EC option 1 ou EC option 2 (SPHYL5E). EC Option 2 comprenant : - EC Physique quantique 1 (SPHYL5E21) - EC Physique statistique (SPHYL5E22) Les deux EC sont obligatoires.	Maquette	Modification de la constitution de l'EC Option 2. - EC Physique quantique 1 - EC Réactivité & chromatographie (qui était inscrit dans l'EC option 1) Les deux EC deviennent à choix.	Modification adaptée aux poursuites d'études en écoles d'ingénieurs, dans des masters de physique appliquée ou encore pour la préparation du CAPES (Cf. document).
L3 Physique	Semestre 5. UE Personnalisation EC option 1 ou EC option 2 (SPHYL5E). EC Option 1 comprenant : - Réactivité & chromatographie (YSCHL5B1) - Chimie inorganique 3 (YSCHL5B2) Les deux EC sont obligatoires.	Maquette	Suppression de l'EC Chimie inorganique 3 (YSCHL5B2).	Modification adaptée aux poursuites d'études en écoles d'ingénieurs, dans des masters de physique appliquée ou encore pour la préparation du CAPES (Cf. document).
L3 Physique	Semestre 5. UE Personnalisation EC option 1 ou EC option 2 (SPHYL5E). EC Option 1 comprenant : - Réactivité & chromatographie (YSCHL5B1) - Chimie inorganique 3 (YSCHL5B2) Les deux EC sont obligatoires.	Maquette	Modification de la constitution de l'EC Option 1. Création d'un EC Approfondissements pour la physique fondamentale. Ajout de l'EC Physique du mouvement 3 (qui était inscrit dans l'UE Disciplinaire 1). Les deux EC deviennent à choix.	Modification adaptée aux poursuites d'études en écoles d'ingénieurs, dans des masters de physique appliquée ou encore pour la préparation du CAPES (Cf. document).

Formation / Année d'études	Organisation actuelle	Type de modifications	Modifications souhaitées	Argumentaire
L3 Physique	-	Maquette	Création de l'EC Approfondissements pour la physique fondamentale. 12,5h CM et 12,5h TD	La soutenabilité du diplôme ne saurait être globalement impactée par l'ajout de cet élément, dans la mesure où l'option « Physique appliquée 4 » (SPHYL6E3) prévue au second semestre n'est plus ouverte depuis plusieurs années (Cf. document).
L3 Physique	-	MCC	Modalité d'évaluation du nouvel EC Approfondissements pour la physique fondamentale. Evaluation : ECI avec 2 épreuves écrites, mode de calcul 2.	Nouvel EC.
M1 Biologie santé parcours Sciences	Semestre 1. EC Signalisation cellulaire (SBS7F1)	Maquette	Modification du nom de l'élément. EC Prolifération et Signalisation cellulaire (SBS7F1)	Le module "EC Signalisation cellulaire" (SBS7F1) s'appellera Prolifération et Signalisation cellulaire qui reflète mieux ce qui s'y enseigne.
M1 Biologie santé parcours Sciences	Semestre 1. EC Signalisation cellulaire (SBS7F1). Evaluation session 1 : CC ; oral ; 20% CT ; écrit ; 80% (1h30)	MCC	Semestre 1. EC Prolifération et signalisation cellulaire (SBS7F1). Evaluation session 1 : CC ; épreuves diverses (oral, écrit) ; 30% CT ; écrit ; 70% (1h30)	-
M1 Biologie santé parcours Sciences	Semestre 2 : EC Interaction cellule/Matrice extracellulaire (SBS8B1) CC ; écrit ; 1 épreuve ; 30% CT ; écrit ; 1 épreuve ; 70%	MCC	Modification du mode d'évaluation. CC ; épreuve diverse (oral, écrit) ; 1 épreuve ; 30% CT ; écrit ; 1 épreuve ; 70%	Flexibilité d'évaluation des étudiants.
M1 Biologie santé parcours Sciences	Semestre 2. EC Endocrinologie-Métabolisme-Vieillessement (SBS8C1). Evaluation : CC ; écrit ; 1 épreuve ; 30%	MCC	Modification du mode d'évaluation. CC ; épreuve diverse (oral, écrit) ; 1 épreuve ; 30%	Les épreuves de CC nous donnent la possibilité d'évaluer les étudiants potentiellement sous d'autres formats que l'écrit sur copie : oral, réalisation poster, travail à rendre... Ainsi, nous souhaitons pouvoir possiblement faire évoluer les modalités de l'évaluation du CC selon les souhaits des enseignants. Ainsi CC : oral ou écrit donnerait cette flexibilité.
M1 Biologie santé parcours Sciences	Semestre 2. EC Expérimentation animale niv 2 (YBST8A2). Evaluation : CT, 1 épreuve, 100% Pour la certification niveau Appicateur : assiduité obligatoire dans tous les enseignements + la moyenne de 12/20 à l'examen écrit.	MCC	Modification du mode d'évaluation. Evaluation : CC ; 1 épreuve ; 100% Pour la certification niveau Appicateur : assiduité obligatoire dans tous les enseignements + la moyenne de 12/20 à l'examen écrit.	Cette UE est mutualisée entre différents Masters. Le passage d'un CT à un CC permettra d'être plus fluide sur la date d'évaluation et donc, de bien synchroniser l'épreuve entre les Masters concernés.
M1 Chimie parcours CAE	EC Détermination structurale (YSPCO1B2)	Maquette	Modification du nom de l'élément. Détermination structurale 1 (YSPCO1B2)	Amélioration de la lisibilité pour les étudiants (éviter des confusions entre les EC).
M1 Chimie parcours CAE	Semestre 2. UE Ouverture scientifique URN/UCN (SPCHIA2D)	Maquette	Ajout des EC suivis par les étudiants au sein de l'UE : - EC Détermination structurale 2 (SPCHO2A3) - Chimie fine : les insecticides et médicaments (SPCHO2B2) - Introduction à la chimie organométallique (SPCHO2C1) - TP (SPCHO2C3)	Mise à jour de la maquette, les étudiants suivent déjà ces enseignements. Meilleure lisibilité pour les étudiants (accès ADE, e-campus et RN) et pour la scolarité (organisation des examens, planification des EDT...).
M1 Chimie parcours CAE	Semestre 1. EC Synthèse (YSPCO1A1)	Maquette	Modification du nom de l'élément. EC Chimie radicalaire	-

Formation / Année d'études	Oganisation actuelle	Type de modifications	Modifications souhaitées	Argumentaire
M1 Chimie parcours COI	EC Détermination structurale (YSPCO1B2)	Maquette	Modification du nom de l'élément. EC Détermination structurale 1	Amélioration de la lisibilité pour les étudiants (éviter des confusions entre les EC).
M1 Chimie parcours COI	EC Détermination structurale (SPCHO2A3)	Maquette	Modification du nom de l'élément. Détermination structurale 2	Amélioration de la lisibilité pour les étudiants (éviter des confusions entre les EC).
M1 Chimie parcours COI	Semestre 1. EC Synthèse (YSPCO1A1)	Maquette	Modification du nom de l'élément. EC Chimie radicalaire	-
M1 Chimie parcours COI	Semestre 2. EC Chimie radicalaire (SPCHO2C2)	Maquette	Modification du nom de l'élément. EC Synthèse	-
M1 Cybersécurité	Semestre 1. UE Anglais et communication (MCYBF11A). 40h TD	Maquette	Modification de la ventilation et du nombre d'heures d'enseignement. 22h TD et 20h TP	Rééquilibrage des heures entre TD et TP. Ajout de 2h TD pour arriver au 30h semaine pour les FA.
M1 Cybersécurité	Semestre 1. UE Anglais et communication (MCYBF11A). Evaluation session 1 : part CC 1/3 et part CT 2/3 Evaluation session 2 : part CT 2/3	MCC	Modification du mode d'évaluation. Evaluation session 1 : part CC 1/2 et part CT 1/2 Evaluation session 2 : part CT 1/2	-
M1 Cybersécurité	Semestre 1. UE Mathématiques pour la cryptographie (MCYBF11C). 20h CM et 20h TP	Maquette	Modification du nombre d'heures d'enseignement. 20h CM, 20h TP et 2h TD	Ajout de 2h TD pour arriver au 30h semaine pour les FA.
M1 Cybersécurité	Semestre 1. UE Hacking éthique (FISE) (MCYBF11F)	Maquette	Modification du nom de l'UE. UE Introduction au Hacking	-
M1 Cybersécurité	Semestre 2. UE Aspects sociétaux de la sécurité (MCYBF12A). 20h CM et 20h TP	Maquette	Modification du nombre d'heures d'enseignement. 20h CM, 20h TP et 30h TP	Ajout d'un MOOC de 30h existant déjà, les heures ne seront pas à déclarer dans OSE. Ajout pour atteindre les 30h semaine pour les FA. Il s'agit du MOOC de l'ANSSI. <a href="https://cyber.gouv.fr/e-mooc-secnumacademie">https://cyber.gouv.fr/e-mooc-secnumacademie</a>
M1 Cybersécurité	Semestre 2. UE Aspects sociétaux de la sécurité (MCYBF12A). Evaluation session 1 : part CC 1/3 et part CT 2/3 Evaluation session 2 : part CT 2/3	MCC	Modification du mode d'évaluation. Evaluation session 1 : part CC 1/2 et part CT 1/2 Evaluation session 2 : part CT 1/2	-
M1 Cybersécurité	Semestre 2. UE Linux avancé (MCYBF12B) 10h CM et 30h TP	Maquette	Modification du nombre d'heures d'enseignement. 10h CM, 30h TP et 2h TD	Ajout de 2h TD pour arriver au 30h semaine pour les FA.
M1 Cybersécurité	Semestre 2. UE Sécurité web et réseau (MCYBF12D). 10h CM et 30h TP	Maquette	Modification du nombre d'heures d'enseignement. 10h CM, 30h TP et 2h TD	Ajout de 2h TD pour arriver au 30h semaine pour les FA.

Formation / Année d'études	Oganisation actuelle	Type de modifications	Modifications souhaitées	Argumentaire
M1 Cybersécurité	Semestre 2. UE Stage de 4 à 6 mois (FISE) (MCYBF12F) - 10 ECTS	Maquette	Suppression de l'UE Stage de 4 à 6 mois (FISE) (MCYBF12F).	Pour les FA, le nouveau calendrier prévoit trois périodes d'enseignements. Nous avons découpé la période 3 en deux avec un trou d'un mois et demi. Pour simplifier l'organisation et éviter de demander à ce que le stage des FI soit entrecoupé, nous avons séparé en deux : - un projet entre les deux périodes du bloc 3 ; - un stage (plus court) après. Nous avons gardé 2 mois mini pour l'éligibilité à Erasmus.
M1 Cybersécurité	-	Maquette	Création de l'UE Hacking éthique - 5 ECTS. Charges d'enseignement : 4h par étudiant	Pour les FA, le nouveau calendrier prévoit trois périodes d'enseignements. Nous avons découpé la période 3 en deux avec un trou d'un mois et demi. Pour simplifier l'organisation et éviter de demander à ce que le stage des FI soit entrecoupé, nous avons séparé en deux : - Un projet entre les deux périodes du bloc 3 ; - Un stage (plus court) après. Nous avons gardé 2 mois mini pour l'éligibilité à Erasmus.
M1 Cybersécurité	-	Maquette	Création de l'UE Stage de 2 à 4 mois - 5 ECTS. Charges d'enseignement : 2h par étudiant	Pour les FA, le nouveau calendrier prévoit trois périodes d'enseignements. Nous avons découpé la période 3 en deux avec un trou d'un mois et demi. Pour simplifier l'organisation et éviter de demander à ce que le stage des FI soit entrecoupé, nous avons séparé en deux : - Un projet entre les deux périodes du bloc 3 ; - Un stage (plus court) après. Nous avons gardé 2 mois mini pour l'éligibilité à Erasmus.
M1 Cybersécurité	-	MCC	Modalité d'évaluation de la nouvelle UE Hacking éthique. Evaluation : ECI ; écrit, TP, oral ; 3 épreuves ; mode de calcul 1.	Nouvelle UE.
M1 Cybersécurité	-	Maquette	Création de l'UE Stage 2 à 4 mois. Evaluation session 1 : CC ; rapport, soutenance, travail ; 100%	Nouvelle UE.
M1 Information médiation scientifique et technique (IMST)	Semestres 1 et 2. Evaluation CC et/ou CT	MCC	Modification du mode d'évaluation. Evaluation CC uniquement.	-
M1 Information médiation scientifique et technique (IMST)	Semestre 1. EC Ecriture TER 1 Méthode et enjeux (SBIM7B1). 14h TD	Maquette	Modification du nombre d'heures d'enseignement. 16h TD	Les 2 EC TER du Master 1 IMST sont modifiés afin de permettre un meilleur encadrement des étudiants. Aujourd'hui ces EC sont constitués de 14h TD et 8h TD au semestre 1 et 2 respectivement. Ces TD permettent aux étudiants d'acquérir des compétences nécessaires pour la rédaction de leur TER (outils de recherche bibliographique, posture réflexive, écrire sa recherche, formuler un questionnaire) et sont répartis sur les 2 semestres. Nous souhaitons diminuer ces heures d'enseignements et les concentrer sur le premier semestre pour un total de 16h TD au semestre 1 afin que les étudiants aient toutes les clés dès le début de l'année universitaire. Les étudiants seront par la suite encadrés individuellement sur leur TER par des experts du domaine qu'ils auront choisi. Une heure d'encadrement par étudiant est donc demandé pour l'EC Ecriture TER (SBIM8B3) dont l'intitulé peut passer à TER uniquement.

Formation / Année d'études	Organisation actuelle	Type de modifications	Modifications souhaitées	Argumentaire
M1 Information médiation scientifique et technique (IMST)	Semestre 2. EC Ecriture TER 2 (mémoire) (SBIM8B1) 8h TD	Maquette	Modification de l'élément. TER 1h TD par étudiant (référentiel) (SBIM8B1)	Les 2 EC TER du Master 1 IMST sont modifiés afin de permettre un meilleur encadrement des étudiants. Aujourd'hui ces EC sont constitués de 14h TD et 8h TD au semestre 1 et 2 respectivement. Ces TD permettent aux étudiants d'acquérir des compétences nécessaires pour la rédaction de leur TER (outils de recherche bibliographique, posture réflexive, écrire sa recherche, formuler un questionnaire) et sont répartis sur les 2 semestres. Nous souhaitons diminuer ces heures d'enseignements et les concentrer sur le premier semestre pour un total de 16h TD au semestre 1 afin que les étudiants aient toutes les clés dès le début de l'année universitaire. Les étudiants seront par la suite encadrés individuellement sur leur TER par des experts du domaine qu'ils auront choisi. Une heure d'encadrement par étudiant est donc demandé pour l'EC Ecriture TER (SBIM8B3) dont l'intitulé peut passer à TER uniquement.
M1 Informatique parcours ASI	Semestre 1. UE Base de données avancées (SMINFO1A). 12h CM et 28h TP	Maquette	Modification de la ventilation des heures d'enseignement. 14h CM et 26h TP	L'équipe pédagogique estime cette répartition plus adaptée.
M1 Informatique parcours IA, SDS	Semestre 1. UE Base de données avancées (SMINFO1A). 12h CM et 28h TP	Maquette	Modification de la ventilation des heures d'enseignement. 14h CM et 26h TP	L'équipe pédagogique estime cette répartition plus adaptée.
M1 Informatique parcours IA, FH	Semestre 1. UE Base de données avancées (SMINFO1A). 12h CM et 28h TP	Maquette	Modification de la ventilation des heures d'enseignement. 14h CM et 26h TP	L'équipe pédagogique estime cette répartition plus adaptée.
M1 Informatique parcours ASI	Semestre 1. EC Sécurité réseaux (SMINF1F3). 5h CM et 15h TP	Maquette	Modification de la ventilation des heures d'enseignement. 10h CM et 10h TP	L'équipe pédagogique estime cette répartition plus adaptée.
M1 Informatique parcours IA, SDS	Semestre 1. EC Sécurité réseaux (SMINF1F3). 5h CM et 15h TP	Maquette	Modification de la ventilation des heures d'enseignement. 10h CM et 10h TP	L'équipe pédagogique estime cette répartition plus adaptée.
M1 Informatique parcours ASI	Semestre 1. EC Préprofessionnalisation (SMINF1C3). Evaluation en ECI : écrit ; 1 épreuve ; mode calcul CC	MCC	Modification du mode d'évaluation. Evaluation en ECI : assiduité ; mode calcul validation	-
M1 Informatique parcours ASI	Semestre 2. EC Préprofessionnalisation (SMINF2B3). Evaluation en ECI : écrit ; 1 épreuve ; mode calcul CC	MCC	Modification du mode d'évaluation. Evaluation en ECI : assiduité ; mode calcul validation	-
M1 Informatique parcours ASI	Semestre 2. EC Analyse de données (SMINF2E1). 15h CM et 15h TD	Maquette	Modification de la ventilation des heures d'enseignement. 16h CM et 14h TD	L'équipe pédagogique estime cette répartition plus adaptée.
M1 Informatique parcours IA, SDS	Semestre 2. EC Analyse de données (SMINF2E1). 15h CM et 15h TD	Maquette	Modification de la ventilation des heures d'enseignement. 16h CM et 14h TD	L'équipe pédagogique estime cette répartition plus adaptée.

Formation / Année d'études	Organisation actuelle	Type de modifications	Modifications souhaitées	Argumentaire
M1 Informatique parcours ASI	Semestre 2. EC Traitement automatique des langues (SMINF2F6). 20h CM	Maquette	Modification de la ventilation des heures d'enseignement. 14h CM et 6h TP	L'équipe pédagogique estime cette répartition plus adaptée.
M1 Informatique parcours IA, SDS	Semestre 2. EC Traitement automatique des langues (SMINF2F6). 20h CM	Maquette	Modification de la ventilation des heures d'enseignement. 14h CM et 6h TP	L'équipe pédagogique estime cette répartition plus adaptée.
M1 Informatique parcours IA, FH	Semestre 2. EC Traitement automatique des langues (SMINF2F6). 20h CM	Maquette	Modification de la ventilation des heures d'enseignement. 14h CM et 6h TP	L'équipe pédagogique estime cette répartition plus adaptée.
M1 Informatique parcours IA, FH	Semestre 2. EC Séminaires (SMIFH2F3). 10h CM	Maquette	Modification de la ventilation des heures d'enseignement. 10h TD	L'équipe pédagogique estime cette répartition plus adaptée.
M1 Informatique parcours IA, FH	Semestre 2. EC Séminaires (SMIFH2F3). Evaluation en ECI : écrit ; 3 épreuves ; mode de calcul (CC1+CC2+CC3)/3	MCC	Modification du mode d'évaluation. Evaluation en ECI : assiduité ; mode calcul validation	-
M1 Innovation, entreprise et société parcours VIB	Semestre 8. Crédits ECTS. UE Droit des contrats : 4 ECTS UE Techniques contractuelles : 3 ECTS UE Communication : 3 ECTS UE Innovation et valorisation : 4 ECTS UE Analyse et traitement des données : 3 ECTS UE Droit des données personnelles : 3 ECTS UE Anglais 2 : 4 ECTS UE Projet tutoré : 6 ECTS	MCC	Modifications des crédits ECTS. UE Droit des contrats : 4 ECTS UE Techniques contractuelles : 4 ECTS UE Communication : 3 ECTS UE Innovation et valorisation : 4 ECTS UE Analyse et traitement des données : 4 ECTS UE Droit des données personnelles : 4 ECTS UE Anglais 2 : 3 ECTS UE Projet tutoré : 4 ECTS	Nous souhaitons donner moins de poids à l'UE Projet tutoré. Pas de modification du mode de validation du M1 : compensation au sein des unités et entre les unités des semestres 7 et 8. Compensation entre les semestres 7 et 8.
M1 Microbiologie parcours Sciences	Semestre 2. EC Microbiologie Industrielle et biotechnologies (SBMIC8B). Evaluation en session 1 : CT ; 1 épreuve ; 100% (2h)	MCC	Modification du mode d'évaluation. Evaluation en session 1 : CC ; oral ; 1 épreuve ; 20% CT ; écrit ; 1 épreuve ; 80% (2h)	Dans le cadre des MCC, nous souhaitons ajouter une épreuve orale (sous forme de CC) à l'UE Microbiologie industrielle et biotechnologies (SBMIC8B), qui compterait pour 20% de la note finale (et 80% pour le CT de 2h). Cet oral permettra d'évaluer les capacités oratoires des étudiants lors d'une mise en situation qui correspondra à l'audit d'une norme, ce qui arrive fréquemment en industrie. Les étudiants auront aussi l'occasion de débattre et de partager leur point de vue, ce qu'ils n'ont pas souvent l'occasion de faire puisque la majorité des épreuves sont écrites.
M1 Neurosciences parcours NMCI	Semestre 2. EC Expérimentation animale niv 2 (YBST8A2) Evaluation : CT ; 1 épreuve ; 100% Pour la certification niveau Applicateur : assiduité obligatoire dans tous les enseignements + la moyenne de 12/20 à l'examen écrit.	MCC	Modification du mode d'évaluation. Evaluation : CC ; 1 épreuve ; 100% Pour la certification niveau Applicateur : assiduité obligatoire dans tous les enseignements + la moyenne de 12/20 à l'examen écrit	Cette UE est mutualisée entre différents Masters. Le passage d'un CT à un CC permettra d'être plus fluide sur la date d'évaluation et donc, de bien synchroniser l'épreuve entre les Masters concernés.

Formation / Année d'études	Organisation actuelle	Type de modifications	Modifications souhaitées	Argumentaire
M1 Neurosciences parcours Sciences des comportements	Semestre 2. EC Expérimentation animale niv 2 (YBST8A2). Evaluation : CT ; 1 épreuve ; 100% Pour la certification niveau Applicateur : assiduité obligatoire dans tous les enseignements + la moyenne de 12/20 à l'examen écrit.	MCC	Modification du mode d'évaluation. Evaluation : CC ; 1 épreuve ; 100% Pour la certification niveau Applicateur : assiduité obligatoire dans tous les enseignements + la moyenne de 12/20 à l'examen écrit.	Cette UE est mutualisée entre différents Masters. Le passage d'un CT à un CC permettra d'être plus fluide sur la date d'évaluation et donc, de bien synchroniser l'épreuve entre les Masters concernés.
M2 Information médiation scientifique et technique (IMST)	Semestres 1 et 2. Evaluation CC et/ou CT	MCC	Modification du mode d'évaluation. Evaluation CC uniquement	-
M2 Informatique parcours ASI	Semestre 1. UE Programmation par contraintes et programmation linéaire (SMINFO3B). Evaluation session 1 : écrit CC 50% et écrit CT 50% Evaluation session 2 : écrit CT 50%	MCC	Modification du mode d'évaluation. Evaluation en ECI : écrit et pratique ; 3 épreuves ; mode de calcul (CC1+CC2+CC3)/3	-
M2 Informatique parcours IA, SDS	Semestre 1. UE Programmation par contraintes et programmation linéaire (SMINFO3B) Evaluation session 1 : écrit CC 50% et écrit CT 50% Evaluation session 2 : écrit CT 50%	MCC	Modification du mode d'évaluation. Evaluation en ECI : écrit ; 3 épreuves ; mode de calcul (CC1+CC2+CC3)/3	-
M2 Informatique parcours ASI	Semestre 1. EC Préprofessionnalisation (SMINF3C3). Evaluation en ECI : écrit ; 5 épreuves ; mode de calcul CC	MCC	Modification du mode d'évaluation. Evaluation en ECI : assiduité ; mode calcul validation	-
M2 Informatique parcours ASI	Semestre 1. EC Algorithmique de l'image (SMINF3E6) 18h CM, 2h TD et 10h TP	Maquette	Modification de la ventilation des heures d'enseignement. 20h CM et 10h TP	L'équipe pédagogique estime cette répartition plus adaptée.
M2 Informatique parcours IA, SDS	Semestre 1. EC Algorithmique de l'image (SMINF3E6) 18h CM, 2h TD et 10h TP	Maquette	Modification de la ventilation des heures d'enseignement. 20h CM et 10h TP	L'équipe pédagogique estime cette répartition plus adaptée.
M2 Informatique parcours ASI	Semestre 1. EC Processus décisionnels avancés (SMINF3D2). Evaluation session 1 : écrit CC 50% et écrit CT 50% Evaluation session 2 : écrit CT 50%	MCC	Modification du mode d'évaluation. Evaluation session 1 : écrit 100% CT Evaluation session 2 : écrit 100% CT	-
M2 Informatique parcours ASI	Semestre 1. EC Aide à la décision des systèmes d'information des entreprise (SMINF3D6). 20h CM, 5h TD et 5h TP	Maquette	Modification de la ventilation des heures d'enseignement. 20h CM et 10h TP	L'équipe pédagogique estime cette répartition plus adaptée.
M2 Informatique parcours ASI	Semestre 1. EC Combinatoire et analyse d'algorithmes (SMINF3E8) 20h CM et 10 h TP	Maquette	Modification de la ventilation des heures d'enseignement. 30h CM	L'équipe pédagogique estime cette répartition plus adaptée.

Formation / Année d'études	Oganisation actuelle	Type de modifications	Modifications souhaitées	Argumentaire
M2 Informatique parcours ASI	Semestre 1. EC Forensique (SMINF3D7) 20h CM et 10h TD	Maquette	Supression de l'élément.	Plus d'enseignants (dès cette année pour Biométrie déjà fermé et l'année prochaine pour Forensique) car il y a eu transition plus ou moins douce vers le master cybersécurité dans lequel ces UE sont déjà prévues en M2. Les enseignants concernés n'ont pas souhaité dédoubler leur enseignement.
M2 Informatique parcours ASI	Semestre 1. EC Biométrie (SMINF3E7). 20h CM et 10h TD	Maquette	Supression de l'élément.	Plus d'enseignants (dès cette année pour Biométrie déjà fermé et l'année prochaine pour Forensique) car il y a eu transition plus ou moins douce vers le master cybersécurité dans lequel ces UE sont déjà prévues en M2. Les enseignants concernés n'ont pas souhaité dédoubler leur enseignement.
M2 Informatique parcours ASI	-	Maquette	Création de l'EC Développement avancé pour l'apprentissage automatique. 10h CM et 20h TP	La carte étant réduite de deux choix, il y a de la place dans l'EDT pour en proposer une alternative.
M2 Informatique parcours ASI	-	MCC	Création de l'EC Développement avancé pour l'apprentissage automatique. Modalité d'évaluation : - session 1 : écrit CC 60% et écrit CT 40% - session 2 : écrit CT 40%	-
M2 Physique parcours NAC	-	MCC	Ajout de précisions au niveau des règles de seconde session. Les enseignants ont la possibilité de remplacer les épreuves écrites de session 2 par un oral lorsqu'il y a moins de 10 étudiants susceptibles de passer la session 2.	Peu d'étudiants en session 2 (entre 0 et 1). Ajout de cette précision pour facilité la gestion et l'organisation des épreuves pour les enseignants.
M2 Physique parcours NACI	-	MCC	Ajout de précisions au niveau des règles de seconde session. Les enseignants ont la possibilité de remplacer les épreuves écrites de session 2 par un oral lorsqu'il y a moins de 10 étudiants susceptibles de passer la session 2	Peu d'étudiants en session 2 (entre 0 et 1). Ajout de cette précision pour facilité la gestion et l'organisation des épreuves pour les enseignants.
M2 Biologie santé parcours OIG	UE options OIG 3 choix sur 4. L'UE compense les différents EC en son sein.	MCC	Modification des règles de compensation. L'UE ne compense pas les différents EC en son sein. Chaque EC doit être validé pour obtenir l'UE.	Harmonisation de la maquette avec Rouen qui ne dispose pas d'UE compensant des EC. A Rouen = 1EC/UE.
M2 Biologie santé parcours PEPIT	UE Options PEPIT 3 choix sur 4. L'UE compense les différents EC en son sein.	MCC	Modification des règles de compensation. L'UE ne compense pas les différents EC en son sein. Chaque EC doit être validé pour obtenir l'UE.	Harmonisation de la maquette avec Rouen qui ne dispose pas d'UE compensant des EC. A Rouen = 1EC/UE.

Formation / Année d'études	Organisation actuelle	Type de modifications	Modifications souhaitées	Argumentaire
M2 Nutrition	Semestre 9 : UE Qualité des productions animales UE Qualité des productions végétales UE Qualité des aliments UE Nutrition et Relation aliment-santé UE Sécurité sanitaire des aliments UE Innovation alimentaire UE Communication professionnelle UE Biotechnologie et droit alimentaire	Maquette	Création d'une nouvelle UE. UE Valorisation et diffusion sur la recherche agro-alimentaire	Création d'une nouvelle UE transversale intitulée "Valorisation et diffusion sur la Recherche en agro-alimentaire" correspondant à 20h TD et 2 ECTS. Voir document annexe pour explicatif des modifications d'ECTS et d'heures des autres UE.
M2 Nutrition	UE Innovation alimentaire : 4,5 ECTS, 25h CM et 25h TD UE Communication professionnelle : 2,5 ECTS, 30h TD UE Biotechnologie et droit alimentaire : 3 ECTS, 20h CM et 20h TD	MCC	Modificaiton de la ventilation des crédits ECTS et des heures d'enseignement. UE Innovation alimentaire : 3,5 ECTS, 25h CM et 14h TD UE Communication professionnelle : 2 ECTS, 28h TD UE Biotechnologie et droit alimentaire : 2,5 ECTS, 20h CM et 13h TD UE Valorisation et diffusion sur la recherche agro-alimentaire : 2 ETCS, 20h TD	-
M2 Nutrition	-	MCC	Modalité d'évaluation de la nouvelle UE Valorisation et diffusion sur la recherche agro-alimentaire. Evaluation : CC ; épreuves diverses (oral, écrit, pratique) ; 2 épreuves ; 100%	Evaluation susceptible de s'adapter au produit fourni par les étudiants (rapport, vidéo, présentation orale...). Supports co-encadrés par le CEMU dans le cadre d'un projet d'innovation pédagogique validé par l'Université, et expérimenté l'an dernier (projet ValoIR qui repose sur l'auto-détermination du sujet et du support par les étudiants eux-mêmes).
M2 Sciences de la matière	Semestre 2. UE Communication internationale et professionnalisation (SPMAT3H). EC Analyse du cycle de vie, material sciences, dvlp durable (SPMAT3H2). 31h CM	Maquette	Suppression de l'EC Analyse du cycle de vie, material sciences, dvlp durable (SPMAT3H2).	L'EC "Analyse du cycle de vie, material sciences, développement durable" est proposé et réalisé par l'université de Rouen dans l'UE "Communication internationale et professionnalisation". Pour des raisons d'évolution de leur propre maquette, les collègues de Rouen ne peuvent plus assurer cet enseignement. Porté par Rouen.
M2 Sciences de la matière	-	Maquette	Création d'un EC dans l'UE UE Communication internationale et professionnalisation (SPMAT3H). EC Acquisition des compétences professionnelles - Poursuites d'Etudes et Documentation Bibliographique. 11h CM, 10h TD et 10h TP	Suite à la suppression de l'EC "Analyse du cycle de vie, material sciences, dvlp durable" remplaçant cet EC par un renforcement de la professionnalisation avec un EC intitulé "Acquisition des compétences professionnelles-Poursuites d'Etudes et Documentation Bibliographique". Porté par Caen.
M2 Sciences de la matière	-	MCC	Modalité d'évaluation du nouvel EC Acquisition des compétences professionnelles - Poursuites d'Etudes et Documentation Bibliographique. Evaluation session 1 : CC ; écrit ; 2 épreuves ; 100% Evaluation session 2 : CT ; écrit (1h30) ; 100%	-

Formation / Année d'études	Organisation actuelle	Type de modifications	Modifications souhaitées	Argumentaire
LP Métiers de l'IA outils et méthodes	UE2 Gestion de projet : 51h, 5 ECTS UE3 Application des LLM : 16h, 2 ECTS UE5 IA responsable : 16h UE5 Option 1 cybersécurité et robotique : 26h UE5 Option 2 santé et sport : 26h UE6 Projet tutoré : 101h, 20 ECTS UE6 Rapport d'activités. Durée de la formation : 435h	Maquette	Modification des crédits ECTS et des heures d'enseignement. UE2 Gestion de projet : 50h ; 4 ECTS UE3 Application des LLM : 30h ; 3 ECTS UE5 IA responsable : 20h UE5 Option 1 cybersécurité et robotique : 20h UE5 Option 2 santé et sport : 20h UE6 Projet tutoré : 70h - 15 ECTS UE6 Rapport d'activités : 33h ; 5 ECTS Durée de la formation : 446h	Cf. argumentaire en annexe.
LP Métiers de la radioprotection et de la sécurité nucléaire (MRSN)	UE7 Projet tutoré EC1 (EC unique) : seules les heures d'encadrement apparaissent dans la maquette.	Maquette	Création d'un nouvel EC et modification du nombre d'heures de présence des apprenants. EC1 Projet tutoré : 104h EC2 Visites : 46h	A la demande du SUFCA, les heures de projets doivent apparaître dans la maquette. Pas de surcoût pour l'UFR, mais permet de facturer ces heures à l'entreprise (présence obligatoire des apprenants au CFA - temps pédagogique - supervision et encadrement des responsables pédagogiques). Pour une meilleure lisibilité de la maquette, l'UE7 "Projet tutoré" comportera dorénavant 2 EC afin de bien distinguer les heures de projets et les heures de visites (pas d'évaluation).
LP Métiers de la radioprotection et de la sécurité nucléaire (MRSN)	UE8 Stage EC1 (EC unique) : seules les heures d'encadrement apparaissent dans la maquette.	Maquette	Modification du nom de l'UE8 et de l'EC1. UE8 : UE professionnalisante EC1 : Période en entreprise (stage et alternance)  Création d'un nouvel EC. EC2 : Formation habilitante : 105h	Modification de l'intitulé en "UE professionnalisante" ce qui inclus à la fois les stages des FI et le temps en entreprise pour les alternants. Nous avons également divisé l'UE8 en 2 EC afin de faire apparaître les heures de formations habilitantes suivies à l'INSTN.
LP Métiers de la radioprotection et de la sécurité nucléaire (MRSN)	UE7 Projet tutoré EC1 (EC unique) : 3 écrits et 3 oraux ; 10 ECTS (à l'UE et à l'EC).	MCC	Modalité d'évaluation du nouvel EC Visites et remontée des ECTS à l'UE (10 crédits). Pas d'évaluation.	A la demande du SUFCA, les heures de projets doivent apparaître dans la maquette. Pas de surcoût pour l'UFR, mais permet de facturer ces heures à l'entreprise (présence obligatoire des apprenants au CFA - temps pédagogique - supervision et encadrement des responsables pédagogiques). Pour une meilleure lisibilité de la maquette, l'UE7 "Projet tutoré" comportera dorénavant 2 EC afin de bien distinguer les heures de projets et les heures de visites (pas d'évaluation).
LP Métiers de la radioprotection et de la sécurité nucléaire (MRSN)	UE8 UE stage EC1 (EC unique) : 1 écrit et 1 oral ; 10 ECTS (à l'UE et à l'EC).	MCC	Modalité d'évaluation du nouvel EC Formation habilitante et remontée des ECTS à l'UE (10 crédits). Pas d'évaluation	Modification de l'intitulé en "UE professionnalisante" ce qui inclus à la fois les stages des FI et le temps en entreprise pour les alternants. Nous avons également divisé l'UE8 en 2 EC afin de faire apparaître les heures de formations habilitantes suivies à l'INSTN.
LP SARII parcours CSSA	UE6 Projet tutoré (SFLPC6). Encadrement d'une heure par apprenant mais aucune heure en centre de formation pour les apprenants (alors qu'ils sont bien présents en CFA).	Maquette	Modification du nombre d'heures de présence des apprenants. En FA et FCCP : ajout de 40h de projet en CFA. En FC : ajout de 150h de projet.	A la demande du SUFCA, les heures de projets doivent apparaître dans la maquette. Pas de surcoût pour l'UFR mais permet de facturer ces heures à l'entreprise (présence obligatoire des apprenants au CFA, temps pédagogique, supervision et encadrement des responsables pédagogiques à hauteur du référentiel).

Formation / Année d'études	Organisation actuelle	Type de modifications	Modifications souhaitées	Argumentaire
LP SARI parcours CSSA	Lors d'une absence justifiée à une épreuve (motif validé par la scolarité de l'UFR des Sciences), l'étudiant est autorisé à prendre contact avec le responsable du module afin que ce dernier lui propose une épreuve de rattrapage (épreuve orale en général). S'il n'effectue pas cette démarche, il est dès lors considéré qu'il renonce à bénéficier de cette possibilité et se voit donc attribuer la note de 0/20."	MCC	Modification de la règle de gestion des absences. Dans le cas d'une évaluation continue intégrale (ECI), il n'y a pas de seconde session. Une épreuve de substitution est prévue pour les étudiants dont l'absence à une ou plusieurs épreuves a été justifiée. Les modalités de cette épreuve de substitution peuvent être différentes de l'épreuve initiale. Il n'y aura pas de rattrapage des épreuves de substitution.	Clarification de la gestion des absences.
M2 Chimie parcours CEI	UE6 Anglais. 30h mutualisées avec les autres masters Chimie	Maquette	Modification de la ventilation des heures d'enseignement. 22h30 mutualisées les autres masters Chimie + 7h30 non mutualisées pour préparation TOEIC + 2h d'évaluation au TOEIC (Carré international).	Le calendrier d'alternance des différents masters Chimie complique la mutualisation des cours d'anglais + souhait d'intégrer le TOEIC dans la maquette (certification reconnu dans le monde professionnel).
M2 Chimie parcours CEI	UE4 SFM2CI41 : 16h UE4 SFM2CI42 : 18h UE4 SFM2CA42 : 18h	Maquette	Modification de la ventilation des heures d'enseignement. SFM2CI41 : 18h (+2h mutualisées en FI et FA) SFM2CI42 : 16h (-2h pour les FI qui vont basculer dans l'EC SFM2CI41) SFM2CA42 : 16h (-2h pour les FA qui vont basculer dans l'EC SFM2CI41)	L'enseignement de 2h sur les "rejets radioactifs" inclus dans l'EC "identification des déchets partie 2" (SFM2CI42 et SFM2CA42) pour les apprenants en FI et en FA sera dorénavant "mutualisé" pour l'ensemble des étudiants quel que soit leur statut (FI ou FA) et sera donc intégré dans l'EC "identification des déchets partie 1" (SFM2CI41).
M2 Chimie parcours CEI	UE4 Risques sanitaires partie 1 (SFM2CI43). Evaluation session 1 : CT, durée 1h	MCC	Modification de la durée d'épreuve. Evaluation session 1 : CT, durée 1h30	-
M2 Chimie parcours CEI	Coefficients : UE4_EC41 Identification des déchets, rejets et nuisances partie 1 : 0,27 UE4_EC42 Identification des déchets, rejets et nuisances partie 2 : 0,24 UE4_EC43 Risques sanitaires partie 1 : 0,38 UE4_EC44 Risques sanitaires partie 2 : 0,11 UE5_EC51 Développement durable, qualité et communication : 0,62 UE5_EC52 Approches juridiques et socioéconomiques : 0,38	MCC	Modification des coefficients : UE4_EC41 Identification des déchets, rejets et nuisances partie 1 : 0,24 UE4_EC42 Identification des déchets, rejets et nuisances partie 2 : 0,23 UE4_EC43 Risques sanitaires partie 1 : 0,43 UE4_EC44 Risques sanitaires partie 2 : 0,10 UE5_EC51 Développement durable, qualité et communication : 0,66 UE5_EC52 Approches juridiques et socioéconomiques : 0,34	La maquette a connu des petits changements au cours des deux dernières années sans que les coefficients n'aient été ajustés. Dans le but de maintenir une cohérence entre les volumes horaires des EC et les MCC, il était nécessaire d'ajuster les coefficients.
M2 Chimie parcours COI	Formation proposée en FI uniquement, le projet d'ouverture en FA a été décalé à la rentrée 2025. Le projet initial en FA se décomposait comme suit : 240h mutualisées avec la FI + 9h mutualisées avec le M2 CEI + 129h d'enseignements + 25h (peut-être plus) de projet personnel. Volume total d'heures par étudiant : 403h Volume d'heures en plus dans la maquette (hors mutualisation) : 129h	Maquette	Ajout du parcours en alternance. 240h mutualisées avec la FI + 9h mutualisées avec le M2 CEI + 129h d'enseignements + 42h de projet personnel. Volume total d'heures par étudiant : 420h Volume d'heures d'enseignements en plus dans la maquette (hors mutualisation) : 129h Cf. tableau Actuel pour le détail	A la demande du SUFCA, les heures de projets doivent apparaître dans la maquette : pas de surcoût pour l'UFR mais permet de facturer ces heures à l'entreprise (présence obligatoire des apprenants au CFA, temps pédagogique, supervision et encadrement des responsables pédagogiques à hauteur du référentiel).

Formation / Année d'études	Oganisation actuelle	Type de modifications	Modifications souhaitées	Argumentaire
M2 Chimie parcours CEDD	Formation proposée en FI uniquement, le projet d'ouverture en FA a été décalé à la rentrée 2025. Le projet initial en FA se décomposait comme suit : 210h mutualisées avec la FI + 58h mutualisées avec M2 des matériaux, CEI, COI, ENSI 3A parcours orga) + 90h d'enseignements (55h TD et 35h TP) + 25h (peut-être plus) de projet personnel. Volume total d'heures par étudiant : 398h (383h et 15h d'examen). Volume d'heures en plus dans la maquette (hors mutualisation) : 90h (55h TD et 35h TP).	Maquette	Ajout du parcours en alternance. 210h mutualisées avec la FI + 58h mutualisées avec M2 des matériaux, CEI, COI, ENSI 3A parcours orga) + 90h d'enseignements (55h TD et 35h TP) + 64h de projet personnel. Volume total d'heures par étudiant : 422h Volume d'heures d'enseignements en plus dans la maquette (hors mutualisation) : 90h (55h TD et 35h TP) Cf. tableau Actul pour le détail	A la demande du SUFCA, les heures de projets doivent apparaître dans la maquette : pas de surcoût pour l'UFR mais permet de facturer ces heures à l'entreprise (présence obligatoire des apprenants au CFA, temps pédagogique, supervision et encadrement des responsables pédagogiques à hauteur du référentiel).

# UFR des sciences : Argumentaires

**Code YSMEL1B1** pour toutes les licences suivantes :

- de Mécanique,
- d'EEEE,
- de physique CUPGE,
- de physique option EC Ingénierie,
- de Parcours adapté Mécanique,
- de Parcours adapté EEEA
- de Parcours adapté Physique
- de Parcours adapté Chimie (parce que cela apparaît dans les MCC, même si cet élément ne devrait plus l'être)

**Code SMALE111** pour la licence de mathématiques,

Il s'agit de **basculer 5h TP en 5h TD, ainsi l'élément resterait à 25h au total réparties en 17,5h TD et 7.5h TP.**

## **Motivations de la demande :**

Constatant l'insuffisance des pré requis de nos entrants de L1 de plus en plus flagrante, il s'avère que la répartition des 25h de méca 1 en 50% cours /TD et 50% TP n'est plus tenable. Le volume horaire pour la partie cours restée à 12.5h dans cette maquette n'est plus en adéquation avec le niveau des étudiants entrants. Il est nécessaire de renforcer les pré requis indispensables pour l'ensemble des entrants.

Les heures de soutien en mathématiques et en physique réservées aux étudiants en difficulté, à un "petit" groupe, ne peuvent solutionner les lacunes qui affectent la majorité des étudiants. Sans augmenter le volume horaire de l'élément, ce transfert d'heures TP vers des heures TD a pour but de résorber les lacunes et de permettre les apprentissages des contenus de mécanique 1 dans de meilleures conditions.

Les différents responsables d'années de L1 ont été avisés et consultés.



A PRECISER

règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)  
règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)  
règles de prise en compte des absences aux épreuves  
éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)  
En cas d'ECI: explication des modalités d'application de la seconde chance  
autres remarques

**MODE DE CALCUL - ECI**

**Seconde chance :**

**\*\* La seconde chance est contenue dans l'évaluation étant donné qu'un minimum de 3 épreuves sont proposées pour chaque UE.**  
**\*\* Dans le cas d'une absence justifiée à une épreuve, une épreuve de substitution sera organisée dans le cadre de la seconde chance.**

**EN LICENCE**

Pas de note éliminatoire  
Une moyenne aux semestres attendue  
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue  
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

**4 CAS POSSIBLES :**

**Hors ECI**

	session 1	session 2
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT

D/ **ECI\*** **Evaluation continue intégrale**

Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier

d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves

- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre

Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

**\* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :**

- Exemple sur 3 notes : N1-N2 et N3 représente la seconde chance
  - (1)  $(N1+N2)/2$  } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
  - $(N1+N2+N3)/3$  }
  - (2)  $(N1+N2+N3)/3$  } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
  - N3 }
  - (3) N1;N2;N3 Meilleures des 2 notes / 3
  - (4) Autre formule à préciser Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)

2025: LPMIA VET [511] Licence professionnelle Métiers de l'intelligence artificielle : Outils et Méthodes

		Coef. HETD		1	1	0,667	1,5					
Code	Libellé	CNU	Chx min	Chx max	ECTS	Eff.	HPROJET	HMEMOIR	HTP	HCM	Porté	HETD
AN	Métiers de l'Intelligence Artificielle : outils et Méthodes				60	15	70h	33h	190h	256h	0	842
UE	Programmation				5	15			36h	24h	0	60
	EC Programmation python avancé	27			2	15			16h x 1gpes	12h x 1gpes	0	29
	EC Programmation objet et fonctionnelle	27			3	15			20h x 1gpes	12h x 1gpes	0	31
UE	Logiciel				8	15			9h	84h	0	132
	EC Gestion de projet	27			4	15				50h x 1gpes	0	75
	EC IHM et valorisation des données	27			4	15			9h x 1gpes	34h x 1gpes	0	57
UE	Modélisation et optimisation				12	15			80h	50h	0	128
	EC Raisonnement logique	27			3	15			20h x 1gpes	16h x 1gpes	0	37
	EC Recherche heuristique et raisonnement probabilist	27			3	15			20h x 1gpes	12h x 1gpes	0	31
	EC Programmation linéaire et CSP	27			3	15			18h x 1gpes	14h x 1gpes	0	33
	EC Application des LLM	27			3	15			22h x 1gpes	8h x 1gpes	0	27
UE	Apprentissage automatique				9	15			65h	38h	0	100
	EC Analyse de données et clustering	27			3	15			17h x 1gpes	18h x 1gpes	0	38
	EC Apprentissage machine et classification	27			3	15			24h x 1gpes	12h x 1gpes	0	34
	EC Apprentissage profond	27			3	15			24h x 1gpes	8h x 1gpes	0	28
UE	Déploiement				6	15				60h	0	120
	EC IA responsable	27			2	15				20h x 1gpes	0	30
	EC Communication en entreprise	27			2	15				20h x 1gpes	0	30
	EC Option au choix : cyber robotique ou santé sport		1	1	2	15				20h	0	60
	OPT Application de l'IA cybersécurité et roboti	27			2	7				20h x 1gpes	0	30
	OPT Application de l'IA Santé et sport	27			2	7				20h x 1gpes	0	30
UE	Technicité				20	15	70h	33h			0	301
	EC Projet tutoré	27			15	15	70h x 1gpes				0	70
	EC Rapport d'activité mémoire	27			5	15		33h x 7gpes			0	231
	<i>Total</i>				60	15	70h	33h	190h	256h		841,73

## Justificatif Avril 2025

UE			Nom élément constituant	V. H	ECTS
ECTS	V.H	Nom			
5	60	01-PROG	Programmation Python avancée	28	2
			Programmation objet et fonctionnelle	32	3
9	94	02-Logiciel	Gestion de projet	51	5
			IHM et visualisation des données	43	4
11	116	03-Modélisation et optimisation	Raisonnement logique	36	3
			Recherche heuristique et raisonnement probabiliste	32	3
			Programmation linéaire et CSP	32	3
			Application des LLM	16	2
9	103	04-Apprentissage automatique	Analyse de données et clustering	35	3
			Apprentissage machine et classification	36	3
			Apprentissage profond	32	3
6	62	05-Déploiement	IA responsable	16	2
			Communication en entreprise	20	2
			Choix 1 : Application de l'IA cybersécurité et robotique	26	2
			Choix 2 : Application de l'IA santé et sport	26	2
				<b>V.H.T</b>	<b>ECTS</b>
Sous Total étudiant				435	40
20	101	06- Projet TUT	Projet tutoré	101	20

Tableau 1- Maquette de Juin 2024

UE			Nom élément constituant	V. H	ECTS
ECTS	V.H	Nom			
5	60	01-PROG	Programmation Python avancée	28	2
			Programmation objet et fonctionnelle	32	3
8	93	02-Logiciel	Gestion de projet	50	4
			IHM et visualisation des données	43	4
12	130	03-Modélisation et optimisation	Raisonnement logique	36	3
			Recherche heuristique et raisonnement probabiliste	32	3
			Programmation linéaire et CSP	32	3
			Application des LLM	30	3
9	103	04-Apprentissage automatique	Analyse de données et clustering	35	3
			Apprentissage machine et classification	36	3
			Apprentissage profond	32	3
6	60	05-Déploiement	IA responsable	20	2
			Communication en entreprise	20	2
			Choix 1 : Application de l'IA cybersécurité et robotique	20	2
			Choix 2 : Application de l'IA santé et sport	20	2
				<b>V.H.T</b>	<b>ECTS</b>
Sous Total étudiant				446	40
20	103	06-Technicité	Projet tutoré	70	15
			Entreprise : rapport d'activités	33	5

Tableau 2- Maquette d'Avril 2025

Les modifications apportées sont indiquées en rouge dans les tableaux 1 et 2 et détaillés ci-dessous :

- **Ajout de 11 heures** dans la partie UE01 à UE05 : ainsi le total étudiant est passé de 435 heures à 446 heures
  - Le module « Gestion de projet » est passé de 51 heures à 50 heures. Il s'agit ici de la rectification d'une erreur d'écriture dans la version de juin 2024.
  - Le module « Application des LLM » est passé de 16 heures à 30 heures soit une augmentation de 14 heures. Ce module a une spécificité pratique, il permet la mise en œuvre d'une technique d'IA à savoir les LLM utilisés par exemple pour un chatbot.
  - Le module IA responsable est passé de 16 heures à 20 heures. Plusieurs intervenants professionnels interviennent dans ce module, le nombre d'heures a été ajusté en fonction du recrutement des vacataires finalisé qu'en janvier 2025.
  - Le volume des modules à choix sont revus à la baisse afin d'assurer 2 CC par les professionnels qui ont la charge de ces enseignements. Ces six heures supprimées sont déployées à hauteur de 4 heures dans le module « IA Responsable » et à hauteur de 2 heures dans le module « Application des LLM ».
  
- **Ajout de 02 heures** dans l'UE06. Cette UE est celle du projet tutoré, le nom a été transformé en Technicité. Cette UE est à présent constitué de deux modules pour une meilleure lisibilité :
  - **Projet tutoré - 70 heures** : correspond à la mise en pratique des connaissances acquises lors des UE 1 à 5 où les étudiants sont regroupés en agences projets. Les projets développés sont un exercice pédagogique permettant de développer l'esprit d'équipe et de se confronter aux demandes d'un client. Ce schéma était planifié dans la maquette de juin 2024.
  - **Entreprise : rapport d'activités - 33 heures** : Ce module est créé dans la nouvelle version afin de consolider la relation avec les entreprises qui accueillent nos étudiants. En effet, le rapport d'activités reflète l'évolution de la maturité professionnelle de l'apprenant. Ce module donne lieu à la rédaction d'un mémoire des activités de l'apprenti en entreprise et une soutenance en présence du maître d'apprentissage en entreprise.



#### A PRECISER

règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)

règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)

règles de prise en compte des absences aux épreuves

éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)

En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance

autres remarques

#### règles de compensation

il n'a pas de compensation entre UE ni entre semestre. Seules les UE dont la note est supérieure à 10 sont conservées pour la 2ème année de L1 chimie Parcours adapté.

#### règles concernant le statut AJAC

Le statut AJAC n'est pas possible pour cette formation

#### Règle de prise en compte des absences aux épreuves

**CC intégral, CT ou combinaison :** Le principe de seconde chance étant garanti par la seconde session, aucune épreuve de substitution ne sera organisée en cas d'absence justifiée.

**ECI :** Dans le cas d'une évaluation continue intégrale (ECI), il n'y a pas de seconde session. Une épreuve de substitution est prévue pour les étudiants dont l'absence à une ou plusieurs épreuves a été justifiée. Les modalités de cette épreuve de substitution peuvent être différentes de l'épreuve initiale. Il n'y aura pas de rattrapage des épreuves de substitution.

#### Mode de calcul retenu pour les éléments en ECI (aucun ne délivre de crédits ECTS)

- Mode (4) : moyenne pondérée de toutes les évaluations.

#### Règles de report de la session 1 à la session 2

Pour tout élément donnant lieu à une seconde session, il n'est pas possible de renoncer à la note globale de la session 1, si celle-ci est supérieure ou égale à 10/20.

#### Règles concernant le report des notes de TP

Si un élément constitutif contient une note de TP, précisé dans les remarques, et si cette note est supérieure ou égale à 10 sur 20, elle sera conservée que ce soit en cas de session 2 ou en cas de redoublement, sauf si le contenu pédagogique du ou des TP est modifié.

#### EN LICENCE

Pas de note éliminatoire

Une moyenne aux semestres attendue

pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue

Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

#### 4 CAS POSSIBLES :

##### Hors ECI

	session 1	session 2
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT

D/

##### ECI\*

#### Evaluation continue intégrale

Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier

d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves

- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre

Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

#### \* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :

-	Exemple sur 3 notes :	N1-N2 et N3 représente la seconde chance
(1)	$(N1+N2)/2$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	$(N1+N2+N3)/3$	
(2)	$(N1+N2+N3)/3$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	N3	
(3)	N1;N2;N3	Meilleures des 2 notes / 3
(4)	Autre formule à préciser	Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)

Composante 13 UFR des Sciences  
 Type de diplôme Licence  
 Mention de diplôme CLPHYSI Physique  
 Version d'étape PHYSL3\_211 Licence 3 Physique

Liste : O = obligatoire / X = à choix / F = facultative  
 Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constituant le cas échéant  
 Nature : préciser écrit / oral / pratique / assidue(s) ou combinaison de ces natures, à l'exclusion de tout autre terme  
 Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constituant  
 NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.  
 Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constituant le cas échéant

Régulier : oui  
 Régime spécial : non  
 Erasmus : oui  
 Enseignement à distance : non

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteuse	Le cas échéant, EQUIVALENC E UE AOF et EC AOF si porteur de crédits	Évaluation continue intégrale			SESSION 1				SESSION 2				Coefficient	Remarques éventuelles
								Nature (écrit / oral / pratique / assidue(s))	Nombre d'épreuves envisagées (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 20h ou moins : (1), (2), (3) ou (4))	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet précision)	Nature (écrit / oral / pratique / assidue(s))	Nombre d'épreuves envisagées (2 minimum)	Part CC	Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT		
<b>SEMESTRE 5</b>																				
SPHYL55	SPHYL5A			<b>Disciplinaire 1</b>	6															
SPHYL55	SPHYL5A	O	SPHYL5A1	Champs & interactions 3		PHYSL3_211		écrit	2	mode (2)										1/2
SPHYL55	SPHYL5A	O	SPHYL5A2	<b>Physique du mouvement 3</b>		PHYSL3_211		écrit	2	mode (2)										1/2
SPHYL55	SPHYL5A	O	SPHYL5E22	<b>Physique statistique</b>		PHYSL3_211		écrit	2	mode (2)										1/2
SPHYL55	SPHYL5B			<b>Disciplinaire 2</b>	6															
SPHYL55	SPHYL5B	O	SPHYL5B1	Physique relativiste		PHYSL3_211		écrit	2-1	mode (2)										1/2
SPHYL55	SPHYL5B	O	SPHYL5B2	Physique expérimentale		PHYSL3_211		écrit	2	mode (4)										1/2
SPHYL55	SPHYL5C			<b>Disciplinaire 3</b>	6															
SPHYL55	SPHYL5C	O	YSPHL5C1	Oscillateurs et Ondes 3		PHYSL3_211		écrit	2	mode (2)										1/2
SPHYL55	SPHYL5C	O	YSPHL5C2	Physique des fluides		PHYSL3_211		écrit	2	mode (2)										1/2
SPHYL55	SPHYL5D			<b>Transversale</b>	6															
SPHYL55	SPHYL5D	O	SPHYL5D1	Calcul scientifique 2		PHYSL3_211		écrit	2-1	mode (4)										1/2
SPHYL55	SPHYL5D	O	YSMEL5E1	Anglais		MECAL3_211		écrit	2	mode (4)										1/2
SPHYL55	SPHYL5E			<b>Personnalisation : EC Option 1 ou EC Option 2</b>	6															
SPHYL55	SPHYL5E	X O	SPHYL5E1	<b>EC Option 1 - Personnalisation 1</b>																1
SPHYL55	SPHYL5E	O	YSCHL5B1	<b>Reactivité &amp; chromatographie</b>		GHIML3_211		écrit	2	mode (4)										1/2
SPHYL55	SPHYL5E	O	YSCHL5B2	<b>Chimie inorganique 3</b>		GHIML3_211		écrit	2	mode (4)										1/2
SPHYL55	SPHYL5E	X		Code à créer		PHYSL3_211		écrit	2	mode (2)										1/2
SPHYL55	SPHYL5A	X	SPHYL5A2	<b>Physique du mouvement 3</b>		PHYSL3_211		écrit	2	mode (2)										1/2
SPHYL55	SPHYL5E	X O	SPHYL5E2	<b>EC Option 2 - Personnalisation 2</b>																1
SPHYL55	SPHYL5E	O X	SPHL5E21	Physique quantique 1		PHYSL3_211		écrit	2	mode (2)										1/2
SPHYL55	SPHYL5E	X	YSCHL5B1	<b>Reactivité &amp; chromatographie</b>		CHIML3_211		écrit	2	mode (4)										1/2
SPHYL55	SPHYL5E	O	SPHL5E22	<b>Physique statistique</b>		PHYSL3_211		écrit	2	mode (2)										1/2
<b>SEMESTRE 6</b>																				
SPHYL56	SPHYL6A	O		<b>Disciplinaire 1. Physique de la matière condensée</b>	6	PHYSL3_211		écrit	3	mode (4)										1
SPHYL56	SPHYL6B			<b>Disciplinaire 2</b>	6															
SPHYL56	SPHYL6B	O	YSPHL6B1	Optique		PHYSL3_211		écrit	3	mode (4)										1
SPHYL56	SPHYL6C	O		<b>Disciplinaire 3. Physique subatomique et astrophysique</b>	6	PHYSL3_211		écrit	3	mode (4)										1
SPHYL56	SPHYL6D			<b>Transversale</b>	6															
SPHYL56	SPHYL6D	O	SPHYL6D1	Calcul scientifique 3		PHYSL3_211		écrit	2	mode (4)										1/3
SPHYL56	SPHYL6D	O	SPHYL6D2	Stage				écrit + oral	2	mode (4)										1/3
SPHYL56	SPHYL6D	O	YSMEL6E1	Anglais		MECAL3_211		écrit	2	mode (4)										1/3
SPHYL56	SPHYL6E			<b>Personnalisation : EC Physique quantique 2 ou EC Physique appliquée 4 ou EC Chimie</b>	6															
SPHYL56	SPHYL6E	X	SPHYL6E2	<b>EC Physique quantique 2</b>		PHYSL3_211		écrit	3	mode (2)										1
SPHYL56	SPHYL6E	X	SPHYL6E3	<b>EC Physique appliquée 4</b>		PHYSL3_211		écrit	3	mode (4)										1
SPHYL56	SPHYL6E	X	SPHYL6E1	<b>EC Chimie</b>																1
SPHYL56	SPHYL6E	O	YSCHL6B1	Détermination structurale		CHIML3_211		écrit	2	mode (4)										1/2
SPHYL56	SPHYL6E	O	YSCHL6B2	Electrochimie & chimie des solutions		CHIML3_211		écrit	2	mode (4)										1/2
			PHYSL3EE	Engagement Etudiant (hors maquette)	2															

Crédits surnuméraires

#### A PRECISER

règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)

règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)

règles de prise en compte des absences aux épreuves

éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)

En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance

autres remarques

#### EN LICENCE

Pas de note éliminatoire

Une moyenne aux semestres attendue

pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue

Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

#### 4 CAS POSSIBLES :

##### Hors ECI

	session 1	session 2
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT

#### D/ **ECI\*** Evaluation continue intégrale

Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves

- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre

Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

##### \* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :

-	Exemple sur 3 notes :	N1-N2 et N3 représente la seconde chance
(1)	$(N1+N2)/2$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	$(N1+N2+N3)/3$	
(2)	$(N1+N2+N3)/3$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	N3	
(3)	N1;N2;N3	Meilleures des 2 notes / 3
(4)	Autre formule à préciser	Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)

#### Mode de calcul retenu pour les éléments en ECI (aucun ne délivre de crédits ECTS)

\* mode (2) : choix de la meilleure note entre d'une part la moyenne des notes à toutes les évaluations et d'autre part la note de la dernière évaluation.

\* mode (4) : moyenne de toutes les évaluations.

#### Modalité d'application de la seconde chance

et, à son échelle, le nombre de notes est systématiquement supérieur au minimum requis pour garantir la seconde chance.

#### Règles de prise en compte des absences

Dans le cas d'une évaluation continue intégrale (ECI), il n'y a pas de seconde session. Une épreuve de substitution est prévue pour les étudiants dont l'absence à une ou plusieurs épreuves a été justifiée. Les modalités de cette épreuve de substitution peuvent être différentes de l'épreuve initiale. Il n'y aura pas de rattrapage des épreuves de substitution.

#### Règles de compensation

\* Au sein d'un semestre, il y a compensation entre les 5 UE qui le constituent.

\* La compensation s'opère également entre les 2 semestres du niveau L3.

#### Règles concernant le statut AJAC : aucune (année terminale du diplôme)

#### Règles concernant les TP

\* Si un élément constitutif contient une note de TP (précisé dans les remarques) et si cette note est supérieure ou égale à 10 sur 20, elle sera définitivement acquise et conservée que ce soit en cas de session 2 ou en cas de redoublement, sauf si le contenu pédagogique du ou des TP est modifié.



**A PRECISER**

- règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
- règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
- règles de prise en compte des absences aux épreuves
- éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
- En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance
- autres remarques

<p>Compensation au sein du bloc 1A-1E (SMCYBUE1) et du bloc 2A - 2E (SMCYBUE2)</p> <p>Pas de compensation entre les blocs.</p> <p>Dans le cas d'une absence justifiée (ABJ), une épreuve de substitution est prévue pour les étudiants dont l'absence à une ou plusieurs épreuves a été justifiée. Les modalités de cette épreuve de substitution peuvent être différentes de l'épreuve initiale. Il n'y aura pas de rattrapage des épreuves de substitution.</p>
---

<p><b>EN LICENCE</b></p> <p>Pas de note éliminatoire</p> <p>Une moyenne aux semestres attendue</p> <p>pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue</p> <p>Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise</p>
--

**4 CAS POSSIBLES :**

**Hors ECI**

	session 1	session 2
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT

D/

**ECI\* Evaluation continue intégrale**

Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves

- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre
- Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

**\* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :**

-	Exemple sur 3 notes :	N1-N2 et N3 représente la seconde chance
(1)	$(N1+N2)/2$	Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	$(N1+N2+N3)/3$	
(2)	$(N1+N2+N3)/3$	Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	N3	
(3)	N1;N2;N3	Meilleures des 2 notes / 3
(4)	Autre formule à préciser	Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)



## Demande de modifications pour le niveau L3 de la licence, mention Physique

L'architecture du 1<sup>er</sup> semestre mise en place depuis 2022 n'apparaît plus optimale au regard des évolutions constatées dans les L3-Physique d'établissements extérieurs et des programmes récemment publiés dans le cadre de la réforme du CAPES. Par ailleurs, le contenu actuel de l'UE « Personnalisation » (SPHYL5E) pose problème : l'élément « Physique statistique » (SPHL5E22) est en effet optionnel, alors qu'il est utilisé au second semestre dans le cadre des enseignements obligatoires de physique de la matière condensée et d'astrophysique.

En conséquence, nous sollicitons le basculement de l'EC « Physique statistique » dans l'UE « Disciplinaire 1 » en place de « Physique du mouvement 3 » (SPHYL5A2) que nous souhaitons dorénavant proposer en option via l'UE « Personnalisation ». Cet enseignement s'avère en réalité prioritairement adapté aux poursuites d'études en écoles d'ingénieurs, dans des masters de physique appliquée ou encore pour la préparation du CAPES. Néanmoins, un nombre conséquent de nos diplômés souhaite s'orienter vers des masters centrés sur les aspects fondamentaux. Compte-tenu des attendus actuels dans de tels cursus, il nous faut simultanément introduire un nouvel élément optionnel d'approfondissement qui pourra être choisi comme alternative à l'EC « Physique du mouvement 3 ». Le tableau ci-dessous synthétise les changements demandés :

Structuration actuelle	Structuration souhaitée
<b><u>UE « Disciplinaire 1 » (SPHYL5A)</u></b>  EC « Champs & interactions 3 » EC « Physique du mouvement 3 »	<b><u>UE « Disciplinaire 1 » (SPHYL5A)</u></b>  EC « Champs & Interactions 3 » EC « Physique statistique »
<b><u>UE « Personnalisation » (SPHYL5E)</u></b>  EC « Physique quantique 1 » ET EC « Physique statistique »  OU  EC « Réactivité et chromatographie » ET EC « Chimie inorganique »	<b><u>UE « Personnalisation » (SPHYL5E)</u></b>  EC « Physique quantique 1 » OU EC « Réactivité et chromatographie »  ET  EC « Approfondissements pour la physique fondamentale » OU EC « Physique du mouvement 3 »

Le changement de statut de l'élément « Physique du mouvement 3 » a été discuté auprès des intervenants (J-C. Pouilly et E. Vient) qui ont émis un avis favorable. En outre, la suppression de l'EC « Chimie inorganique » du L3-Chimie dans l'UE « Personnalisation » est justifiée par les nouveaux programmes du CAPES où les connaissances et compétences à acquérir en chimie ne dépassent plus le niveau de la classe de Terminale du lycée. Concernant le nouvel élément appelé « Approfondissements pour la physique fondamentale », son volume total est de 25h (12.5h CM & 12.5 TD) et j'en assurerai la responsabilité. La soutenabilité du diplôme ne saurait être globalement impactée par l'ajout de cet élément, dans la mesure où l'option « Physique appliquée 4 » (SPHYL6E3) prévue au second semestre n'est plus ouverte depuis plusieurs années.

Au niveau des masters proposés localement, la restructuration de l'UE « Personnalisation » n'a strictement aucune conséquence. La mention « Physique » requière le choix des enseignements de physique quantique dispensés en L3 durant les deux semestres (SPHL5E21 et SPHYL6E2) ; en revanche, les éléments « Approfondissements pour la physique fondamentale » ou « Physique du mouvement 3 » peuvent tout aussi bien convenir. Il en est essentiellement de même pour le master « Sciences de la matière » ; celui-ci est en effet à priori conçu pour accueillir des diplômés à l'échelle nationale de licences monodisciplinaires en physique ou en chimie, ainsi que des titulaires d'une licence mention « sciences physiques ».

En complément des restructurations précédentes, une mise à jour des MCC est également demandée. En effet, le cadre actuel se traduit par 18 épreuves au total sur une durée de 10 semaines (puisque le 1<sup>er</sup> mois ne peut logiquement donner lieu à des contrôles), ce qui est tout de même énorme. Pour parvenir à une évaluation du S5 plus « digeste », que ce soit pour les étudiants ou pour les enseignants-chercheurs, nous projetons de fusionner certains CC au sein d'une même UE afin de préserver autant que possible les modalités en vigueur. Néanmoins, il est souhaité passer à un unique CC pour les deux éléments « Physique relativiste » (SPHYL5B1) et « Calcul scientifique » (SPHYL5D1). Chacun d'eux ne donne pas lieu à la délivrance d'ECTS et se trouve intégré à une UE où le nombre total d'épreuves restera conforme aux règles de l'ECI prévues dans le règlement des études de l'établissement.

Olivier JUILLET  
Professeur des Universités  
Directeur des études de la Licence, mention « Physique »

